



Université catholique de Louvain
ECOLE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

LES MIGRATIONS DE RETOUR ET LA RÉINSERTION DES SÉNÉGALAIS DANS LEUR PAYS D'ORIGINE

par Marie-Laurence Flahaux

Promoteur : Prof. Bruno Schoumaker
Rapporteur : Prof. Thierry Eggerickx

Mémoire présenté dans le cadre du
Master 120 en sciences de la
population et du développement.
Orientation : démographie.
Finalité : approfondie.

Session de septembre 2009

Abstract

Theoretical and empirical literature of international migration is scarce about return migrations, but this topic is important for the origin countries. The returns of migrants can generate there beneficial effects in particular across the transfer of knowledge acquired abroad and the development of economical activities. In spite of their importance, the issue of the return of African migrants as well as the problem of their future after the return are not known very well. Nevertheless, a better knowledge of this topic is essential for the elaboration of suitable politics of economical and social reinsertion by international and governmental organisms which support the return of migrants.

This research aims at studying the returns and the reinsertion of return migrants in Senegal from original quantitative data's collected within the context of an international project on migrations between Senegal and Europe (MAFE-Senegal) and qualitative interviews realised beside migrants back in Dakar. First we question ourselves about the factors which determine the return of Senegalese migrants and about the reasons of return. Then we try to know what makes some reinsertions difficult for migrants who come back to Senegal. Finally, we emphasize on the organization of the return. Do the circumstances which incite people to return influence the good or less good development of the reinsertion in Senegal? Are the social, economical and human resources acquired abroad useful for them in the origin country?

Résumé

Bien qu'elles soient peu abordées dans la littérature théorique et empirique des migrations internationales, les migrations de retour en Afrique constituent un sujet important pour les pays d'origine. Les retours de migrants peuvent y engendrer des effets bénéfiques, notamment à travers les transferts de connaissances acquises à l'étranger et le développement d'activités économiques. Malgré leur importance, la question des retours des migrants africains ainsi que celle de leur devenir après le retour au pays restent très mal connues. Pourtant, une bonne connaissance du sujet est essentielle pour l'élaboration de politiques de réinsertion économique et sociale adéquates par les organismes internationaux et gouvernementaux qui soutiennent le retour des migrants.

Cette recherche vise à étudier les retours et la réinsertion des migrants de retour au Sénégal à partir de données quantitatives originales collectées dans le cadre d'un projet international sur les migrations entre le Sénégal et l'Europe (MAFE-Sénégal) et d'entretiens qualitatifs réalisés à Dakar auprès de migrants de retour. D'abord, nous nous interrogeons sur les facteurs qui déterminent le retour des migrants sénégalais et sur les raisons du retour. Ensuite, nous cherchons à savoir de quoi dépendent les réinsertions qui s'avèrent difficiles pour les migrants qui reviennent au Sénégal. Enfin, l'accent est mis sur l'organisation du retour ; il s'agit de savoir si les circonstances qui provoquent le retour des migrants influencent le plus ou moins bon déroulement de la réinsertion au Sénégal, et si les ressources mobilisées à l'étranger leur sont utiles dans le pays d'origine.

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

Je souhaite adresser tous mes remerciements aux personnes qui m'ont consacré du temps, qui m'ont apporté des conseils et des éclaircissements, et qui ont de cette façon contribué à la réalisation de ce mémoire.

Je tiens particulièrement à remercier Bruno Schoumaker pour sa disponibilité et son suivi rigoureux depuis le début de mes recherches. Merci aussi à Cris Beauchemin qui m'a permis de réaliser un stage des plus intéressants à l'INED. Ces neuf mois m'ont beaucoup appris sur le plan de la méthodologie des enquêtes sur les migrations internationales en général et sur la mise en œuvre du projet MAFE en particulier. En outre, l'INED était un cadre idéal et motivant pour la réalisation de mes recherches. Que ces deux chercheurs dynamiques, qui ont renforcé mon attrait pour la recherche, soient sincèrement remerciés pour leur confiance et leurs critiques honnêtes tout au long de mon travail.

Je remercie également Thierry Eggerickx pour sa lecture.

Enfin, j'exprime ma reconnaissance à toutes les personnes, à Dakar, qui ont accepté de me rencontrer et de s'entretenir avec moi au sujet de leur migration en dehors du Sénégal et de leur réinsertion à leur retour. Merci à celles et ceux qui m'ont mis en contact avec certaines et qui m'ont servi d'interprètes.

Le voyage réalisé dans le cadre de ce mémoire a été rendu possible grâce à l'intervention financière du Conseil interuniversitaire de la Communauté française de Belgique - Commission universitaire pour le Développement - Rue de Namur, 72-74, 1000 Bruxelles - www.cud.be

Table des matières

Introduction générale.....	8
Chapitre I : Mise en contexte.....	11
<u>A. L'émergence de l'étude des migrations de retour.....</u>	11
<u>B. Des éléments essentiels à la définition de la migration de retour.....</u>	12
<u>C. Les sources quantitatives disponibles sur les retours en général.....</u>	13
<u>D. Les données sur les retours en Afrique de l'Ouest et au Sénégal en particulier.....</u>	15
Chapitre II : Revue de littérature.....	17
<u>A. Les migrations de retour.....</u>	17
1. Ampleur et caractéristiques des migrations de retour.....	17
a) Ampleur.....	17
b) Caractéristiques.....	18
2. Les approches théoriques des logiques du retour.....	22
3. Les approches empiriques des logiques du retour.....	24
<u>B. La réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine.....</u>	25
1. Les approches empiriques de la réinsertion des migrants de retour.....	25
2. Les approches théoriques de la réinsertion des migrants de retour.....	28
a) La théorie de l'économie néoclassique.....	28
b) La théorie de la nouvelle économie de la migration de travail.....	28
c) L'approche structurelle.....	29
d) La théorie transnationaliste.....	29
e) La théorie du réseau social.....	30
f) Une nouvelle approche conceptuelle : l'organisation du retour.....	31
- Le concept de « free will ».....	31
- Le concept de « readiness ».....	31
Chapitre III : Cadre d'analyse.....	33
<u>A. Les hypothèses concernant les migrations de retour au Sénégal.....</u>	33
1. Quels sont les facteurs qui caractérisent et qui déterminent les migrations de retour au Sénégal ? Diffèrent-ils selon que les migrants reviennent d'Afrique ou d'un pays du Nord ?	33
a) Destination.....	33
b) Durée de la migration.....	34
c) Age au départ.....	34
d) Moment du départ.....	34
2. Quelles sont les raisons du retour des Sénégalais ?	35

<u>B. Les hypothèses concernant la réinsertion des migrants sénégalais de retour</u>	35
1. Quels sont les déterminants d'une réinsertion difficile pour les migrants de retour au Sénégal ?	36
a) Destination	36
b) Durée de la migration	36
c) Age au retour	37
2. Quel est l'impact de l'organisation du retour sur la réinsertion des migrants au Sénégal ?	37
a) L'impact de la raison du retour sur la réinsertion	38
b) L'utilité des ressources pour la réinsertion	38
Chapitre IV : Sources de données et méthodologie	39
<u>A. Le projet MAFE : des données quantitatives originales</u>	39
1. L'enquête ménage	40
2. L'enquête biographique	44
<u>B. Le terrain à Dakar : des entretiens qualitatifs avec des migrants de retour</u>	45
<u>C. Méthodologie</u>	47
Chapitre V : Les migrations de retour au Sénégal	53
<u>A. Quels sont les facteurs qui caractérisent et qui déterminent les migrations de retour au Sénégal ? Diffèrent-ils selon que les migrants reviennent d'un pays du Nord ou d'Afrique ?</u>	53
1. Rappel des résultats attendus	53
2. Statistiques descriptives	53
a) Description de l'échantillon des migrants de retour au Sénégal	53
b) Description des migrants de retour par rapport aux migrants qui ne sont pas revenus au Sénégal	57
3. Les analyses de survie	60
a) L'estimateur de Kaplan-Meier	60
b) Résultats	61
- La destination	61
- L'âge au premier départ et la destination	62
- Le moment du départ des migrants et la destination	64
4. La régression des déterminants du retour au Sénégal	66
a) Le modèle biographique en temps discret	66
b) Les résultats	67
- Régression des déterminants du retour au Sénégal sans distinction de destination	67
- Régression des déterminants du retour au Sénégal avec distinction de destination	69
<u>B. Quelles sont les raisons du retour des Sénégalais ?</u>	72
1. Rappel des résultats attendus	72
2. Approches utilisées	73

3. Résultats	73
a) <u>La classification des motifs</u>	74
b) <u>Les proportions des différents types de retour</u>	76
Chapitre VI : La réinsertion des migrants de retour au Sénégal	80
<u>A. Quels sont les déterminants d'une réinsertion difficile pour les migrants de retour au Sénégal ?</u>	80
1. Rappel des résultats attendus	80
2. Statistiques descriptives	80
3. La régression de Poisson	83
a) <u>Le modèle de Poisson</u>	83
b) <u>Les résultats</u>	84
<u>B. Quel est l'impact de l'organisation du retour sur la réinsertion des migrants au Sénégal ?</u>	86
1. Rappel des résultats attendus	86
2. Les motifs des retours comme facteurs potentiels de la réinsertion	87
a) <u>Des motifs à connotation positive</u>	87
b) <u>Des motifs à connotation négative</u>	91
3. L'utilité des ressources mobilisées par les migrants pour leur réinsertion à leur retour	94
a) <u>Le capital humain</u>	95
- <i>Les études</i>	95
- <i>Des expériences professionnelles</i>	96
- <i>Des valeurs et des habitudes</i>	100
b) <u>Le capital financier</u>	103
- <i>Pour subvenir aux besoins de la famille</i>	103
- <i>Pour investir dans une activité professionnelle</i>	104
- <i>Pour investir dans l'immobilier</i>	106
- <i>Pour se conformer aux usages et entretenir la cohésion familiale</i>	106
c) <u>Le capital social</u>	106
- <i>Les contacts téléphoniques avec la famille et les amis</i>	107
- <i>Les séjours temporaires au Sénégal</i>	108
- <i>Les autres relations nées ou maintenues pendant la migration</i>	109
d) <u>Conclusion sur l'utilité des ressources mobilisées</u>	111
Conclusion générale	114
Bibliographie	118
Annexes	122

Le thème des migrations de retour en Afrique est crucial à divers points de vue, bien qu'il soit peu abordé dans la littérature théorique et empirique des migrations internationales. Les débats sur l'immigration ont souvent tendance à se focaliser sur les arrivées de migrants, en mettant de côté le fait que de nombreux migrants retournent dans leur pays d'origine. La migration de retour est cependant un élément fondamental à prendre en compte dans l'analyse des effets de la migration sur les sociétés de départ. Si la migration depuis les pays du Sud peut s'accompagner d'effets négatifs sur les sociétés d'origine, les retours de migrants peuvent aussi engendrer des effets bénéfiques, notamment à travers les transferts de connaissances acquis par les migrants et le développement d'activités économiques.

Malgré son importance, faute de données adéquates, la question des retours de migrants africains ainsi que celle de leur devenir après le retour au pays restent très mal connues. Peu de recherches ont étudié les proportions des migrants qui retournent, les facteurs qui influencent le retour, les raisons à l'origine des retours, et surtout la façon dont les migrants vivent leur retour. Pourtant, ces éléments sont essentiels pour l'élaboration de politiques de réinsertion économique et sociale par les organismes internationaux et gouvernementaux qui soutiennent le retour des migrants

Ce mémoire a pour objectif d'étudier les retours et la réinsertion des migrants de retour au Sénégal à partir de deux types de données différents. Il s'agit, d'une part, de données originales collectées dans le cadre d'un projet international sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) et, d'autre part, d'entretiens qualitatifs réalisés à Dakar.

Concrètement, les données quantitatives sont exploitées pour mieux connaître les facteurs qui caractérisent et qui déterminent les migrations de retour des Sénégalais en mettant l'accent sur d'éventuelles différences selon qu'ils reviennent d'un pays du Nord ou d'Afrique. Nous souhaitons également étudier les motifs des retours au Sénégal. En effet, nous supposons qu'ils ont un impact sur la façon dont le retour est vécu par les individus. La réinsertion des migrants de retour au Sénégal est un sujet qui mérite d'être approfondi. Ainsi, nous nous interrogeons sur les facteurs qui sont à l'origine d'une réinsertion difficile pour les Sénégalais qui ont vécu à l'étranger pendant plusieurs

années. Enfin, pour se passer dans de bonnes conditions, on peut présumer que le retour doit être bien organisé. Ce sujet fait l'objet de deux questions spécifiques auxquelles nous tenterons de répondre grâce aux informations récoltées lors d'entretiens qualitatifs avec des migrants de retour à Dakar. Ainsi, nous jugeons important de savoir si les circonstances qui provoquent le retour des migrants influencent le plus ou moins bon déroulement de la réinsertion au Sénégal. Nous nous interrogeons aussi sur l'utilité au retour des ressources que les migrants ont acquises à l'étranger.

Le mémoire est divisé en six chapitres. Le premier constitue une certaine entrée en contexte. Pour commencer, l'émergence de l'étude des migrations de retour est abordée. Ensuite, les éléments essentiels à la définition de la migration de retour sont mis en avant. Il nous semblait également important de faire le point sur les sources quantitatives qui permettent l'étude des retours en général, et celles à partir desquelles les migrations de retour en Afrique de l'Ouest peuvent être étudiées.

La revue de littérature constitue le deuxième chapitre. A partir des sources qui auront été développées plus haut, elle dévoile les résultats de recherches empiriques, mais elle contient également des éclairages théoriques. La première partie se concentre sur le sujet des migrations de retour en elles-mêmes. Nous analysons les résultats de la littérature au sujet de l'ampleur et des caractéristiques des migrations de retour dans divers contextes. Nous verrons également que les logiques des retours ont fait l'objet d'une attention spécifique de la part des recherches théoriques et empiriques. Dans une deuxième partie, la revue de littérature aborde la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine. Après avoir analysé les approches empiriques de la réinsertion, les approches théoriques sont développées. De cette façon, le devenir des migrants de retour est étudié à la lumière de la théorie de l'économie néoclassique, de la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail, de l'approche structurelle, de la théorie transnationaliste et de la théorie du réseau social. Enfin, nous nous arrêterons sur l'apport d'une nouvelle approche conceptuelle de l'organisation du retour, qui met l'accent sur deux concepts spécifiques : le « free will » et le « readiness ».

Le troisième chapitre du mémoire est composé du cadre d'analyse qui formule les hypothèses de recherche à partir des informations fournies par la revue de littérature. Les premières hypothèses concernent les déterminants des migrations de retour et les raisons du retour des Sénégalais, tandis que les suivantes ont trait aux facteurs

influençant une réinsertion difficile ainsi qu'à l'impact de l'organisation du retour sur la réinsertion des migrants au Sénégal.

Les sources de données et la méthodologie sont explicitées dans le quatrième chapitre. Nous verrons donc en quoi les enquêtes ménage et biographique MAFE-Sénégal procurent des données quantitatives originales. La méthodologie concernant les entretiens qualitatifs réalisés à Dakar avec des migrants de retour est également développée.

Les analyses sur les migrations de retour sont réalisées dans le cinquième chapitre. L'échantillon des migrants de retour dans l'enquête ménage MAFE-Sénégal est détaillé, et nous procédons également à une description des migrants qui retournent au Sénégal par rapport à ceux qui restent à l'étranger. Des analyses de survie et des modèles biographiques en temps discret sont effectuées pour tester les hypothèses sur les déterminants du retour, en distinguant les migrations en Afrique et dans les pays du Nord. Ensuite, nous étudions les raisons du retour à l'aide des données de l'enquête biographique MAFE-Sénégal. Ces analyses sont précédées d'une classification rendue possible grâce aux entretiens qualitatifs.

Enfin, après avoir étudié les migrations de retour en elles-mêmes, il convient de se consacrer au thème de la réinsertion des Sénégalais dans leur pays d'origine. Il s'agit de l'objet du sixième et dernier chapitre. En premier lieu, il vise à connaître les déterminants d'une réinsertion difficile par le biais de statistiques descriptives et d'une régression de Poisson. En deuxième lieu, ensuite, il a pour objectif d'étudier par des méthodes qualitatives l'impact de l'organisation du retour sur le vécu du retour. D'une part, les résultats concernent l'influence des raisons du retour selon qu'elles soient positives ou négatives. D'autre part, ce sont des analyses sur l'utilité des ressources mobilisées à l'étranger par les migrants qui sont réalisées. Les résultats ont trait au capital humain, au capital financier et au capital social.

A. L'émergence de l'étude des migrations de retour

La migration de retour est souvent citée comme étant le chapitre oublié de la littérature sur les migrations internationales (Black et Ammassari, 2001). Les études se sont centrées sur les questions relatives au départ, au voyage, à l'arrivée, à l'installation et à l'intégration (King, 2000), mais relativement peu d'articles scientifiques ont été spécifiquement consacrés au thème du retour.

Comme King (1986) le suggère, cela s'explique avant tout par le fait que le retour est l'aspect du cycle migratoire le plus difficilement quantifiable. Ensuite, le cadre d'analyse des études sur les migrations internes s'est longtemps focalisé sur le processus d'urbanisation croissant, où les mouvements de populations étaient considérés dans une seule direction (du milieu rural vers le milieu urbain). Enfin, pendant longtemps, le champ de recherche de l'anthropologie traditionnelle s'est concentré sur les migrations dans un espace fixe et durant une période limitée, ce qui conduisait à considérer ce phénomène comme statique.

L'intérêt des chercheurs et des politiques pour la migration de retour s'est développé dans la moitié des années 1970, après la crise économique de 1973, lorsque des mesures devaient être prises afin de favoriser le retour des 'Gastarbeiters' (main-d'œuvre immigrée en Europe occidentale) et faciliter leur réintégration dans leur pays d'origine. Ensuite, l'histoire de la migration de retour peut être retracée selon plusieurs générations de recherches. La première génération s'est focalisée sur les facteurs 'push' et 'pull' de la migration dans le contexte d'industrialisation en Occident. La seconde génération a été influencée par le courant structuraliste et a étudié les relations entre zones d'émigration (périphérie) et d'immigration (centre) ; les migrants de retour étaient considérés comme des individus inscrits dans ce cadre, qui avaient été tout à fait déconnectés de leur pays d'origine pendant un certain temps et qui éprouvaient des difficultés pour se réinsérer dans la société lors du retour. La troisième génération se développe depuis les années 1990 et se place dans le contexte de la mondialisation ; elle se base sur le fait que les zones d'immigration et d'émigration sont liées dans des espaces transnationaux et que les migrants entretiennent régulièrement des relations

avec leur pays d'origine (Black et Ammassari, 2001). Le débat s'est élargi à la question du rôle potentiel des migrations de retour par rapport aux transferts des ressources matérielles et humaines, ainsi qu'à son impact sur le développement des pays d'origine. Des modèles théoriques expliquant le retour autrement que par l'échec migratoire ont vu le jour, et diverses dimensions ont été intégrées progressivement dans les recherches empiriques (Mezger, 2008).

B. Des éléments essentiels à la définition de la migration de retour

Il convient de se pencher sur la définition de la migration de retour. Un nombre important de termes réfère au mouvement de retour des migrants dans leur pays d'origine : « reflux migration », « homeward migration », « remigration », « return flow », « second-time migration », « repatriation », « retromigration » (Gmelch, 1980). Le concept de migration de retour a des contours assez flous et ne fait pas l'objet d'une définition universellement reprise. S'il y a un consensus sur l'idée que la migration de retour implique un changement de résidence qui ramène le migrant à son lieu d'origine (Beauchemin, Schoumaker, Henry, 2007), il convient de prendre en compte trois points importants.

Premièrement, la dimension temporelle est un aspect essentiel à prendre en compte ; il est important de distinguer les simples visites et les migrations de retour en tant que telles (Black et Ammassari, 2001). Les migrants qui sont de retour dans leur pays pour des vacances ou pour un séjour de visite sans intention d'y rester ne doivent pas être définis comme des migrants de retour (Gmelch, 1980).

Deuxièmement, la référence à la nationalité des individus peut importer. La définition proposée par la Division des statistiques de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour la collecte des données des statistiques sur la migration internationale (United Nations Statistics Division, 1998) considère les migrants de retour comme « des personnes qui rentrent dans le pays dont elles sont ressortissantes après avoir été des immigrants internationaux (...) dans un autre pays et qui ont l'intention de rester dans leur propre pays pendant au moins un an. ». Le pays d'origine des migrants renvoie à la nationalité. Néanmoins, comme le souligne le rapport de l'OCDE, une définition exclusivement fondée sur le pays de nationalité n'apparaît pas pertinente pour les

individus naturalisés. Il semble préférable de prendre le critère du pays de naissance (Dumont et Spielvogel, 2008).

Troisièmement, il importe d'aller au-delà d'une définition basique qui considère le retour uniquement en absence d'une migration ultérieure. Les représentations trompeuses de la migration de retour doivent être écartées ; à tort, la migration de retour est trop souvent associée à un « retour définitif » (Beauchemin, Schoumaker, Henry, 2007) et les migrants de retour à des retraités (Rallu, 2003). King (2000) attire l'attention sur le fait que le retour peut être le début d'épisodes de mobilité spatiale, de migrations répétées. Anarfi et Jagare (2005) définissent la migration de retour à partir des droits du migrant, en mettant l'accent sur la liberté de mouvement. Le retour peut donc être temporaire ou permanent. Il ne doit en aucun cas être vu comme la fin du cycle migratoire.

En définitive, un migrant de retour doit répondre aux critères suivants. Il faut qu'il passe au moins une année dans le pays d'origine après un séjour à l'étranger de plus d'un an. Il ne s'agit donc pas de l'intention de rester dans le pays d'origine au moins un an mais du fait d'y rester effectivement pendant une telle période. Le fait d'avoir la nationalité du pays d'origine ou du pays d'accueil n'a pas d'importance. En outre, les migrants peuvent aussi bien revenir de façon volontaire et indépendante que dans des circonstances particulières qui le forcent à rentrer. Enfin, le retour peut aussi bien être permanent que temporaire.

C. Les sources quantitatives disponibles sur les retours en général

Les études sur les migrations de retour dépendent des données disponibles. Les sources de données permettant des analyses sur les retours se distinguent selon que la collecte ait eu lieu dans les pays d'accueil, dans les pays d'origine ou dans les deux.

Les sources qui sont le plus souvent utilisées pour étudier les migrations de retour à partir des pays d'accueil sont les recensements de la population, les registres de populations dans certains cas et les enquêtes (forces de travail, emploi,...). Les travaux réalisés à partir de données sur les pays d'accueil ont surtout concerné les Etats-Unis (ex : Borjas et Bratsberg, 1996), l'Allemagne (ex : Dustmann, 2003 ; Constant et

Massey, 2003), le Royaume Uni (ex : Dustmann et Weiss, 2007), les Pays-Bas (ex : Bijwaard, 2005) et la Suède (Nekby, 2006).

Du point de vue des pays d'origine, les retours de personnes nées dans le pays sont appréhendés théoriquement au travers des entrées dans le pays d'origine. Cependant, si ces migrants de retour ont la nationalité de leur pays d'origine, aucune formalité ne leur est demandée pour rentrer dans leur pays et, bien souvent, aucune source administrative ne répertorie ces entrées (sauf certains registres de la population dans les pays nordiques). La source d'informations la plus courante sur les retours de nationaux est alors le recensement de la population, lorsque celui-ci inclut une question sur le lieu de résidence antérieur (Dumont et Spielvogel, 2008). Des enquêtes spécifiques ont concerné l'étude des migrations à partir des pays d'origine. De cette façon, les migrations de retour ont été analysées depuis quelques pays. Les migrations de retour dans les pays du Maghreb ont été étudiées à partir des enquêtes réalisées par le MIREM en Tunisie, au Maroc et en Algérie (Cassarino, 2008 b). Une autre enquête particulière a été menée sur les migrants de retour en Tunisie par l' « Office des travailleurs tunisiens à l'étranger » (Mesnard, 2004). Les enquêtes égyptiennes sur les forces de travail ainsi que sur le marché du travail ont aussi permis l'étude des migrations de retour (McCormick et Wahba, 2001 et 2003 ; Whaba et Zenou, 2008). En Asie, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et le Bureau fédéral pakistanais des statistiques a réalisé une enquête sur les retours des migrants au Pakistan (Ilahi, 1999).

Quelques rares enquêtes ont collecté des données à la fois dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil. C'est notamment le cas du « Mexican Migration Project », qui existe depuis 1982 dans le but d'avoir une meilleure compréhension du complexe processus de la migration mexicaine vers les Etats-Unis. L'enquête a lieu chaque année, pendant les mois d'hiver, lorsque les travailleurs saisonniers mexicains sont dans leur pays d'origine. Cette enquête se fait à trois niveaux distincts : au niveau communautaire, au niveau du ménage et au niveau individuel. L'enquête se fait également de l'autre côté de la frontière auprès des migrants mexicains qui se sont installés aux Etats-Unis et qui ne retournent plus chaque année dans leur pays d'origine. Le but du projet est de travailler sur un échantillon binational représentatif. Les enquêtes du projet contiennent des questions sur les déterminants du retour des migrants mexicains ainsi que sur leur réinsertion depuis leur retour (Massey et al., 1987 ; Massey et Espinosa, 1997). Par ailleurs, le projet MAFE sur base duquel ce mémoire est réalisé

s'est inspiré du « Mexican Migration Project » pour étudier les migrations entre l'Afrique et l'Europe.

D. Les données sur les retours en Afrique de l'Ouest et au Sénégal en particulier

Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, l'ampleur des migrations de retour, les caractéristiques des migrants de retour et leur réinsertion dans le pays d'origine ont été peu étudiés. Les recensements et quelques enquêtes se sont toutefois intéressés aux migrations internationales et aux retours et donnent des informations utiles sur le sujet. Celles-ci seront développées dans la revue de littérature.

Les recensements des différents pays apportent des éclairages sur le flux des retours et sur le profil des migrants de retour. Cependant, en général, ils dressent des tableaux incomplets des migrations de retour car les individus sont le plus souvent identifiés sur base du lieu de résidence qu'ils avaient quelques années avant le recensement. Dans le recensement sénégalais de 2002, il s'agit de leur lieu de résidence cinq ans avant le recensement. Ainsi, les individus qui sont partis et revenus dans une période de moins de cinq ans avant le recensement ne sont pas considérés comme des migrants de retour. De plus, dans ce recensement, il n'y avait pas de questions spécialement conçues pour connaître la destination des migrants de retour et les dates exactes de départ à l'étranger et de retour au Sénégal. Cela constitue des limites pour analyser de façon précise le phénomène des migrations de retour au Sénégal.

Depuis les années 1990, trois enquêtes réalisées au Sénégal fournissent des informations sur les flux et les expériences migratoires des Sénégalais. En 1993 a eu lieu à Dakar, parmi six autres pays, l'enquête REMUAO (« Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest »), permettant de quantifier les flux migratoires. En 1997 et 1998, l'enquête DEmIS (Déterminants de l'émigration internationale au Sénégal), coordonnée par Eurostat et le NIDI, a été réalisée à Dakar et à Touba dans le cadre du projet « The Push and Pull factors of International Migration ». Enfin, en 2001 et 2002, les enquêtes « 1-2-3 » (sur le marché du travail dans les grandes villes économiques d'Afrique de l'Ouest) ont eu lieu dans sept villes importantes de l'Union monétaire et économique ouest-africaine dont Dakar, et abordent les caractéristiques des migrants de retour.

Une enquête quantitative sur le sujet spécifique des migrations de retour des Ivoiriens et des Ghanéens et de leur impact sur le développement a été menée par l'Université de Sussex au Royaume-Uni en collaboration avec l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée en Côte d'Ivoire et l'Institut de recherches statistiques, sociales et économiques au Ghana. En parallèle, le côté qualitatif a également été développé à travers des entretiens approfondis auprès de migrants de retours dans les deux pays.

Après avoir vu l'émergence du sujet des migrations de retour dans le temps et après avoir souligné des éléments nécessaires à la définition du phénomène, nous avons passé en revue les sources quantitatives qui permettent d'étudier les retours des migrants dans leur pays d'origine. Le cas de l'Afrique de l'Ouest a été peu étudié, mais quelques sources permettent d'avoir des idées sur les flux de retours. La revue de littérature qui suit apporte des éclairages plus précis sur les caractéristiques des migrations de retour et sur la réinsertion des individus dans leur pays d'origine.

La revue de littérature vise à bien documenter le sujet des migrations de retour, de façon à pouvoir émettre différentes hypothèses qui répondent aux questions de recherche que l'on se pose et que l'on testera ensuite par des analyses. Les hypothèses seront énoncées clairement dans le chapitre suivant proposant un cadre d'analyse, et un tableau récapitulatif reprenant chaque hypothèse ainsi que leur justification se trouve à la page 47 (Tableau 6).

A. Les migrations de retour

L'étude des migrations de retour passe, d'une part, par une connaissance précise de l'ampleur du phénomène ainsi que de ses caractéristiques et, d'autre part, par la compréhension des logiques qui le sous-tendent.

1. Ampleur et caractéristiques des migrations de retour

a) Ampleur

Dans les discours publics dans les pays d'accueil, la migration est souvent considérée comme définitive. Par contre, King (2000) affirme dans sa revue de littérature que, dans les pays d'origine, l'intention de rentrer est souvent présente chez les migrants au moment du départ. Faute de données adéquates, les migrations de retour ont été peu quantifiées et étudiées. A un niveau agrégé, il n'est par exemple pas possible de connaître la proportion des migrants qui restent dans les pays de l'OCDE par rapport à ceux qui rentrent dans leur pays d'origine (Dumont et Spielvogel, 2008).

Des estimations peuvent être réalisées à partir de sources des pays de destination et à partir de données collectées dans les pays d'accueil. L'analyse des flux d'entrées et de sorties d'étrangers peuvent donner un aperçu de l'importance des migrations de retour. Ainsi, les sorties d'étrangers depuis les pays de l'OCDE représentent entre 20 et 75 % du volume des entrées de l'année correspondante, selon les pays. Il ressort de cette approche que les sorties ne sont pas marginales, mais il n'y a pas de lien explicite entre les sorties et les entrées dans la mesure où ces dernières ne concernent pas nécessairement les mêmes individus. Des estimations effectuées pour les pays

européens de l'OCDE à l'aide des enquêtes « forces de travail » sur la période 1992-2005 ainsi que pour les États-Unis grâce au recensement de la population de 2000 et de l'« American Community Survey » de 2005 indiquent que 20 à 50 % des immigrants repartent dans les cinq ans suivant leur arrivée, soit vers des pays tiers, soit dans leur pays d'origine.

En ce qui concerne les sources de données collectées dans les pays d'origine, l'enquête REMUAO (« Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest ») a permis de mesurer les flux de sorties des individus d'Afrique de l'Ouest vers l'Europe et les flux de retours des Africains de l'Ouest depuis l'Europe dans leur pays d'origine. Il en ressort que, chaque année (entre 1988 et 1992), environ 22 200 individus âgés au moins de 15 ans migrent des pays d'Afrique de l'Ouest vers l'Europe, tandis que 6 600 en reviennent (Bocquier, 1998). Cela correspond à un ordre de grandeur de 30 % de retours chaque année par rapport aux départs.

Dans le rapport de l'enquête DEMIS sur le Sénégal, Robin et al. (2000) affirment que la moitié des migrants sénégalais qui sont à l'étranger ont l'intention de retourner dans leur pays d'origine, même s'ils ne peuvent pas donner précisément la date de leur futur retour. D'après ces mêmes auteurs, un quart des migrants seraient indécis. Toutefois, il s'agit d'intentions et non de faits.

b) Caractéristiques

Les recherches réalisées sur les migrations de retour à partir des sources disponibles dans les pays de destination et les pays d'origine mettent en évidence des variables qui déterminent de près ou de loin les migrations de retour.

En ce qui concerne la destination des migrants, l'analyse de données provenant de sources disponibles dans les pays d'accueil montre que les estimations des retours varient selon les pays d'origine, ce qui peut s'expliquer en partie par des différences de niveau de développement : la mobilité est plus forte entre des pays de niveau de développement comparable et l'installation plus probable lorsque les disparités de revenus sont plus fortes (Dumont et Spielvogel, 2008). Les résultats de Bratsberg et al. (2007) montrent que, dans le cas de la Norvège, alors que le taux de réémigration moyen (vers un pays tiers ou vers le pays d'origine) au bout de cinq ans est de 50 %

environ, le taux de rétention des ressortissants de pays membres de l'OCDE est de moins de 30 %, tandis que celui des immigrants originaires de pays non occidentaux est de plus de 75 %. Concernant la Suède, la probabilité pour un immigré de quitter le pays varie aussi selon la région d'origine : les migrants originaires d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est sont ceux qui partent le moins (Nekby, 2006).

Les sources disponibles sur les pays d'origine en voie de développement permettent également d'affirmer que les migrants de retours qui sont partis s'installer dans un pays développé sont ceux qui reviennent le moins. L'enquête DEmlS (« Déterminants de l'émigration internationale au Sénégal ») montre que la majorité des migrants sénégalais de retour sont ceux qui avaient migré dans les pays voisins tels que la Gambie et la Mauritanie (Robin et al., 2000). Selon Tall (2002), les Sénégalais ont toujours migré plus dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale qu'en Europe. Massey et Espinosa (1997), qui tirent les mêmes conclusions, suggèrent que les frontières fermées découragent les retours ; les migrations répétées s'avèrent plus difficiles pour les migrants qui vivent dans des pays où la circulation des personnes est strictement réglementée.

La durée optimale de la migration est un thème récurrent dans la littérature empirique. Du point de vue des travaux réalisés à partir de sources dans les pays de destination, aussi bien l'exploitation des enquêtes « emploi » européennes que les analyses effectuées grâce aux registres de population dans les pays nordiques révèlent que plus la durée de séjour dans le pays d'accueil augmente, plus la probabilité de quitter ce pays diminue. Cela peut notamment s'expliquer par la possibilité d'obtenir, au-delà de plusieurs années de résidence, un titre de séjour de long terme, voire la nationalité du pays d'accueil (Dumont et Spielvogel, 2008). Une explication évidente est aussi que, plus le temps d'absence est long, plus le capital affectif et matériel des migrants s'érode, et moins ils ont tendance à retourner dans leur lieu d'origine (Beauchemin, Schoumaker, Henry, 2007).

L'âge au moment du départ est une variable qui a parfois été utilisée pour analyser les retours des migrants. A partir de données sur les migrations des Mexicains aux Etats-Unis (« Mexican Migration Project »), Reyes (2004) révèle que les individus qui migrent à un âge avancé retournent plus rapidement dans le pays d'origine que ceux qui sont partis en étant relativement jeunes. Etudiant le cas européen, Dustmann (2003)

confirme que les individus quittant leur pays d'origine en étant plus âgés ont tendance à rester à l'étranger pour de courtes périodes ; en effet, ils préfèrent vivre dans leur pays d'origine parce que, dans le pays d'accueil, ils éprouvent des problèmes d'ajustement et des difficultés pour acquérir du capital humain spécifique.

Pour ce qui est de l'âge au moment du retour, une étude sur le Danemark réalisée par Jensen et Petersen (2007) montre que la propension au retour est importante au moment de la retraite. Toutefois, comme le met en avant McKenzie (2006), une part prépondérante des migrations de retour s'effectue au début du cycle de vie par des migrants relativement jeunes. Selon lui, les migrants mexicains retournent au Mexique en moyenne à l'âge de 24 ans après trois ans à l'étranger.

Enfin, le moment du départ en migration peut également affecter les probabilités de retour. Au niveau des pays du Nord et plus particulièrement des pays européens, dans les années 1990, l'augmentation des demandes d'asile et les arrivées de migrants par le biais du regroupement familial engendrent un mouvement migratoire important vers l'Union européenne, ce qui conduit les Etats membres à commencer une coopération pour limiter les flux migratoires. Ils se concentrent sur les frontières, en renforçant les contrôles. Ensuite, avec les attentats du 11 septembre 2001, le lien entre flux migratoire et criminalité est renforcé en Occident. L'Europe est traversée par une vague de durcissement de la politique d'immigration et d'asile. La question des flux migratoires est replacée au rang de priorité absolue aux divers sommets européens. La volonté de renforcer les contrôles aux frontières extérieures et de créer un système de gestion coordonnée et intégrée des frontières extérieures de l'Union européenne est de nouveau à l'ordre du jour. En 2004, les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres adoptent le « programme de La Haye ». Ils mettent l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération en ce qui concerne la surveillance des frontières en ayant recours notamment aux services de l'Agence européenne pour la coopération opérationnelle aux frontières (Sayeh, 2009). La littérature n'étudie pas la propension des retours dans le temps. Pourtant, il est possible que la fermeture des frontières soit non seulement un obstacle aux nouvelles arrivées des migrants, mais aussi un frein au retour, parce que les migrants retournés dans le pays d'origine n'auront plus l'assurance de pouvoir revenir sans contrainte dans le pays d'accueil s'ils le souhaitent par la suite.

En ce qui concerne les migrations en Afrique de l'Ouest, les restrictions ne sont pas autant contraignantes. En théorie, la CEDEAO veut que l'immigrant dispose d'une carte de résident pour jouir des droits d'établissement et de résidence dans un autre pays que le sien. Cependant, différents problèmes se posent pour l'application. Premièrement, la carte de résident n'a pas été émise par tous les Etats. Deuxièmement, la majorité des migrants demeurent ignorants de son existence ou n'ont pas en leur possession les papiers nécessaires à son obtention (Kabbanji, Ouedraogo et Piché, 2005). Il en résulte que la circulation entre le pays d'origine et le pays de la CEDEAO d'accueil est loin d'être compromise.

Les variables sur lesquelles nous allons surtout nous focaliser par la suite sont celles que nous venons d'aborder : la destination des migrants de retour, la durée de leur migration, l'âge au départ, et l'année à laquelle ils ont quitté le pays d'origine. La littérature se penche cependant aussi sur d'autres variables telles que le genre (sexe) des migrants de retour, le niveau d'éducation et l'acquisition éventuelle d'une autre nationalité. Celles-ci ne feront pas l'objet d'analyses approfondies dans ce mémoire étant donné les limites que l'on se doit de fixer. Toutefois, vu qu'elles peuvent influencer la survenance des retours, elles seront prises en compte dans les modèles (en tant que variable de contrôle), et il convient par conséquent d'aborder ce que dit la littérature à leur sujet.

En ce qui concerne le genre, les enquêtes « 1-2-3 » sur l'analyse du marché du travail à Dakar ont mis en évidence que les femmes constituent la plus grande proportion des migrations de retour des pays de l'Union monétaire et économique ouest-africaine, tandis que les hommes sont prédominants parmi les retours des pays de l'OCDE (De Vreyer et al., 2008). Ce résultat doit néanmoins être nuancé car il ne précise pas s'il y a un lien ou non avec le fait que les femmes partent davantage en Afrique de l'Ouest et les hommes dans les pays de l'OCDE. En ce qui concerne la durée de la migration précédant le retour, au moyen des données de l'enquête DEmIS (« Déterminants de l'émigration internationale au Sénégal »), Robin et al. (2000) affirment que les femmes reviennent après de plus courtes périodes à l'étranger que les hommes ; ils émettent l'hypothèse que les femmes suivent habituellement leur mari à l'étranger, mais qu'elles retournent plus tôt parce qu'elles sont remplacées par une coépouse. Les premiers résultats de l'enquête MAFE ne montrent aucune différence selon le genre des

probabilités de retour ; il apparaît que les hommes reviennent autant que les femmes et que la durée de la migration est indépendante du genre (Mezger, 2008).

La question de l'influence du niveau d'éducation sur la propension au retour a été également abordée dans plusieurs études. Dans le cas des individus originaires des pays d'Amérique latine et d'Espagne ayant migré aux Etats-Unis, pour les hommes arrivés en 1999 à 30 ans et plus, le taux de retour après cinq ans de résidence était de 34 % pour les moins éduqués, de 4 % pour ceux ayant un niveau d'éducation intermédiaire et de 23 % pour les plus qualifiés. D'autres auteurs, comme Nekby (2006) pour la Suède, ont aussi identifié une relation en « U » pour le niveau d'éducation des immigrants et leur probabilité de retour. Dans d'autres études, il est tenté d'expliquer les différences de propension au retour entre des individus aux niveaux d'éducation différents. Certains présument par exemple que les plus instruits, qui ont des compétences valorisables sur n'importe quel marché du travail, reviennent moins que les individus moins instruits, dont les possibilités d'insertion se trouvent principalement dans le lieu d'origine (Beauchemin, Schoumaker, Henry, 1007).

Rares sont les études qui se concentrent particulièrement sur l'impact que l'acquisition d'une nationalité autre que sénégalaise peut avoir sur les probabilités de retour des migrants. Pourtant, comme le rapport de l'OCDE (2008) le souligne, les différences de probabilités de retour peuvent être attribuées à l'acquisition ou non de la nationalité du pays d'accueil puisque cette dernière permet une installation permanente dans le pays d'accueil.

2. Les approches théoriques des logiques du retour

Le retour et son caractère plus ou moins prévu et rationnel se présentent différemment selon les théories. La théorie de l'économie néoclassique et la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail énoncent des visions très différentes qui sous-tendent la migration ainsi que le retour. Le cadre théorique « push pull » met en évidence des types de raisons spécifiques qui expliquent le retour.

L'approche néoclassique, la plus ancienne et souvent la mieux connue, se fonde sur la notion de l'écart des salaires entre pays d'origine et pays de destination ainsi que sur la prévision de gains plus importants par les migrants dans les pays d'accueil (Todaro,

1969). En absence de différences salariales, la migration n'aurait pas lieu. Dans cette théorie, les individus sont des acteurs rationnels qui décident de migrer suite à un calcul de coûts et bénéfices (Massey et al., 1993).

Selon la théorie néoclassique, la migration est considérée comme permanente pour maximiser des gains tout au long de la vie (Constant et Massey, 2002). Par conséquent, le retour est la conséquence d'un échec à l'étranger parce que les bénéfices espérés de la migration n'ont pas été atteints. L'échec se situe au niveau de la durée du temps que le migrant a passée à l'étranger et au niveau des gains attendus de la migration. La migration n'a pas abouti à une installation permanente et à une réunification familiale, comme la théorie postule qu'elle aurait dû. Par contre, si les différences salariales sont éliminées, cela mettra fin aux mouvements migratoires (Massey et al., 1993), et le retour ne sera pas vu comme un échec dans ce cas.

Plus récemment, la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail a remis en doute les nombreuses conclusions de l'approche néoclassique (Stark et Bloom, 1985). Cette théorie ne considère plus que la décision de migrer est prise par un individu isolé, mais qu'elle est prise au niveau du ménage des migrants. La migration n'a pas seulement lieu pour maximiser des revenus, mais surtout pour minimiser les risques en diversifiant les ressources du ménage, dans un contexte économique contraignant (Stark, 1991). Dans ce cadre, le retour est considéré comme le résultat logique du projet migratoire permettant aux migrants de faire des économies, d'améliorer leurs compétences et d'acquérir de l'expérience (Stark, 1991). La migration est alors considérée comme une réussite lors du retour puisque le migrant a atteint ses objectifs (Cassarino, 2004).

King (2000) développe un cadre théorique simplifié appelé « push pull ». Les types de facteurs « pull » poussent le migrant à rentrer dans son pays d'origine en raison d'une motivation positive spécifique, tandis que les facteurs « push » sont à l'origine du départ du migrant du pays d'accueil au vu de certaines difficultés qui se présentent à lui. Il procède à une telle classification des causes du retour en distinguant les causes économiques, sociales, familiales ou liées au cycle de vie, politiques et d'ordre moral (Tableau 1).

Tableau 1 : Classification de King des facteurs push et pull du retour des migrants dans leur pays d'origine.

	Push	Pull
Causes économiques	La détérioration de la situation économique dans le pays de destination provoque le retour du migrant.	Le développement de la région d'origine et la hausse des salaires motivent les migrants à rentrer.
Causes sociales	Le racisme et les difficultés d'intégration dans le pays d'accueil (que Ammassari et Black appellent les problèmes d'ajustement).	La nostalgie du pays d'origine, le désir d'avoir un meilleur statut social de retour au pays (par la création d'entreprise, par le commerce, par des donations ou par la construction d'une maison).
Causes familiales ou liées au cycle de vie	/	La volonté de migrants de retourner pour se marier, pour retrouver des liens familiaux forts, pour éduquer leurs enfants dans le milieu d'origine, pour passer leur retraite,...
Causes politiques	Les expulsions forcées, les politiques indirectes des pays de destination sur le retour des migrants, comme des restrictions sur le travail, sur le regroupement familial ou la jouissance de certains droits.	Des politiques encourageant et facilitant le retour tels que les avantages fiscaux, l'assistance sociale ou les bourses ménagères incitant au retour.
Raisons d'ordre moral	/	Cas surtout de la vieille génération de migrants d'Afrique de l'Ouest qui, de retour dans un contexte de post-indépendance, nourrissaient un fort sens d'obligation et de devoir envers leur pays. La construction de la nation était un impératif incontestable pour eux.

3. Les approches empiriques des logiques du retour

Les migrants de retour diffèrent en termes de motivations qui les poussent à retourner dans leur pays d'origine. Comme Rogers (1984) le souligne, ces motivations sont très variées et tendent souvent à se télescoper. La recherche sur les migrants de retour au Ghana et en Côte d'Ivoire révèle que les migrants reviennent majoritairement pour des raisons positives, particulièrement l'élite (Black et Castaldo, 2006).

On peut distinguer les retours volontaires positifs des retours « forcés ». Dans sa revue de littérature, Gaillard étudie les facteurs de motivation des migrants qui effectuent un retour volontaire dans leur pays d'origine. Bien que les motifs d'attraction des retours soient très divers, l'enquête sur les migrations de retour des Ivoiriens et des Ghanéens expose qu'un tiers d'entre eux revient pour des motifs familiaux ou professionnels (Black, King et Litchfield, 2003). Gaillard (1994) conclut que la décision de retourner dans le pays d'origine est essentiellement tempérée par l'aspiration à un plus haut statut socio-professionnel.

A côté des retours volontaires, des retours peuvent être « forcés ». Certains résultent d'une expulsion (Gosh, 1999). Dans le contexte actuel de l'élaboration de politiques entreprises par les Etats occidentaux et l'Union européenne depuis les années 2000 dans le but de lutter contre l'immigration illégale, le retour a tendance à devenir synonyme d'expulsion ou de refoulement dans le discours commun. Cependant, il ne faut pas négliger que ce type de raison du retour ne concerne que de faibles effectifs (Cassarino, 2008). En outre, la décision du retour peut être dictée par une tierce personne ou être due à des circonstances externes. Des événements inattendus, tels qu'un décès ou un divorce, peuvent en effet perturber le cycle migratoire et obliger le migrant à rentrer dans son pays d'origine plus tôt que prévu (Cassarino, 2008). Ce type de retour n'a cependant jamais été quantifié.

B. La réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine

1. Les approches empiriques de la réinsertion des migrants de retour

Bien que la littérature empirique ne soit pas abondante sur le sujet, les approches quantitatives se limitent à aborder la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine uniquement sur le plan professionnel. Comme le souligne Gaillard (1994) dans sa large revue de littérature, de retour au pays, le premier souci des migrants est leur réinsertion dans la vie professionnelle. Athukorala (1990), dans son article à propos des migrants de retour au Sri Lanka, soutient que la réinsertion demande un certain temps et que nombreux sont les migrants de retour non-intégrés dans le marché du travail qui souhaitent émigrer à nouveau vu les difficultés de la réintégration professionnelle et la désillusion pendant leur recherche d'un emploi.

S'il est parfois sous-entendu que le changement d'occupation est susceptible d'élever le statut social et le niveau de vie du migrant de retour (Arif et Irfan, 1997), il importe de considérer la réinsertion des migrants de retour sur le plan économique, social, culturel et professionnel. La réinsertion qui se révèle difficile sur quelque plan que ce soit fait souvent l'objet d'un nouveau départ (Ammassari, 2004).

La réinsertion des migrants de retour dans leur communauté d'origine renvoie aux caractéristiques des individus et à celles de leur migration. Les variables sur lesquelles nous allons nous concentrer dans les analyses sont la durée passée à l'étranger, l'âge des migrants à leur retour et la destination de la migration.

Premièrement, la durée passée à l'étranger est un élément important qui a été analysé de multiples fois dans des études de cas sur les migrants de retour. Comme l'affirme Ammassari (2004), plus le séjour est long, plus les gains sont importants, et plus la réinsertion s'avère positive, mais si l'absence du migrant dans le pays d'origine est trop longue, les individus éprouvent des difficultés à se réinsérer.

Deuxièmement, la réinsertion semble se passer différemment selon l'âge qu'ont les migrants à leur retour. C'est ce qui ressort notamment de la recherche menée par Carling (2004) sur les migrations de retour au Cap Vert, où les individus les plus jeunes au moment du retour éprouvent davantage de difficultés pour se réinsérer. Insistant également sur les circonstances dans lesquelles se passe le retour, il fait une distinction entre les migrants de retour classiques, les migrants « revenant les mains vides », les migrants intermédiaires et les jeunes diplômés d'une université étrangère. Les premiers, les plus âgés lors du retour, sont des individus qui ont migré dans les années 1960, qui ont passé la majeure partie de leur vie à l'étranger et qui rentrent au Cap Vert pour vivre une retraite tranquille. Leur pension leur garantit des revenus réguliers. Certains investissent l'argent qu'ils ont épargné dans un petit commerce, tel un bar ou un taxi, ou dans une terre agricole. Dans la plupart des cas, ils ne réintègrent pas le marché du travail et ils profitent des bonnes conditions de vie dans leur pays. La deuxième catégorie de migrants de retour répertoriés par Carling regroupe les migrants de retour plus jeunes qui reviennent les mains vides ; leur migration, plus récente, a été relativement courte et ils se retrouvent dans des conditions de vie semblables à celles précédant leur départ. Soit ils sont revenus volontairement, soit ils ont été expulsés parce qu'ils n'avaient pas de papiers ou qu'ils avaient commis une infraction, comme la

détention de drogues. Le retour est pour eux une expérience humiliante. Ils connaissent de grandes difficultés pour se réintégrer socialement et professionnellement. En ce qui concerne les migrants de retour « intermédiaires », nombreux, ils ont passé une dizaine d'années à l'étranger afin d'accumuler une certaine somme d'argent. Ils ne perçoivent aucune pension, mais leurs économies leur permettent d'augmenter leur niveau de vie. Agés d'une quarantaine d'année en moyenne, ils réintègrent ensuite un travail dans leur pays d'origine pour un salaire local et ne repartent plus à l'étranger. Les jeunes diplômés d'une université étrangère qui rentrent dans leur pays d'origine éprouvent, quant à eux, des difficultés pour trouver du travail à leur retour, et ceux qui en trouvent sont frustrés par la hiérarchie moins qualifiée qui s'impose à eux. Souvent, ils ont envie de repartir à l'étranger.

Il convient de souligner qu'aucune étude empirique n'aborde le thème de la réinsertion selon la destination des migrants de retour.

D'autres variables peuvent intervenir pour expliquer la réinsertion des migrants de retour dans leur pays d'origine, comme le genre, l'acquisition éventuelle d'une autre nationalité et le niveau d'éducation. Ces variables seront introduites dans le modèle que nous réaliserons en tant que variables de contrôle.

La littérature est muette à propos des différences entre les hommes et les femmes à propos de la réinsertion. Aucune étude à notre connaissance n'a été réalisée sur la réinsertion des migrants de retour dans le pays d'origine en fonction de la région dans laquelle ils ont migré. Par contre, en ce qui concerne le niveau d'éducation, quelques recherches donnent des informations. L'enquête sur les migrations de retour au Ghana et en Côte d'Ivoire montre que la moitié des migrants de retour non-qualifiés ont l'intention de quitter à nouveau leur pays d'origine, tandis que, parmi l'élite, ils sont peu nombreux (Black, King et Litchfield, 2003). Pourtant, dans les faits, sur le plan du travail, les migrants de retour qualifiés rencontrent des difficultés quand ils tentent d'introduire des idées, méthodes et procédures nouvelles dans leurs activités ; ils ont une éthique du travail plus poussée, un engagement plus grand, plus d'initiatives. Au niveau social, ils entretiennent des relations ambivalentes avec les non-migrants qui, d'après eux, s'opposent à leurs nouvelles idées parce que ça bouscule l'ordre des choses établi. Ils sont aussi découragés à cause des mauvaises conditions de travail, de la corruption et de la lenteur de la bureaucratie. De plus, ils sont très souvent frustrés de ne

pas pouvoir appliquer certaines connaissances et compétences acquises à l'étranger. Par ailleurs, la culture peut être très oppressante vis-à-vis des migrants de retour : ils font l'objet de nombreuses attentes de la part de la communauté, et il est parfois difficile pour eux de s'y plier (Ammassari, 2005).

2. Les approches théoriques de la réinsertion des migrants de retour

Les théories que nous allons développer fournissent des éléments qui seront utiles dans la formulation de nos hypothèses sur la réinsertion des migrants à leur retour.

a) La théorie de l'économie néoclassique

La théorie de l'économie néoclassique ne s'attache pas particulièrement à l'étude de la réinsertion du migrant dans son pays d'origine. Sur base des postulats de la théorie, on peut néanmoins en déduire que la réinsertion ne s'avère pas évidente. Effectivement, elle considère que ceux qui retournent sont ceux qui ne réussissent pas à l'étranger. Le retour est donc une anomalie, un échec de l'expérience migratoire parce que le migrant n'est pas resté assez longtemps : de retour, il ne revient avec aucune économie et, de plus, il se doit de réintégrer le marché du travail local où les salaires sont beaucoup moins élevés que dans le pays où il a migré. En ce qui concerne le capital humain, la théorie prétend que les compétences qu'il a acquises à l'étranger peuvent difficilement être transférées dans le pays d'origine parce qu'elles ne correspondent pas aux besoins locaux (Cassarino, 2004).

D'après la théorie de l'économie néoclassique, la réinsertion du migrant lors de son retour dans son pays d'origine ne se présente donc pas sous le meilleur jour ; n'étant ni préparée, ni attendue, elle promet d'être difficile.

b) La théorie de la nouvelle économie de la migration de travail

En ce qui concerne la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail, comme l'explique Stark (1991), « le retour fait partie du projet de migration bien préparé qui permet au migrant de gagner de l'argent à l'étranger, d'améliorer ses compétences, d'acquérir de l'expérience (...) ». Il est alors possible de faire la déduction suivante :

puisqu'il a atteint son but, le migrant se réintègre sans difficulté dans son pays d'origine. La théorie ne souligne d'ailleurs aucun obstacle à sa réinsertion.

c) L'approche structurelle

Les structuralistes, quant à eux, n'analysent pas seulement le retour en référence à l'expérience individuelle du migrant, mais aussi par rapport aux facteurs sociaux et institutionnels dans les pays d'origine. Pour évaluer l'échec ou la réussite du retour, ils étudient les réalités économiques, la société d'origine, ainsi que les attentes du migrant au sujet de son retour (Cassarino, 2004).

L'approche structurelle est pessimiste quant à la réinsertion des migrants de retour qui souhaitent induire des changements et être acteurs de développement dans leur pays d'origine. Les partisans de cette théorie se justifient en affirmant que les migrants n'entretiennent pas de relations avec leur pays d'origine durant leur absence. Ils se retrouvent trop longtemps loin des manières traditionnelles de penser et perdent leurs réseaux de relations sociales. De plus, à leur retour, leurs compétences acquises à l'étranger sont difficiles à mettre en œuvre. La littérature structuraliste théorique développe les problèmes d'« ajustement », affirmant que les migrants de retour font face à une certaine résistance de la part de leur société d'origine qui les empêche de mener leurs initiatives comme ils les avaient prévues. Gmelch (1986) affirme que les migrants sont mal préparés à leur retour ; ils ne disposent d'aucun moyen pour avoir conscience des changements sociaux, politiques et économiques qui ont eu lieu dans leur pays pendant leur absence. Il ajoute aussi qu'en cas de non-ajustement, il y aura ré-émigration. Pour innover, en effet, les migrants de retour comptent sur leurs compétences et leur capital financier, alors que les traditions et les valeurs du pays d'origine ont aussi toute leur importance.

d) La théorie transnationaliste

Cette théorie des migrations internationales contribue à une meilleure compréhension des liens économiques et sociaux que les migrants entretiennent avec leur société d'origine, ce que l'approche structurelle nie.

Le transnationalisme voit d'une façon positive le retour et la réinsertion des migrants dans leur pays d'origine. En référence à leurs comportements lors de leur retour dans leur pays, les transnationalistes parlent en termes d'« adaptation ». Ils soutiennent que le retour est préparé par les migrants via des visites régulières dans leur pays d'origine et par des contacts fréquents durant leur migration avec leur famille et leurs amis, mais aussi avec la diaspora. Cela leur permet d'organiser au mieux leur retour, ce qui facilite leur réintégration, même si celle-ci n'est pas toujours évidente. En migrant, les individus ont acquis une identité transnationale, combinant leur origine avec l'identité qu'ils ont acquise dans le pays de destination. Cette identité va déterminer leurs attentes et leurs comportements lors du retour. Il importe de souligner le fait que les transnationalistes sont conscients des difficultés auxquelles font face les migrants de retour lorsqu'ils se réintègrent dans la vie sociale et professionnelle ; l'accent est mis sur les obligations, les attentes, les opportunités et les pressions sociales venant de leur famille et de la diaspora (Cassarino, 2004).

e) La théorie du réseau social

Pour les tenants de la théorie du réseau social comme pour les transnationalistes, les migrants gardent des liens forts avec leur société d'origine. Cependant, dans la théorie du réseau social, ces liens ne sont pas dépendants de la diaspora.

En effet, dans ce courant, les migrants de retour sont des acteurs qui rassemblent les ressources nécessaires pour préparer leur retour. De cette façon, ils font appel aux réseaux socio-économiques et aux relations interpersonnelles au-delà des frontières. Ces relations leur permettent de tirer parti des expériences de retour d'autres migrants, d'avoir des conseils et des informations utiles afin que leur retour et leur réinsertion se passent dans les conditions les meilleures.

Cette dernière théorie souligne le rôle important des compétences, connaissances et expériences que le migrant a acquises à l'étranger pour une bonne réinsertion dans le pays d'origine (Cassarino, 2004).

f) Une nouvelle approche conceptuelle : l'organisation du retour

Cassarino (2004 et 2008) propose une nouvelle approche conceptuelle de la migration de retour qui semble utile dans l'étude de la réinsertion des migrants de retour. L'inspiration de ce nouveau cadre conceptuel trouve son origine dans la lignée de la théorie transnationaliste qui analyse le retour à la lueur des liens économiques et sociaux que le migrant entretient avec sa société d'origine, et de la théorie du réseau social mettant en évidence la mobilisation des ressources nécessaires au bon déroulement du retour. Cassarino insiste sur le fait que, derrière la diversité des expériences migratoires, un élément essentiel doit être pris en considération : l'organisation du retour. Selon les circonstances et les motivations des migrants, le retour peut être plus ou moins organisé. En outre, l'organisation est un processus qui requiert du temps.

L'organisation du retour est un processus qui a lieu dans le temps ainsi que dans la vie réelle, et qui est déterminé par des changements de circonstances personnelles ou contextuelles dans le pays d'accueil ou d'origine. Le concept doit être pris dans un sens large et pas seulement comme la préparation concrète du retour. Ce qui doit être pris en compte, c'est la capacité du migrant à rassembler les ressources tangibles et intangibles pour assurer un retour dans les meilleures conditions. Les concepts « free will » et « readiness » ont toute leur importance dans ce processus.

- *Le concept de « free will »*

Le « free will » (ou le libre choix) est l'acte de décider de l'initiative du retour à un moment qui semble logique et adéquat dans le parcours migratoire. Ce qui importe, c'est que le choix du retour ne soit ni dicté par d'autres ni dû à des circonstances externes. En effet, il peut arriver que des événements inattendus ou des obstacles perturbent le cycle migratoire et obligent le migrant à rentrer plus tôt que prévu. Cela peut avoir des implications sur les conditions de réinsertion du migrant.

- *Le concept de « readiness »*

Le « readiness » (ou le fait d'être prêt) reflète l'étendue selon laquelle le migrant a mobilisé des ressources tangibles et intangibles nécessaires au bon déroulement du

retour. Les ressources qui sont mobilisées lors du retour comprennent le capital financier, humain et social que le migrant de retour a acquis pendant la migration. Il faut également inclure les ressources que le migrant possédait avant son départ à l'étranger.

Le capital financier correspond aux économies accumulées par les migrants par leur travail dans le pays de destination et avec lesquelles ils reviennent dans le pays d'origine. Ensuite, le capital social désigne la richesse potentielle provenant des relations sociales. C'est donc une ressource plus subjective qui fait l'objet de transferts lors du retour des migrants. Enfin, le capital humain comprend l'éducation, les connaissances et l'expérience acquises avant et pendant la migration (Black et Ammassari, 2001).

La mobilisation de ces ressources peut être optimale ou insuffisante. Le temps, l'expérience, les connaissances et la conscience des conditions dans le pays d'origine sont les principaux déterminants de la capacité de « readiness » au retour (Cassarino, 2008).

En définitive, pour être préparé de façon optimale, le retour doit être décidé librement et avoir lieu lorsque suffisamment de ressources tangibles et intangibles ont été mobilisées. Cassarino remarque aussi que la motivation des migrants et les ressources qu'ils ont mobilisées à l'étranger dépendent des circonstances qui se sont présentées à eux à la fois dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine. Ensuite, il propose trois catégories de migrants de retour selon le degré d'organisation qu'ils ont consacré à leur retour. Nous n'avons toutefois pas la possibilité d'étendre nos analyses jusque là dans le cadre de ce mémoire.

Ce mémoire se compose de deux parties. La première vise à mieux connaître les migrations de retour au Sénégal, et la seconde a pour objectif de mieux comprendre la réinsertion des migrants sénégalais revenus au Sénégal. Les différentes hypothèses émises pour répondre aux questions de recherche que l'on se pose ont été inspirées par la revue de littérature. Le cadre d'analyse, comprenant les questions de recherche et les hypothèses, est synthétisé dans le tableau 6 qui se trouve à la page 47.

A. Les hypothèses concernant les migrations de retour au Sénégal

Une meilleure connaissance des migrations de retour passe par l'étude des caractéristiques et des déterminants des retours (1), ainsi que par la compréhension des logiques qui sous-tendent les retours des migrants dans leur pays d'origine (2).

1. Quels sont les facteurs qui caractérisent et qui déterminent les migrations de retour au Sénégal ? Diffèrent-ils selon que les migrants reviennent d'Afrique ou d'un pays du Nord ?

La littérature suggère que différents facteurs influencent les retours des migrants. Certains facteurs ne feront pas l'objet d'une étude approfondie dans ce mémoire. Ceux que nous allons analyser sont la destination, la durée de la migration, l'âge au moment du départ et le moment du départ. Voici les hypothèses que nous émettons à leur sujet.

a) Destination

On pose l'hypothèse que les retours les plus nombreux et qui ont lieu après une période plus brève à l'étranger proviendraient des régions qui sont géographiquement proches du Sénégal. D'un côté, vu la proximité, la majorité des migrants sénégalais reviendraient des pays frontaliers tels que la Gambie et la Mauritanie. D'un autre côté, les logiques de migrations pourraient être différentes selon la destination des migrants ; les migrations en Afrique correspondraient à des séjours temporaires à l'étranger, tandis que les migrations dans un pays du Nord tendraient davantage à suivre une logique d'installation et seraient, dès lors, plus définitives. Enfin, la fermeture des frontières de certains pays, en particulier celles des pays du Nord, décourageraient les retours parce

que les migrants qui y vivraient auraient des difficultés à envisager des migrations répétées par la suite. Il est possible de déduire de ces suppositions que les migrants de retour qui ont vécu dans un pays du Nord pourraient avoir des profils assez distincts de ceux qui reviennent d'un pays d'Afrique, d'où la nécessité d'envisager des analyses distinctes selon l'une ou l'autre destination.

b) Durée de la migration

Il est suggéré que plus le temps d'absence par rapport au pays d'origine est long, plus le capital affectif et matériel des migrants s'érode, et moins ils effectuent de retour. De même, quand le temps passe, les individus ont de plus en plus tendance à s'adapter au pays d'accueil. A contrario, l'hypothèse entend que plus la migration est de courte durée, plus les migrants rentreraient donc au Sénégal. Bien que la littérature ne se soit pas attardée à étudier les durées d'absence en fonction de la destination des migrants, selon nous, il n'y aurait pas de distinction notable.

c) Age au départ

La littérature soutient que les individus qui migrent à un âge avancé retournent davantage et plus rapidement dans le pays d'origine que ceux qui sont partis en étant relativement jeunes, mais aucune information n'est disponible à propos de la région de destination. On pose l'hypothèse que les migrants reviendraient plus rapidement d'un pays du Nord lorsqu'ils sont plus âgés au moment du départ. En effet, il serait encore plus difficile à un âge avancé qu'à un jeune âge de s'adapter au contexte complètement différent que représentent les pays du Nord par rapport au Sénégal. Par contre, étant donné les grandes similitudes du Sénégal avec les autres pays d'Afrique, l'adaptation et l'intégration des migrants plus âgés seraient moins difficiles, ce qui n'avancerait pas le moment du retour.

d) Moment du départ

Enfin, on émet l'hypothèse que le moment du départ en migration affecterait les probabilités de retour en provenance d'un pays du Nord, d'abord à partir des années 1980, puis des années 1990. Un migrant de retour rencontré à Dakar a déclaré que les Sénégalais qui partaient en Europe avant les années 1980 partaient avec des ambitions

spécifiques, souvent dans le cadre des études, et ils revenaient s'installer avec le capital acquis au Sénégal. Selon lui, et nous basons notre hypothèse sur ses déclarations, les migrants partis après cette date reviendraient moins. Puis, dans le courant des années 1990, les Etats européens ont entrepris une coopération pour limiter les flux migratoires. En plus d'être un obstacle aux nouvelles arrivées des migrants, la fermeture des frontières serait aussi un frein au retour, parce que les migrants qui souhaiteraient retourner dans le pays d'origine n'auraient plus l'assurance de pouvoir revenir sans contrainte dans le pays d'accueil par la suite. Après le 11 septembre 2001, les pays du Nord ont été traversés par une vague de durcissement de la politique d'immigration et d'asile, et cela aurait à nouveau un impact important sur les taux de retour. En revanche, en ce qui concerne les migrations en Afrique où les restrictions ne sont pas si contraignantes, les retours seraient moins susceptibles de varier en fonction du temps.

2. Quelles sont les raisons du retour des Sénégalais ?

Les motifs des retours au Sénégal seraient de divers ordres, que l'on peut classer selon leur connotation positive ou négative. En effet, comme le suggère la théorie néoclassique, le retour peut être la conséquence d'un échec à l'étranger parce que les bénéfices espérés de la migration n'ont pas été atteints. Le retour peut aussi refléter des réussites à l'étranger, par exemple lorsque les migrants, qui étaient partis dans une logique de diversification des ressources du ménage, reviennent au pays avec une plus-value, comme le postule la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail. Le cadre théorique « push-pull » retient également de nombreuses causes de répulsion des retours, en distinguant les causes attractives des causes répulsives.

A l'instar de ce que la littérature affirme au sujet des Ivoiriens et des Ghanéens de retour, les retours pour motifs familiaux ou professionnels seraient très importants. Par contre, la littérature montre aussi que les expulsions ne devraient concerner que de faibles effectifs. Enfin, il conviendrait de ne pas négliger les retours dictés par une tierce personne ou dus à des circonstances externes.

B. Les hypothèses concernant la réinsertion des migrants sénégalais de retour

La réinsertion des migrants de retour doit être envisagée dans une triple dimension : professionnelle, sociale et économique. Savoir si les migrants de retour sont restés

durablement dans le pays d'origine ou s'ils sont repartis à l'étranger après le retour devrait être un préalable à toute étude sur la réinsertion. Sur base de la théorie structuraliste qui développe les problèmes d'ajustements que peuvent connaître les migrants à leur retour, on part de l'idée selon laquelle toute réinsertion qui se révèle difficile a tendance à favoriser un nouveau départ. En premier lieu, il s'agit de prendre connaissance des caractéristiques qui influencent les nouveaux départs des migrants de retour au Sénégal et, par là donc, leur mauvaise réinsertion (1). En second lieu, il convient de s'interroger sur l'impact de l'organisation du retour sur la réinsertion (2).

1. Quels sont les déterminants d'une réinsertion difficile pour les migrants de retour au Sénégal ?

a) Destination

Bien que l'on ne dispose pas d'information de la littérature sur la réinsertion des migrants de retour selon qu'ils proviennent d'Afrique ou d'un pays du Nord, on émet une hypothèse à ce sujet. D'après nous, il serait plus évident de se réinsérer au Sénégal pour les migrants qui reviennent d'Afrique, car le contexte dans lequel ils ont vécu un certain temps est semblable à celui de leur pays d'origine. Par contre, lorsque les migrants reviennent d'un pays du Nord, ils doivent se réadapter à un tout autre monde, ce qui ne s'avère pas toujours évident. Ceux-ci effectueraient donc davantage un nouveau départ par rapport à ceux revenus d'Afrique.

b) Durée de la migration

Les théories, si elles ne dictent pas une durée optimale de migration, abordent le sujet de façon indirecte. La théorie de l'économie néoclassique et la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail sous-entendent que le migrant doit passer un certain temps à l'extérieur pour pouvoir réaliser ses objectifs lors du retour. Si la première théorie voit le retour d'un mauvais œil car il n'est pas attendu, la seconde suppose que la durée a été optimale puisque le migrant a atteint ses buts. De même, la littérature empirique suggère que, pour que le retour se passe dans de bonnes conditions, les migrants de retour doivent être restés à l'étranger ni trop longtemps, ni trop peu de temps. Nous présumons que ceux qui se seraient absents pour une période trop courte se retrouveraient dans des conditions de vie semblables à celles précédant leur départ,

qu'ils connaîtraient de grandes difficultés pour se réintégrer socialement et professionnellement, et qu'ils envisageraient par conséquent un nouveau départ. Plus le séjour est long, plus les gains sont importants, et plus la réinsertion s'avèrerait positive. Par contre, si le séjour est trop long, les problèmes d'ajustement vis-à-vis de la société d'origine seraient amplifiés et la réinsertion serait très difficile également. En effet, les migrants de retour au Sénégal auraient perdu les repères qu'ils y avaient avant leur départ. Il est possible qu'ils soient désorientés par le fait que le pays a évolué d'une façon à laquelle ils ne s'attendaient pas. Enfin, le fait que leurs relations après le retour ne soient pas comme elles étaient auparavant peut aussi être un obstacle au bon déroulement de leur réinsertion.

c) Age au retour

A priori et comme le suggère la littérature, les migrants plus jeunes au moment du retour éprouveraient plus de difficultés pour se réinsérer. Le vécu du retour serait autant difficile pour des jeunes diplômés d'universités étrangères que pour les jeunes qui auraient tenté leur chance à l'étranger et qui auraient été contraints de rentrer pour des raisons administratives. En outre, en Afrique, il est souvent considéré que c'est en étant jeune qu'il faut se battre pour améliorer son quotidien. Nous posons l'hypothèse que cela expliquerait une importante proportion de nouveaux départs de jeunes Sénégalais. A l'inverse, les migrants de retour plus âgés effectueraient moins de nouvelle migration. Ils resteraient plutôt auprès de leur famille et jouiraient de leurs gains, spécialement ceux rentrés pour vivre leur retraite au pays.

2. Quel est l'impact de l'organisation du retour sur la réinsertion des migrants au Sénégal ?

Pour l'étude de la réinsertion, nous visons à développer deux aspects sur lesquels Cassarino se base pour élaborer sa nouvelle approche conceptuelle de la migration de retour. Celle-ci se trouve dans la lignée de la théorie transnationaliste et de la théorie du réseau social. Cette approche met l'accent sur l'organisation du retour qui inclut non seulement la volonté du retour, mais aussi la mobilisation du capital financier, humain et social.

a) L'impact de la raison du retour sur la réinsertion

Le concept du « free will » (ou du libre choix) est l'acte de décider de l'initiative du retour à un moment qui semble logique et adéquat dans le parcours migratoire. Ce qui importe est que le choix du retour n'est ni dicté par d'autres ni dû à des circonstances externes. Lorsque tel est le cas, la réinsertion devrait bien se dérouler. Il s'agit de l'hypothèse plus spécifique que l'on entend poser. Elle consiste à affirmer que les migrants rentrés pour une raison positive ne penseraient pas à quitter le Sénégal une nouvelle fois. Par contre, si le motif pour lequel les migrants sont de retour au Sénégal est connoté négativement, ils seraient si mal préparés à l'idée d'être de retour qu'ils auraient le souhait de repartir à l'étranger dès que possible.

b) L'utilité des ressources pour la réinsertion

Le « readiness » (ou le fait d'être prêt) reflète l'étendue selon laquelle le migrant a mobilisé des ressources nécessaires au bon déroulement du retour. Nous ne nous pencherons pas ici sur les différents niveaux d'acquisition de capital et nous ne comparerons pas les migrants qui ont mobilisé beaucoup de ressources par rapport aux autres. Nous souhaitons simplement étudier l'utilité du capital financier, humain et social avec lequel les migrants sont revenus de l'étranger. L'hypothèse plus spécifique veut que les ressources qui ont été mobilisées par les migrants pendant leur migration soient utiles à leur réinsertion au Sénégal.

Chapitre IV : Sources de données et méthodologie

Les hypothèses qui viennent d'être énoncées vont être vérifiées à partir de données quantitatives et qualitatives. Ce chapitre vise à présenter les sources et à synthétiser toute la méthodologie mise en œuvre.

A. Le projet MAFE : des données quantitatives originales

Si de nombreuses enquêtes qualitatives ont abordé la question des migrations internationales des Sénégalais, les données quantitatives sur le sujet sont beaucoup plus rares. Le projet MAFE, à partir duquel ce mémoire est en grande partie réalisé, a pallié à cette insuffisance en collectant des données quantitatives qui permettent de saisir de façon représentative les déterminants, le vécu et les effets des migrations internationales sur le développement du Sénégal.

La migration internationale est un phénomène complexe à appréhender. Pour obtenir des données appropriées à l'étude des migrations internationales, il convient premièrement de tenir compte de la dimension longitudinale. La migration est un événement complexe et renouvelable, et il est nécessaire que les enquêtes saisissent la mobilité des individus dans le temps. Deuxièmement, puisque la migration internationale implique par définition au moins deux pays (pays d'origine et pays de destination), il convient de prendre en considération sa dimension transnationale et collecter des informations à la fois dans le pays d'origine et dans le pays d'arrivée.

Ces deux dimensions ont été intégrées au projet MAFE dont les enquêtes se sont déroulées en 2008 ; les données dont on dispose sont longitudinales et transnationales. D'un côté, la collecte des données a eu lieu dans la région de Dakar où réside approximativement un cinquième de la population sénégalaise (tout le pays n'a pu être enquêté pour des raisons liées aux coûts). D'un autre côté, la France, l'Espagne et l'Italie, les trois pays européens connus pour être les destinations privilégiées des migrants sénégalais, ont également fait l'objet d'une collecte de données.

Le projet MAFE s'intéresse à différents niveaux d'observation et d'analyse. Deux questionnaires, l'un se consacrant aux ménages dakarois et l'autre aux individus eux-mêmes, ont été nécessaires afin de saisir précisément le phénomène des migrations internationales des Sénégalais. En résumé, la stratégie d'échantillonnage et de collecte a

été la suivante : pour commencer, l'enquête ménage a été réalisée auprès de ménages échantillonnés dans la région de Dakar ; ensuite, le questionnaire individuel (biographique) a été soumis à certains individus membres de ces ménages au Sénégal ; enfin, l'enquête a eu lieu auprès de migrants vivant aujourd'hui en France, en Espagne et en Italie. Au total, les échantillons sont composés de 1134 ménages. L'échantillon de l'enquête biographique compte 1067 individus au Sénégal et 200 individus dans chaque pays de destination.

1. L'enquête ménage

Le questionnaire ménage collecte des données sur la composition du ménage, sur ses caractéristiques socio-économiques et démographiques, sur les expériences migratoires de ses membres et sur les transferts d'argent dont il a bénéficié. Il vise à représenter au mieux la population de la région de Dakar et le lien que les ménages ont de près ou de loin avec les migrations internationales. La taille et la composition de l'échantillon sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Présentation de la taille de l'échantillon de l'enquête ménage.

Composition	N
Non-migrants	10 816
Migrants de retour actuels	306
Migrants actuels	1 238
Total	12 360

L'enquête ménage présente des avantages, mais aussi des inconvénients pour la réalisation de nos analyses. Les difficultés se situent au niveau des variables disponibles et du faible échantillon de la population des migrants de retour.

En ce qui concerne les variables disponibles, dans l'enquête ménage, les migrants de retour sont identifiés grâce aux questions sur la première expérience migratoire d'une durée supérieure à un an. Les variables utiles pour étudier spécifiquement les retours sont :

- l'année du premier départ en migration ;
- l'âge au moment du premier départ ;
- l'année du premier retour ;
- l'âge au moment du premier retour ;
- le pays de destination de la première migration ;

En outre, une variable permet de savoir si l'individu se trouve au Sénégal ou à l'étranger au moment de l'enquête, en 2008, et une autre variable renseigne le lieu de résidence actuel des individus. Les informations fournies par le questionnaire ménage ne permettent d'étudier que la première migration et le premier retour. Un individu qui a effectué un retour mais qui ne réside pas au Sénégal au moment de l'enquête n'est pas nécessairement reparti vivre dans le pays où il avait migré la première fois ; dans le cas de migrations successives, l'enquête ménage ne donne pas des informations sur chaque pays de destination (on dispose seulement de la destination de la première migration et du pays de résidence actuel). Par ailleurs, une variable qui n'est pas prise en compte dans cette enquête est le motif du premier retour. Cela constitue des limites pour nos analyses. Enfin, l'interprétation des résultats doit tenir compte du fait que le niveau d'éducation et l'acquisition éventuelle d'une autre nationalité sont des variables qui reflètent la situation des individus au moment de l'enquête et non au moment du retour.

La deuxième limite importante de l'enquête ménage pour nos analyses réside dans le fait que l'effectif des migrants de retour n'est pas élevé. Trois raisons en sont à l'origine.

En premier lieu, prendre tous les individus répertoriés par l'enquête ménage ne convient pas pour réaliser des analyses représentatives sur les migrants de retour. Il faut savoir que différents types d'individus ont été dénombrés à travers l'enquête ménage. Lors de la passation du questionnaire, l'enquêteur a dû prendre en considération :

- tous les individus vivant dans le ménage ;
- tous les enfants du chef de ménage qui ne vivent pas dans le ménage ;
- les conjoints des membres du ménage qui vivent à l'étranger ;
- les autres parents du chef de ménage ou de son conjoint vivant à l'étranger.

Pour l'étude des migrations de retour, il est nécessaire de prendre en considération la population des migrants ayant effectué un retour (numérateur) par rapport à celle des individus ayant déjà migré et donc soumis au risque de retourner (dénominateur). Pour ce faire, il faut disposer d'une information sur l'endroit où se trouve chaque type d'individu au moment de l'enquête. (a). De plus, il faut savoir si l'on détient une information à propos du lieu où vivait chacun avant l'enquête (b). Le tableau 3 résume ces informations à propos de l'échantillon de l'enquête ménage. On peut constater que le dénombrement tel qu'il a été réalisé pour l'enquête ménage ne prend pas en compte

tous les individus qui ont connu l'événement du retour et ceux qui ont été soumis au risque de retourner.

Tableau 3 : Informations sur les individus composant l'échantillon de l'enquête ménage MAFE-Sénégal selon le pays où ils se trouvent au moment de l'enquête et selon la connaissance ou non du lieu où ils vivaient avant l'enquête.

Quels sont les individus composant l'échantillon ?	(a) Dans quel pays se trouvent les individus au moment de l'enquête ?	(b) A-t-on connaissance du lieu où ils vivaient avant l'enquête ?
Les individus vivant dans le ménage :		
- Le chef de ménage	Sénégal	Oui
- Le/ la conjoint(e) du chef de ménage	Sénégal	Oui
- Les enfants du chef de ménage	Sénégal	Oui
- D'autres personnes	Sénégal	Non
Les enfants du chef de ménage qui ne vivent pas dans le ménage	Sénégal ou à l'étranger	Oui
Les conjoints du chef de ménage qui vivent à l'étranger	A l'étranger	Oui
Les autres personnes proches du chef de ménage qui vivent à l'étranger	A l'étranger	Non

A l'exception des enfants du chef de ménage, du chef de ménage lui-même et de son/sa conjoint(e), les individus qui ne vivaient pas à l'étranger au moment de l'enquête et qui ne faisaient pas partie du ménage enquêté n'ont pas été dénombrés. Ces individus ont pu avoir migré et être revenus au Sénégal, mais l'enquête ne les a pas pris en compte ; ils ne se trouvent dès lors pas dans l'échantillon. Par contre, tous les enfants des chefs de ménages enquêtés se retrouvent dans l'échantillon, qu'ils vivent au Sénégal mais dans un autre logement, qu'ils résident à l'étranger, ou qu'ils soient décédés le cas échéant. De même, les chefs de ménage sont dans l'échantillon, et s'ils sont à l'étranger, ce sont leur époux/se qui ont alors le statut de chefs de ménage¹. Par conséquent, les analyses étudiant les migrations de retour doivent avoir lieu uniquement sur base de la population des enfants du chef de ménage, des chefs de ménage et des époux/ses des chefs de ménage.

¹ Puisque le Sénégal est un pays où la polygamie est courante, il est éventuellement possible que notre raisonnement soit biaisé dans le cas où plusieurs coépouses qui vivent dans des ménages différents déclareraient que leur époux est un migrant actuel. Le même individu (l'époux) serait alors inclus plusieurs fois dans l'échantillon. Cependant, les ménages ont été tirés aléatoirement et il est peu probable que ce cas se soit présenté.

En deuxième lieu, pour des raisons de cohérence, il a fallu exclure certains individus de l'échantillon. Nous nous intéressons exclusivement aux individus qui sont nés au Sénégal. Il a donc fallu exclure, sur base du pays de naissance, tous les individus qui sont nés hors Sénégal, à savoir les immigrants au Sénégal, les Sénégalais nés à l'étranger et les descendants d'émigrants résidant hors Sénégal. De plus, étant donné le souci de l'étude concernant la réinsertion des migrants de retour, les individus qui avaient moins de 16 ans au moment de l'enquête n'ont pas été repris dans l'échantillon. La limite d'âge a été fixée à 16 ans, âge à partir duquel les jeunes commencent à prendre leur autonomie. Il aurait été préférable de prendre comme référence l'âge au moment du retour plutôt que l'âge des individus au moment de l'enquête, mais cette option générerait trop de valeurs manquantes. En tenant compte de la population retenue pour les analyses, y compris les critères du lieu de naissance et de l'âge au moment de l'enquête, l'échantillon est réduit à 733 individus migrants, dont 280 migrants de retour. Le tableau 4 synthétise la restriction de l'échantillon selon les différents critères.

Tableau 4 : Constitution de l'échantillon de migrants pour les analyses (nombre d'individus au départ = 12360). Sources de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal.

Critère d'exclusion de l'échantillon	Nombre d'individus exclus	Nombre d'individus restant
Le fait de ne pas être le chef de ménage, son/sa conjoint(e) ou un de ses enfants	4821	7539
Le fait de ne pas être né au Sénégal	294	7245
Le fait de ne pas avoir au moins 16 ans	1756	5489
Le fait de ne jamais avoir migré	4756	733
Le fait de ne jamais avoir été de retour	453	280

En troisième lieu, enfin, certaines analyses font appel aux variables de l'année du premier départ et du premier retour. Or, ces données sont manquantes dans plus de 10 % des cas. Il conviendra donc d'exclure ces observations pour certaines analyses. Il en sera de même pour quelques autres variables.

Par ailleurs, en ce qui concerne les pondérations des analyses réalisées à partir des données de l'enquête ménage, elles ont été utilisées pour le descriptif. Par contre, en raison d'un débat récurrent dans la littérature à propos de l'utilisation des pondérations dans les modèles, les pondérations n'ont pas été utilisées pour les régressions.

Toutefois, notons que les résultats des modèles avec et sans les pondérations vont globalement dans le même sens.

2. L'enquête biographique

Le questionnaire biographique permet les analyses individuelles. Il retrace, en détail, les parcours familiaux, professionnels, résidentiels et migratoires des répondants. L'analyse biographique rend possible l'étude des interactions entre ces différentes trajectoires. Cela est utile, par exemple, pour connaître les conditions familiales, professionnelles et économiques dans lesquelles se trouvaient les individus avant et après leur retour. De plus, les motifs des retours font l'objet d'une question ouverte et peuvent être connus non seulement pour le premier mais pour tous les retours en cas de migrations successives. Au contraire de l'enquête ménage, l'enquête biographique permet de connaître la situation des individus à chaque étape de leur vie depuis leur naissance.

Si l'enquête ménage tend à être représentative de la population dakaroise, on ne peut pas en dire autant de l'enquête biographique. Au Sénégal, à côté des individus non-migrants présents dans les ménages enquêtés, les migrants de retour et les époux/ses des migrants actuels ont été suréchantillonnés (cela n'empêche cependant pas la représentativité). En ce qui concerne les pays de destination, en France et en Italie, aucune base de sondage répertoriant les migrants sénégalais n'était disponible excepté les recensements de 2000. Ceux-ci ont été utilisés pour construire des quotas par âge, genre, régions et catégories socio-professionnelles. Les répondants ont été échantillonnés par des méthodes non-probabilistes : boule de neige, dans la rue, contacts obtenus via des associations de migrants. Les 'padrones' espagnols, registres municipaux dans lequel sont enregistrés tous les résidents y compris les migrants irréguliers, ont permis un échantillonnage aléatoire des migrants sur base des mêmes critères qu'en France et en Italie.

Les données ont été disponibles tardivement pour la réalisation de ce mémoire. Ensuite, elles étaient disponibles sans être nettoyées, ce qui rendait difficile leur exploitation. Par conséquent, elles ont été très peu utilisées.

B. Le terrain à Dakar : des entretiens qualitatifs avec des migrants de retour

Une vingtaine d'entretiens qualitatifs ont été réalisés avec des migrants de retour à Dakar en février et mars 2009. Ces entretiens avaient pour but d'aborder des questions non-couvertes par les données quantitatives et d'approfondir certains résultats des analyses quantitatives. Les entretiens qualitatifs étaient semi-directifs, ce qui a permis de centrer le discours des migrants de retour interrogés autour de différents thèmes définis au préalable et consignés dans un guide d'entretien². L'accent a été mis sur l'expérience migratoire des individus, sur les ressources qu'ils ont pu mobiliser à l'étranger (capital social, capital humain et capital financier), sur le vécu du retour et leur réinsertion au Sénégal.

Pour des raisons éthiques, les migrants de retour échantillonnés par le projet MAFE n'ont pas été recontactés. Il leur avait effectivement été assuré lors de la passation des enquêtes que leur contact resterait confidentiel et qu'ils ne seraient pas sollicités à nouveau par la suite. Trouver des migrants de retour à Dakar ne s'est pas révélé difficile en soi, même s'il s'agissait de notre premier séjour au Sénégal. Nous avons veillé à diversifier au maximum les migrants de retour et à ne pas les trouver seulement à partir des « points de chute » que nous avions au niveau de l'université. Il était important de rencontrer aussi bien des individus issus de milieux aisés et instruits que de milieux plus défavorisés et moins instruits. Le lieu de « recrutement » idéal était donc l'espace public, en particulier la rue et les transports en commun, où tous les individus se côtoient. Nous abordions les gens, leur expliquions notre recherche et leur demandions s'ils ne connaissaient pas des personnes qui ont vécu à l'étranger, que ce soit en Afrique ou en Europe, et qui sont maintenant revenus au Sénégal. Ainsi, de nombreux contacts ont été établis. Notre souci principal était de réaliser des entretiens avec autant de migrants de retour d'Afrique que de pays du Nord, autant d'individus avec un niveau d'éducation faible et élevé, et autant d'hommes que de femmes.

Selon certains Sénégalais, les migrants de retour n'aiment pas se faire connaître à Dakar, en particulier ceux qui ont été expulsés. Le cas de refus pour les entretiens qualitatifs ont cependant été rares³. Il est arrivé que des migrants de retour refusent

² Le guide d'entretien se trouve en annexe 1.

³ Deux refus ont eu lieu un jour dans le quartier de Ouakam. Une étudiante avait parlé de notre recherche à ses voisins, sans préciser nos origines. Ils avaient accepté l'entretien, mais le jour où nous sommes

indirectement l'entretien en étant absents le jour fixé ou en reportant continuellement à plus tard pour des raisons peu crédibles (fatigue, courses à faire,...).

Notre objectif était d'avoir un échantillon d'individus dont les profils et les expériences migratoires différaient. Au total, 23 entretiens ont été réalisés. Ils ont fait l'objet d'un enregistrement. Leur durée variait entre une demi-heure et une heure et quart. Ils ont été retranscrits et analysés ensuite. L'échantillon est synthétisé dans le tableau 5. En annexe 2, un tableau reprend en détail la composition de l'échantillon de migrants de retour rencontrés à Dakar pour les entretiens qualitatifs.

Tableau 5 : Synthèse de l'échantillon des migrants rencontrés à Dakar selon quelques caractéristiques (N=23)

Caractéristiques	Modalités	Nombre de migrants rencontrés
Sexe	Hommes	17
	Femmes	6
Destination	Afrique	9
	Europe	9
	Amérique	2
	Afrique et Europe	3
Niveau d'éducation	Faible	12
	Elevé	11
Cause de la migration	Travail	12
	Etudes	3
	Suivre un membre de la famille	3
	Etudes et travail	5

Si les entretiens avec les personnes instruites se sont révélés longs et riches en informations, on ne peut pas en dire autant des entretiens avec les moins instruits. Le fait de passer par un traducteur mettait une certaine distance entre nous et les migrants de retour, et leurs réponses étaient très brèves. Dans leurs explications ou en ce qui concerne leurs projets de vie, ils s'en remettaient souvent à Dieu et au destin. Les femmes de retour, quant à elles, ont été plus difficiles à trouver que les hommes. Cela tient au fait qu'elles migrent moins (l'enquête ménage MAFE-Sénégal montre que les migrants sont constitués de 35 % de femmes migrent et de 65 % d'hommes). Certains Sénégalais nous ont aussi affirmé que les femmes qui restent longtemps à l'étranger ont moins tendance à revenir au Sénégal parce qu'elles veulent rester présentes auprès de leurs enfants qui ont grandi à l'étranger et qui ne connaissent pas le Sénégal. Il serait

arrivés et qu'ils ont vu la « toubab » (blanche), ils se sont tous les deux rétractés. Par la suite, nous avons appris qu'ils avaient été expulsés d'Italie, de France et d'Espagne à plusieurs reprises.

fréquent, selon certains dires, que les hommes rentrent au Sénégal (et prennent une seconde épouse) tandis que leur première épouse est restée à l'étranger. Les analyses à partir de l'enquête ménage MAFE-Sénégal montre une légère différence des migrations de retour selon le genre : 43 % des femmes migrantes reviennent au Sénégal, contre 48 % d'hommes.

C. Méthodologie

Le mémoire a été réalisé à partir de méthodes quantitatives avec les données des enquêtes MAFE (questionnaires ménage et biographique) et de méthodes qualitatives grâce aux entretiens réalisés avec des migrants de retour à Dakar. Les données et les méthodes utilisées dépendent des hypothèses à tester. Les méthodes plus spécifiques font l'objet d'explications approfondies dans les chapitres suivants, avant d'être mises en œuvre. La synthèse de toute la méthodologie à laquelle on se réfère figure dans le tableau 6.

Tableau 6 : Synthèse des questions de recherches, des hypothèses, des justifications, des données utilisées et des méthodes de la recherche.

Hypothèses	Justification(s)	Données	Méthode 1	Méthode 2
<u>Les migrations de retour au Sénégal</u>				
A. Quels sont les facteurs qui caractérisent et qui déterminent les migrations de retour au Sénégal ? Diffèrent-ils selon que les migrants reviennent d’Afrique ou d’un pays du Nord ?				
<u>1. Destination</u> Les retours d’Afrique seraient plus nombreux et auraient lieu après une plus courte période à l’étranger que les retours d’un pays du Nord.	<ul style="list-style-type: none"> - La mobilité est plus forte entre des pays de niveau de développement comparable et installation plus probable lorsque les disparités de revenus sont plus fortes (Dumont et Spielvogel, 2008) - La majorité des migrants sénégalais de retour sont ceux qui ont migré dans les pays voisins (enquête DEmIS) - Les frontières fermées découragent les retours (Massey et Espinosa, 1997) 	Enquête ménage MAFE-Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse descriptive selon la destination - Kaplan-Meier selon la destination 	Modèles biographique en temps discret des déterminants du retour sans distinction de destination d’une part, et selon que la destination soit les pays du Nord ou l’Afrique d’autre part.
<u>2. Durée de la migration</u> Plus le temps d’absence est court et plus les migrants auraient tendance à rentrer dans leur pays d’origine, sans distinction selon la destination.	<ul style="list-style-type: none"> - Plus le temps d’absence est long, plus le capital affectif et matériel des migrants s’érode dans le pays d’origine, et moins ils ont tendance à y retourner (Beauchemin, Schoumaker, Henry, 2007). - La possibilité d’obtenir un titre de séjour de long terme ou la nationalité du pays d’accueil s’ils y vivent un certain nombre d’années motive les migrants à y rester plus longtemps ; lorsqu’ils obtiennent ces papiers, ils sont moins enclins à retourner dans le pays d’origine (Dumont et Spielvogel, 2008) 	Enquête ménage MAFE-Sénégal	Analyse descriptive selon la destination et la durée de la migration	

<p><u>3. Age au départ</u> - Plus les individus quittent le Sénégal à un âge avancé, plus ils auraient tendance à revenir au Sénégal, quelle que soit la destination - Les migrants qui seraient partis à un âge avancé dans un pays du Nord reviendraient plus rapidement au Sénégal que ceux qui seraient allés dans un autre pays d'Afrique.</p>	<p>- Les individus plus âgés au moment du départ préfèrent généralement vivre dans leur pays d'origine - Dans les pays d'accueil du Nord, les migrants plus âgés éprouvent des problèmes d'ajustement et des difficultés pour acquérir du capital humain spécifique (Dustmann, 2003)</p>	<p>Enquête ménage MAFE-Sénégal</p>	<p>Kaplan-Meier selon l'âge au premier départ et la destination</p>	
<p><u>4. Moment du départ</u> - Le moment du départ en migration affecterait les probabilités de retour en provenance d'un pays du Nord, d'abord à partir des années 1980, puis des années 1990. - La probabilité des retours d'Afrique n'aurait pas évolué dans le temps.</p>	<p>- Un entretien qualitatif a laissé entendre que les Sénégalais qui partaient en Europe avant les années 1980 partaient avec des ambitions spécifiques et revenaient s'installer avec le capital acquis au Sénégal, alors que ceux partis après cette date reviennent moins car ils partent sans but spécifique - Dans les années 1990 et surtout après le 11 septembre, les Etats du Nord ont pris des mesures pour limiter les flux migratoires. La fermeture des frontières est un frein au retour (Massey et Espinosa, 1997) parce que les migrants qui souhaitent retourner dans le pays d'origine n'ont plus l'assurance de pouvoir revenir sans contrainte dans le pays d'accueil par la suite. - En Afrique (ou du moins dans les pays de la CEDEAO où migrent de nombreux Sénégalais), il y a moins d'entraves à la circulation des personnes (Kabbanji, Ouedraogo et Piché, 2005).</p>	<p>Enquête ménage MAFE-Sénégal</p>	<p>Kaplan-Meier selon le niveau d'éducation et la destination</p>	

B. Quelles sont les raisons du retour des Sénégalais ?

<p>Les motifs des retours au Sénégal seraient de divers ordres. Les migrants reviendraient pour des raisons positives mais aussi négatives.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Différentes théories (néoclassique, de la nouvelle économie de la migration de travail et « push pull ») montrent que les retours peuvent avoir des raisons positives ou négatives.- La littérature empirique laisse entendre que les motifs les plus fréquents sont familiaux et professionnels, que les expulsions ne concernent que de faibles effectifs et que les retours décidés par une tierce personne ou dus à des circonstances externes sont aussi nombreux (Gaillard, 1994 ; Black, King et Litchfield, 2003 ; Cassarino, 2008)	<ul style="list-style-type: none">- Entretiens qualitatifs- Enquête biographique MAFE-Sénégal	<p>Analyse qualitative des raisons du retour</p>	<p>Analyse quantitative descriptive des raisons du retour</p>
---	--	--	--	---

La réinsertion des migrants de retour au Sénégal

A. Quels sont les déterminants d'une réinsertion difficile pour les migrants de retour au Sénégal ?

(On part du postulat selon lequel toute réinsertion s'avérant difficile a tendance à favoriser un nouveau départ.)

<p><u>1. Destination</u> Il serait plus évident de se réinsérer au Sénégal pour les migrants de retour d'Afrique que pour les migrants revenant d'un pays du Nord. Les migrants revenus d'un pays du Nord seraient plus nombreux à effectuer un nouveau départ.</p>	<p>D'après nous, les migrants qui n'ont pas quitté le continent africain ont vécu dans un contexte semblable à celui du Sénégal ; cela faciliterait leur réinsertion. Par contre, lorsque les migrants reviennent d'un pays du Nord, ils doivent se réadapter à un tout autre monde, ce qui ne s'avère pas toujours évident.</p>	<p>Enquête ménage MAFE-Sénégal</p>	<p>Analyse descriptive des migrants de retour avec ou sans nouveau départ selon la destination</p>	<p>Régression de Poisson des déterminants d'un nouveau départ</p>
<p><u>2. Durée de la migration</u> Les migrants de retour qui éprouvent le plus de difficultés à se réinsérer et qui souhaitent repartir sont ceux qui sont restés à l'étranger très longtemps ou trop peu de temps.</p>	<p>- Selon nous, les migrants qui se sont absentés très peu de temps se retrouvent dans des conditions de vie semblables à celles précédant leur départ et souhaitent repartir à l'étranger. - Si le séjour est trop long, les migrants connaissent à leur retour des problèmes d'ajustement vis-à-vis de la société d'origine (repères perdus, désorientation car le pays a évolué, et champ de relations restreint) et veulent repartir.</p>	<p>Enquête ménage MAFE-Sénégal</p>	<p>Analyse descriptive des migrants de retour avec ou sans nouveau départ selon la durée de la migration</p>	

<p><u>3. Age au retour :</u> Les migrants plus jeunes au moment du retour éprouveraient plus de difficultés pour se réinsérer et effectueraient davantage un nouveau départ que les migrants plus âgés pour améliorer leurs conditions de vie.</p>	<p>- Les jeunes diplômés d'universités étrangères ainsi que les jeunes qui ont été expulsés de l'étranger sont ceux qui se réinsèrent le moins facilement dans la société d'origine et qui veulent souvent repartir (Carling, 2004). - Durant les recherches à Dakar, il a été entendu que c'est surtout en étant jeune qu'il faut se battre pour améliorer son quotidien.</p>	<p>Enquête ménage MAFE-Sénégal</p>	<p>Analyse descriptive des migrants de retour avec et sans nouveau départ selon l'âge au retour</p>	
<p>B. Quel est l'impact de l'organisation du retour sur la réinsertion des migrants au Sénégal ?</p>				
<p>1. Les migrants rentrés pour une raison positive ne penseraient pas à quitter le Sénégal une nouvelle fois. Par contre, si le retour est connoté négativement, ils auraient le souhait de repartir à l'étranger.</p>	<p>Le « free will » (ou le libre choix) est le premier élément important de l'organisation du retour qui favorise une bonne réinsertion. Si le migrant est contraint de retourner, la réinsertion s'avèrera plus difficile (Cassarino, 2008)</p>	<p>Entretiens qualitatifs</p>	<p>Analyse qualitative du souhait d'un nouveau départ en fonction de la raison du retour</p>	
<p>2. Le capital humain, le capital social et le capital financier mobilisés par les migrants à l'étranger seraient utiles à la réinsertion au Sénégal.</p>	<p>Le « readiness » (ou le fait d'être prêt) reflète l'étendue selon laquelle le migrant a mobilisé des ressources nécessaires au bon déroulement du retour, et c'est le deuxième élément important de l'organisation du retour (Cassarino, 2008).</p>	<p>Entretiens qualitatifs</p>	<p>Analyse qualitative de l'utilité des ressources mobilisées pour la réinsertion</p>	

Chapitre V : Les migrations de retour au Sénégal

Nous étudions les migrations de retour au Sénégal en nous interrogeant, d'une part, sur leurs déterminants tout en mettant l'accent sur des éventuelles différences en fonction de la destination des migrants et, d'autre part, sur les raisons spécifiques pour lesquelles les migrants sénégalais reviennent.

A. Quels sont les facteurs qui caractérisent et qui déterminent les migrations de retour au Sénégal ? Diffèrent-ils selon que les migrants reviennent d'un pays du Nord ou d'Afrique ?

1. Rappel des résultats attendus

On s'attend à ce que les retours d'Afrique soient plus nombreux et qu'ils aient lieu après une plus brève période à l'étranger que les retours d'un pays du Nord. On suppose aussi que plus la durée de la migration serait courte, plus la probabilité des retours augmenterait. Ensuite, on pense qu'un âge plus avancé au moment du départ engendrerait des probabilités de retour plus grandes, et que ces individus rentreraient dans de plus brefs délais dans le cas où le retour proviendrait d'un pays du Nord. Finalement, selon nous, il est probable que les retours des pays du Nord aient été plus fréquents dans le passé, alors que l'écoulement des années n'aurait pas d'impact sur le nombre des retours d'Afrique.

2. Statistiques descriptives

Avant d'entamer les analyses qui décrivent les migrants de retour par rapport aux migrants qui ne sont pas rentrés, il est important de connaître la composition de l'échantillon des migrants de retours.

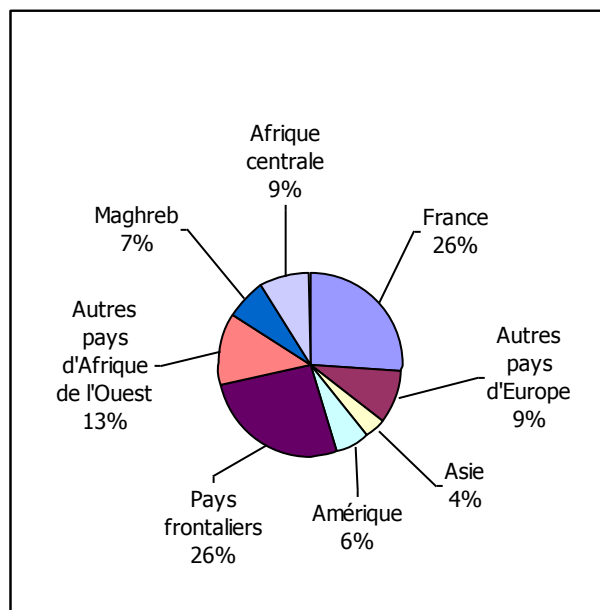
a) Description de l'échantillon des migrants de retour au Sénégal

L'échantillon des migrants qui ont effectué un retour d'au moins un an au Sénégal est composé de 280 individus. Etant donné que la plupart des variables présentent des valeurs manquantes, les 280 individus ne figurent pas dans toutes les analyses. Les données qui se révèlent manquantes pour l'étude d'une caractéristique particulière provoquent la soustraction de l'échantillon des individus concernés. Ainsi, pour la destination, nous

savons que 125 individus ont migré dans un pays du Nord avant de revenir au Sénégal tandis que 153 ont migré en Afrique. Il est possible d'en déduire que l'information était manquante pour deux individus ($125 + 153 = 278$).⁴

Une analyse plus détaillée permet de connaître les principaux pays et régions où ont migré les individus qui ont effectué un retour au Sénégal (Figure 1). On constate qu'un quart des migrants revient de France, connue pour être la destination européenne des Sénégalais depuis longtemps. Un autre quart des migrants de retour provient d'un pays frontalier au Sénégal (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali et Mauritanie). 13 % des migrants de retour ont vécu dans un autre pays en Afrique de l'Ouest, tandis que 7 % seulement sont revenus du Maghreb et 9 % d'Afrique centrale (Cameroun, Gabon et Congo). Les migrations de retour d'un pays européen autre que la France représentent 9 % de l'échantillon, et celles en provenance d'Asie et d'Amérique sont marginales.

Figure 1 : Migrants de retour selon les principales destinations (N=278). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



En ce qui concerne l'âge moyen des migrants de retour au moment de leur premier départ, on constate dans le tableau 7 que les Sénégalais qui partent dans un autre pays d'Afrique sont plus jeunes de 4 ans par rapport à ceux qui quittent le pays d'origine pour aller dans un pays du Nord.

Tableau 7 : Age moyen des migrants de retour au départ de la migration, selon la destination (N=249). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).

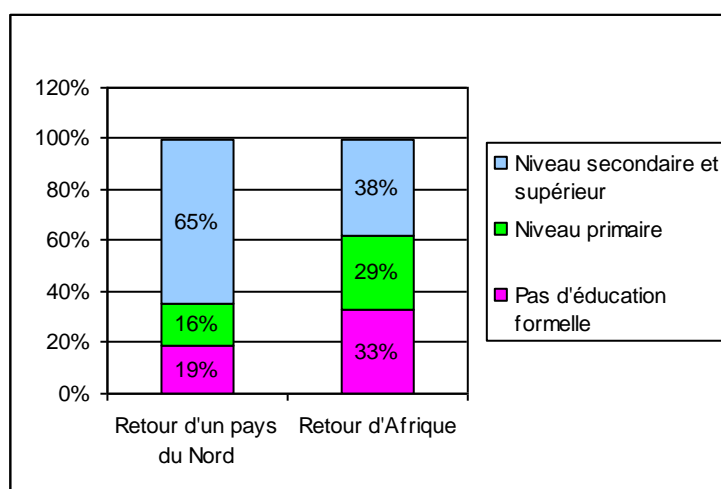
⁴ Cette remarque sur le nombre d'observations est valable pour toutes les analyses réalisées dans ce mémoire.

Age moyen au <u>départ</u> pour un pays du Nord	26 ans
Age moyen au <u>départ</u> pour l'Afrique	22 ans

Les variables du niveau d'éducation et de l'acquisition éventuelle d'une autre nationalité ne reflètent pas les caractéristiques des migrants au moment de leur retour, mais au moment de l'enquête. Il convient donc d'interpréter les résultats de ces deux variables avec précaution.

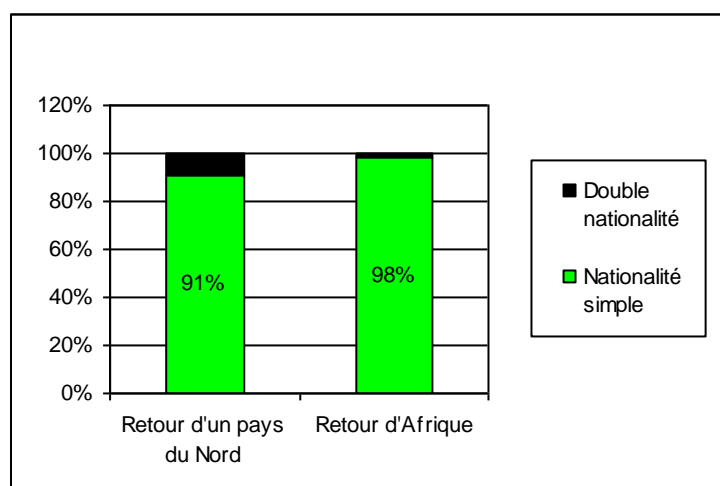
La figure 2 montre que, dans l'échantillon, les migrants de retour d'Afrique sont aussi nombreux dans chaque catégorie de niveaux d'éducation (aucune éducation formelle, niveau primaire et niveau secondaire ou supérieur). Par contre, parmi les retours des pays du Nord, les individus qui ont atteint le niveau secondaire ou supérieur sont prédominants (65 %).

Figure 2 : Migrants de retour de l'échantillon selon la destination et le niveau d'éducation (N=260).
Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



La figure 3 permet de voir que 9 % des migrants revenus d'un pays du Nord disposent d'une double nationalité, mais seuls 2% de ceux rentrés d'un autre pays d'Afrique ont acquis la nationalité du pays d'accueil en plus de la nationalité sénégalaise. Il faut aussi rappeler que la nationalité, dans l'enquête, ne réfère pas à celle(s) dont les individus jouissent lors de leur premier retour, mais qu'elle correspond à la situation au moment de l'enquête.

Figure 3 : Migrants de retour de l'échantillon selon la destination et l'éventuelle acquisition d'une autre nationalité (N=280).
Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



Le tableau 8 reprend le nombre et le pourcentage d'observations des migrants de retour dans l'échantillon selon différentes variables :

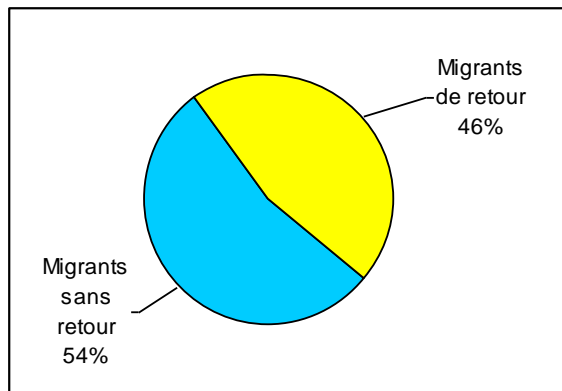
Tableau 8 : Description de l'échantillon selon différentes variables. Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).

Variable	Modalités	Nombre d'observations	%
Migrants de retour		280	100 %
Sexe	Hommes	184	66%
	Femmes	96	34%
Destination	Pays du Nord	125	45%
	Pays d'Afrique	153	55%
Durée de la migration	Moins de 2 ans	69	26%
	Entre 2 et 4 ans	93	35%
	Entre 5 et 10 ans	55	21%
	Plus de 10 ans	46	17%
Niveau d'éducation	Aucune éducation, école coranique et alphabétisation	71	27%
	Niveau primaire	60	23%
	Niveau secondaire et supérieur	129	50%
Age au retour	Moins de 25 ans	78	31%
	Entre 25 et 44 ans	149	60%
	Plus de 45 ans	22	9%
Age au départ	Moins de 16 ans	48	19%
	Entre 16 et 25 ans	108	43%
	Entre 26 et 35 ans	71	28%
	Plus de 35 ans	26	10%
Nationalité(s)	Simple nationalité	266	95%
	Double nationalité	14	5%
Année du départ	Avant 1982	78	31%
	Entre 1982 et 1991	80	32%
	Entre 1992 et 2001	69	27%
	Après 2001	26	10%

b) Description des migrants de retour par rapport aux migrants qui ne sont pas revenus au Sénégal

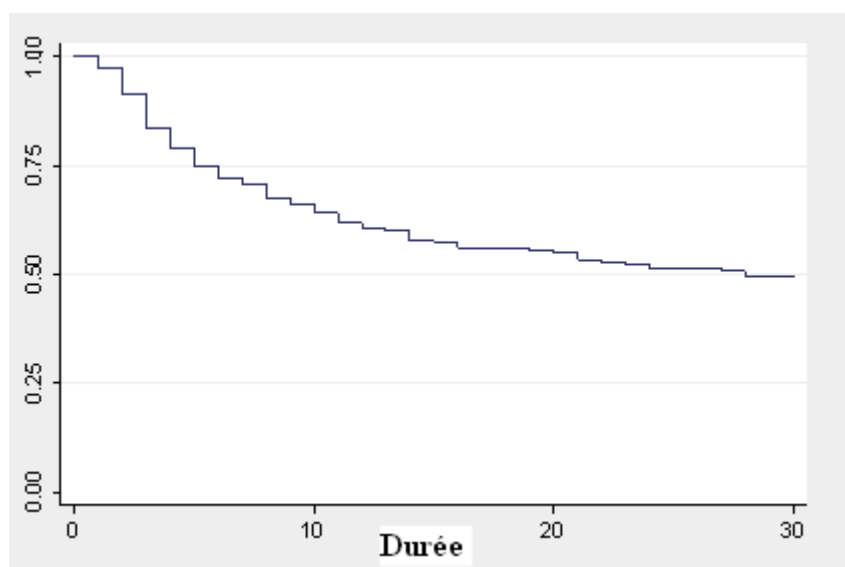
Parmi tous les individus qui ont quitté le Sénégal pour aller vivre à l'étranger, quelle est la proportion de ceux qui ont effectué un retour pendant au moins un an ? Sur les 733 individus migrants sénégalais qui composent l'échantillon, ils sont 46 % à être rentrés au Sénégal, tandis que 54% sont toujours à l'étranger (Figure 4).

Figure 4 : Migrants sénégalais selon qu'ils aient effectué un retour ou non (N=733). *Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).*



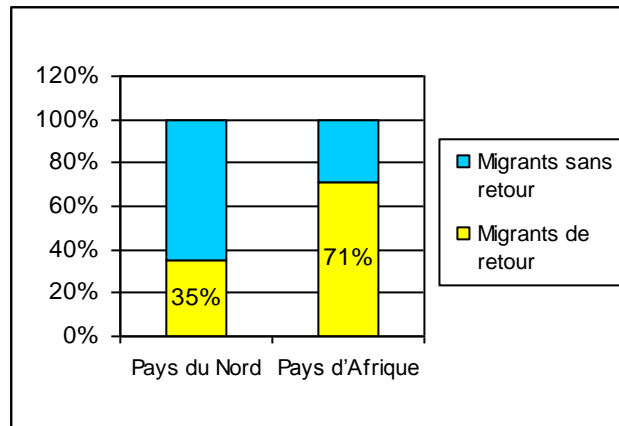
La courbe de Kaplan-Meier (dont la méthode sera expliquée plus loin), montre qu'un peu moins d'un migrant sur quatre est rentré au Sénégal après cinq années passées à l'étranger et que 68 % se trouvent encore au Sénégal après dix ans. Après trente ans, la moitié des migrants est de retour au Sénégal (Figure 5).

Figure 5 : Courbe de survie des migrants rentrés au Sénégal (N=627). *Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).*



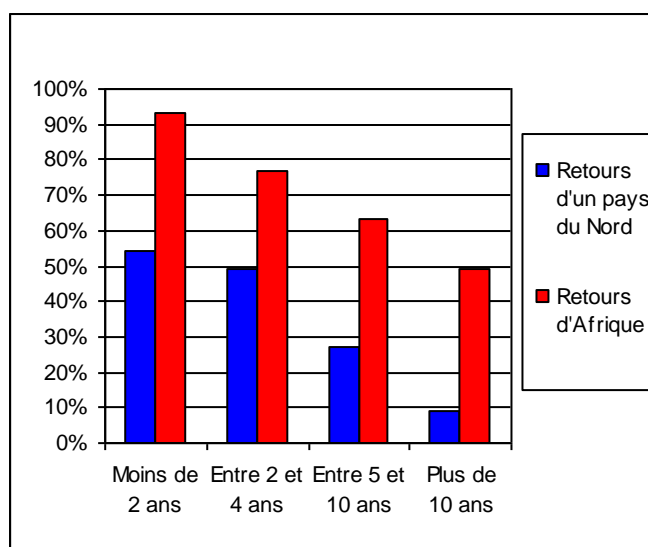
Où ont migré les individus qui ont effectué un retour au Sénégal ? La figure 6 montre que 71 % des migrants qui sont partis en Afrique sont revenus au Sénégal. Les migrants de retour d'un pays du Nord, par rapport à ceux qui y ont migré et comme cela était attendu, sont beaucoup moins nombreux (35 %).

Figure 6 : Migrants sénégalais selon qu'ils aient effectué un retour ou non et selon la destination (N=675). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



Concernant la durée de la migration, on constate dans la figure 7, comme attendu, que plus les migrants restent longtemps à l'étranger, moins ils effectuent un retour. Les retours d'Afrique sont aussi beaucoup plus nombreux que les retours d'un pays du Nord quel que soit le temps passé à l'étranger. Parmi les individus qui ont migré en Afrique, ceux qui sont partis pendant moins de deux ans sont revenus à 93 %, ceux dont la durée de migration se situe entre cinq et dix ans sont revenus à 77 %, et la moitié de ceux dont la durée dépasse les dix ans a effectué un retour. Par contre, les proportions des individus qui ont migré dans un pays du Nord et qui sont de retour sont beaucoup plus faibles à chaque tranche de durée. Pour les migrations de moins de deux ans dans un pays du Nord, 54 % des migrants ont effectué un retour ; ils sont 5 % moins nombreux pour les migrations de deux à quatre ans, mais les proportions descendent à 27 % lorsque les migrants sont partis entre cinq et dix ans, et il y a seulement 9 % des migrants qui reviennent d'un pays du Nord après y avoir passé plus de dix ans.

Figure 7 : Migrants de retour selon la durée de la migration et la destination (N=658). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



Le tableau suivant (Tableau 9) donne le nombre de migrants soumis au risque de retourner pour chaque modalité des différentes variables (sexe, destination, durée de la migration, niveau d'éducation, âge au départ, acquisition d'une autre nationalité, et année du départ). Ensuite, il fournit les proportions de migrants de retour sans distinction de la destination, avant de donner ces proportions pour les retours d'un pays du Nord et pour les retours d'Afrique.

Tableau 9 : Statistiques descriptives des migrants de retour au Sénégal (avec pondérations). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).

Variable	Modalités	Nombre d'observations	% de migrants de retour (sans distinction de destination)	% de migrants de retour des pays du Nord	% de migrants de retour d'Afrique
Statut migratoire		733	46 %	35 %	71 %
Sexe	Hommes	469	48 %	34 %	75 %
	Femmes	263	43 %	36 %	63 %
Destination	Pays du Nord	438	35 %	35 %	/
	Pays d'Afrique	237	71 %	/	71 %
Durée de la migration	Moins de 2 ans	88	74 %	54 %	93 %
	Entre 2 et 4 ans	164	60 %	49 %	77 %
	Entre 5 et 10 ans	175	39 %	27 %	63 %
	Plus de 10 ans	219	21 %	9 %	49 %
Niveau d'éducation	Aucune éducation, école coranique et alphabétisation	120	65 %	53 %	80 %
	Niveau primaire	170	48 %	34 %	67 %
	Niveau secondaire et supérieur	390	39 %	32 %	69 %
Age au départ	Moins de 16 ans	109	52 %	34 %	73 %
	Entre 16 et 25 ans	276	46 %	35 %	67 %
	Entre 26 et 35 ans	170	51 %	31 %	80 %
	Plus de 35 ans	73	45 %	40 %	54 %
Nationalité(s)	Simple nationalité	676	47 %	35 %	71 %
	Double nationalité	57	39 %	35 %	68 %
Année du départ	Avant 1982	113	70 %	56 %	82 %
	Entre 1982 et 1991	156	62 %	52 %	77 %
	Entre 1992 et 2001	186	45 %	32 %	68 %
	Après 2001	179	21 %	9 %	48 %

3. Les analyses de survie

a) L'estimateur de Kaplan-Meier

Certaines des hypothèses que nous avons émises ont une dimension temporelle ; elles prédisent la survenance du retour pour certaines catégories de migrants après une migration de plus ou moins courte durée par rapport à d'autres catégories de migrants. Il convient alors d'adopter des modèles de survie pour analyser les retours. C'est l'estimateur non-paramétrique de la fonction de survie appelé « Kaplan-Meier » qui est utilisé pour calculer les probabilités de ne pas être retourné au Sénégal. A contrario, les probabilités de retour au Sénégal peuvent être calculées.

L'estimateur Kaplan-Meier repose sur le calcul de la population à risque à chaque moment auquel au moins un événement s'est produit tel que le montre la formule suivante. Correspondant à chaque t_i , n_i est le nombre d'individus soumis au risque de retourner et d_i le nombre de ceux qui connaissent le retour au temps t_i :

$$\hat{S}(t) = \prod_{t_i \leq t} \frac{n_i - d_i}{n_i}.$$

Concrètement, l'enquête ménage contient les années du premier départ en migration et du premier retour au Sénégal. L'enquête s'est déroulée en 2008, date à laquelle tous les migrants partis pour la première fois à l'étranger n'étaient pas rentrés. On parle de « troncature à droite » pour les migrants qui n'ont encore jamais effectué de retour (il est bien entendu possible qu'ils rentrent au Sénégal dans le futur). L'estimateur de Kaplan-Meier permet d'en tenir compte. Un indicateur de troncature est effectivement introduit pour indiquer si la durée observée correspond à la durée au moment de l'événement ou de la troncature. Ensuite, il est possible de passer des durées observées à des risques de connaître l'évènement (le retour) au cours du temps. On dispose alors des proportions des retours après une durée spécifique, et on peut observer si les comportements de retour varient selon les différentes catégories d'individus.

Les migrants de l'échantillon sont au nombre de 733, mais certaines valeurs sont manquantes pour l'année de départ ou l'année du retour. Pour mener à bien les analyses, l'échantillon est donc réduit à 627 migrants, dont 235 ont effectué un retour. Cette

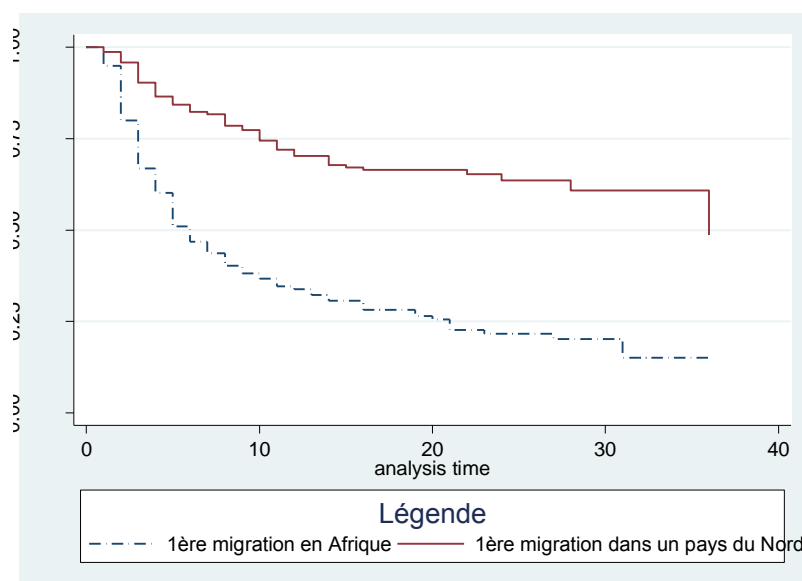
restriction de l'échantillon est nécessaire mais il faut remarquer qu'elle induit un biais. De plus, pour certaines analyses, l'échantillon est encore diminué car certaines variables présentent aussi des valeurs manquantes (par exemple, les valeurs manquantes pour la destination conduit l'échantillon à 594 migrants, dont 235 migrants de retour).

b) Résultats

- *La destination*

Nous posons l'hypothèse que les retours les plus nombreux et qui ont lieu après une plus brève période à l'étranger proviendraient des pays d'Afrique étant donné la proximité et les faibles restrictions par rapport à la circulation des personnes. Cela est vérifié par la courbe de Kaplan-Meier (Figure 8) qui montre que 20 % des migrants partis dans un pays d'Afrique sont rentrés après trois ans et que la moitié d'entre eux rentre après une période de cinq ans. Après dix ans, 40 % se trouve encore à l'étranger, mais il n'y en a plus qu'un sur quatre après une durée de vingt ans. La probabilité de rentrer est donc très élevée pour les retours d'Afrique, surtout dans les cinq premières années de la migration. Par contre, en ce qui concerne les retours d'un pays du Nord, où la fermeture des frontières visant à décourager les migrations repousse les retours des migrants, la probabilité de rentrer est effectivement beaucoup plus faible : après cinq ans, les migrants d'un pays du Nord ne sont que 15 % à avoir effectué un retour et, après dix ans, ils sont 25%. Les migrants des pays du Nord sont encore 70 % à ne pas être rentrés après une période de vingt ans. Les migrants des pays du Nord rentrent donc moins au Sénégal et après une plus longue absence par rapport aux migrants d'Afrique.

Figure 8 : Courbe de survie des migrants selon la destination (N=594). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



Le test du log-rank révèle que les différences entre les courbes sont significatives à un seuil de 1 %.

- *L'âge au premier départ et la destination*

Les résultats confirment l'hypothèse selon laquelle plus les migrants d'un pays du Nord sont âgés au moment du départ, plus rapidement ils reviendraient au Sénégal.

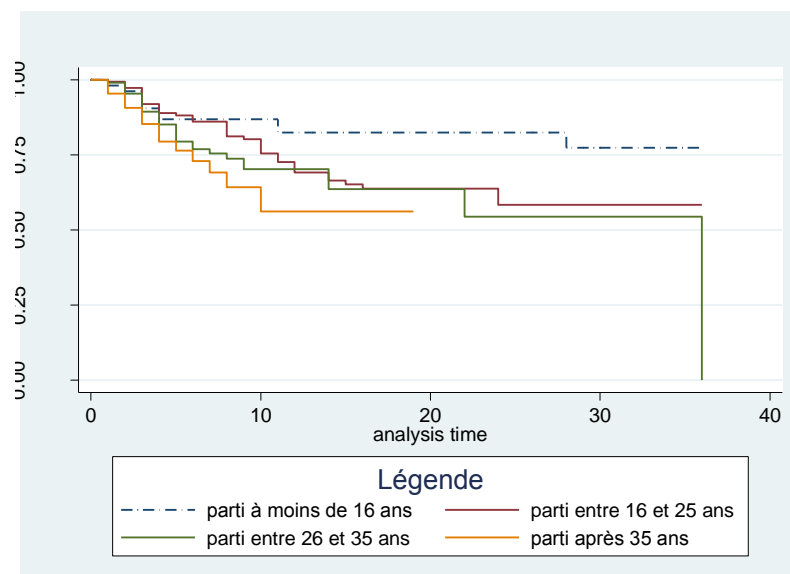
En effet, les migrants partis dans un pays du Nord à un âge avancé retournent plus rapidement dans le pays d'origine que ceux qui sont partis en étant relativement jeunes (Figure 9). Après dix ans, par exemple, seuls 15 % des individus partis à moins de 16 ans sont rentrés au Sénégal, 20 % des 16-25 ans, 30 % des 26-35 ans, mais il y a 55 % des individus plus âgés au moment du départ (plus de 35 ans) qui sont revenus au Sénégal. En outre, les jeunes partis avant l'âge de 16 ans sont ceux qui rentrent le moins : 80 % d'entre eux ne sont pas rentrés après vingt ans à l'étranger. Après cette même période, les individus partis à l'âge de 16 à 35 ans sont 60 %, et ceux qui avaient plus de 35 ans au moment du départ sont 55 %.

Un contraste avec les migrants partis dans un pays d'Afrique est visible (Figure 10). Dans ce cas, quel que soit l'âge au moment du retour, les migrants partis en Afrique rentrent beaucoup plus rapidement et dans des proportions plus importantes au Sénégal. Jusqu'à l'âge de 35 ans, plus ils sont jeunes au moment du départ, plus rapidement ils reviennent. Après une durée de dix ans, la moitié de ceux qui avaient moins de 16 ans au moment du

départ est retournée ainsi que 40 % des 16-35 ans. Par contre, les individus de plus de 35 ans ne sont pas ceux qui rentrent le plus et le plus vite. Leur courbe de survie ressemble davantage à celle des 16-25 ans.

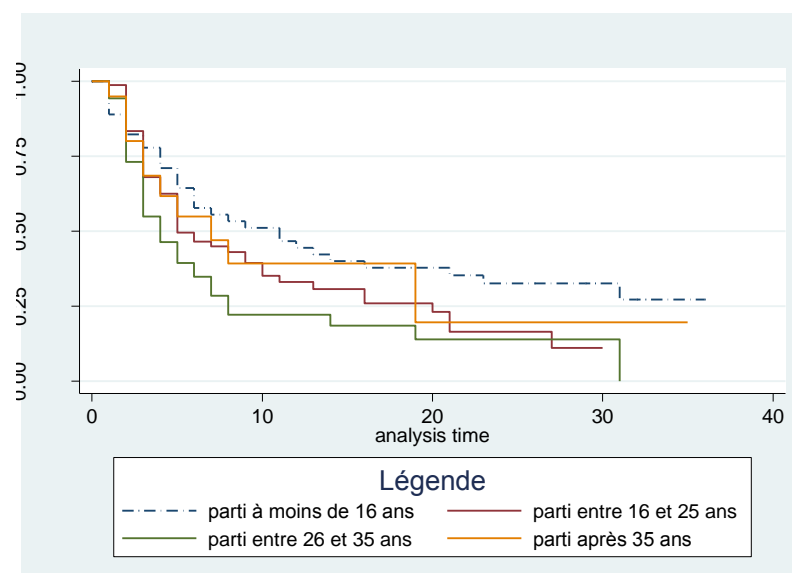
L'analyse de ces deux graphes permet d'affirmer que les individus les plus âgés au moment du départ partent pour des périodes plus courtes par rapport aux plus jeunes lorsqu'ils vont dans un pays du Nord. Il est possible, comme la littérature le suggère, qu'il soit plus difficile pour eux de s'adapter au contexte tout à fait différent des pays du Nord. Par contre, cette observation n'est pas faite pour les migrants plus âgés qui migrent ailleurs en Afrique. Le contexte semblable des autres pays d'Afrique avec celui du Sénégal peut jouer sur le fait que les individus plus âgés sont moins tentés de rentrer plus rapidement.

Figure 9 : Courbe de survie des migrants d'un pays du Nord selon l'âge au premier départ (N=387).
Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



Le test du log-rank révèle que les différences entre les courbes sont significatives à un seuil de 1 %.

Figure 10 : Courbe de survie des migrants d'Afrique selon l'âge au premier départ (N=195).
Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



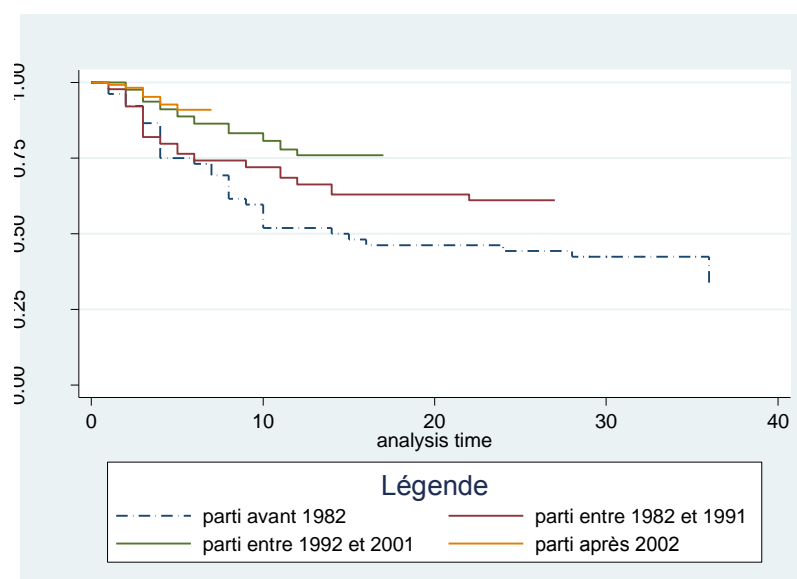
Le test du log-rank révèle que les différences entre les courbes sont significatives à un seuil de 5 %.

- *Le moment du départ des migrants et la destination*

La courbe de survie des migrants partis dans un pays du Nord (Figure 11) montre qu'ils rentrent davantage si leur départ a eu lieu avant 1982 (50 % sont rentrés après une durée de 10 ans), et que les retours sont de moins en moins fréquents et ont lieu dans de moins longs délais plus l'année du départ est récente : ceux qui sont partis entre 1982 et 1991 et ceux partis entre 1992 et 2001 sont rentrés respectivement à 75 % et 85 % après une durée de 10 ans. En ce qui concerne les individus qui ont quitté le Sénégal depuis 2002, seuls 10 % sont retournés au Sénégal après 5 ans. Ces résultats peuvent renvoyer à l'explication suivante. A partir des années 1980, mais surtout dans les années 1990 et après le 11 septembre 2001, les Etats du Nord ont pris des mesures pour limiter les flux migratoires. Les différentes fermetures des frontières s'avèrent être un frein pour les retours car les migrants qui souhaitent retourner dans le pays d'origine n'ont plus l'assurance de pouvoir revenir sans contrainte dans le pays d'accueil par la suite. Plus le temps passe, plus les frontières se ferment, et moins les Sénégalais effectuent donc des retours dans leur pays d'origine.

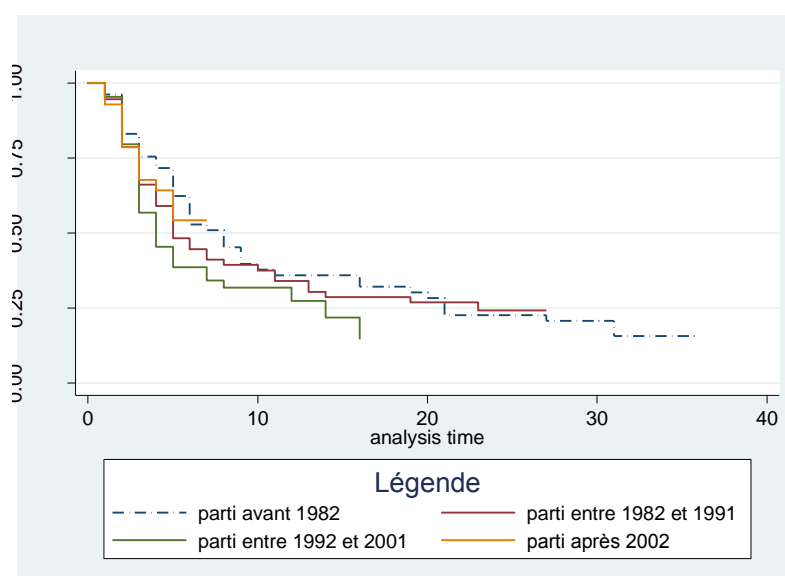
En revanche, comme nous le postulions, la tendance qui prévaut pour les migrants d'un pays du Nord ne s'applique pas aux migrants des autres pays d'Afrique (Figure 12), où le test du log-rank révèle que les différences entre les courbes ne sont pas significatives. Les probabilités de retour au Sénégal pour les individus qui ont migré en Afrique ne sont pas affectées par l'écoulement du temps. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il y a moins d'entraves à la circulation des personnes en Afrique, surtout dans les pays de la CEDEAO où les migrations des Sénégalais sont fréquentes.

Figure 11 : Courbe de survie des migrants d'un pays du Nord selon l'année du départ (N=393). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



Le test du log-rank révèle que les différences entre les courbes sont significatives à un seuil de 1 %.

Figure 12 : Courbe de survie des migrants d'Afrique selon l'année du départ (N=196). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



Le test du log-rank révèle que les différences entre les courbes ne sont pas significatives.

Face aux déclarations des départs en migration, il convient d'être conscient de certains biais dus au phénomène de mémoire sélective de la part des enquêtés. En effet, lorsque les événements (départs et retours) se sont passés il y a longtemps, on a tendance à les oublier. Cela peut avoir un impact sur les tendances des retours. D'un côté, par exemple, le chef de ménage peut omettre de déclarer les départs en migration de certains individus qui sont partis il y a longtemps, et certains de ces individus ont pu revenir au Sénégal. D'un autre côté, il peut aussi oublier de déclarer les retours de plus d'un an que des individus de son

ménage a effectués avant de repartir sans revenir depuis. Dans les deux cas, cela implique que les retours qui ont eu lieu il y a longtemps sont probablement sous-estimés.

En outre, si certains éléments apparaissent clairement à travers les courbes de Kaplan-Meier et que celles-ci permettent d'estimer les proportions de retour selon plusieurs catégories de migrants à différents moments de la période d'exposition, cette méthode présente une limite considérable : il est impossible de tester simultanément les effets de plusieurs variables explicatives. Pour réaliser cet objectif, il convient de se tourner vers les méthodes de régression.

4. La régression des déterminants du retour au Sénégal

a) Le modèle biographique en temps discret

Nous nous interrogeons sur les facteurs dont dépend la migration de retour parmi les individus qui ont quitté le Sénégal. Des régressions logistiques ont été réalisées. Pour ce faire, il était nécessaire de passer des observations individuelles à des données en personnes-périodes.

L'enquête ménage contient des variables sur l'année du premier départ en migration et sur l'année du premier retour au Sénégal. Comme l'évènement étudié est le retour au Sénégal des migrants (variable dépendante), la période de soumission au risque de rentrer commence à l'année du premier départ en migration et se termine soit l'année où le retour s'est produit, soit au moment de la troncature (en 2008, au moment de l'enquête). La durée de la migration est « découpée » en intervalles annuels. La variable dépendante prend une valeur de 0 pour les intervalles au cours desquels l'évènement ne se produit pas, et une valeur de 1 pour l'intervalle au cours duquel il se produit. Si le retour n'a pas eu lieu jusqu'en 2008, les données sont tronquées. L'analyse biographique s'effectue donc à partir d'un fichier en personnes-années.

La régression logistique s'adapte bien à une variable dépendante nominale dichotomique, telle que la survenance ou non de la migration de retour. Les coefficients de ce type de régression s'expriment en rapports de cotes. Ainsi, l'interprétation des résultats se réfère toujours à la comparaison des rapports de cotes de chaque modalité des variables explicatives par rapport à la modalité de référence. Dans ce cas, cela se traduit par la

comparaison des rapports « a effectué une migration de retour » / « n'a pas effectué une migration de retour » pour chaque modalité des variables explicatives selon leur modalité de référence (Mezger, 2008).

Les variables explicatives intégrées au modèle réfèrent aux hypothèses que l'on a posées en plus des variables de contrôle ; il s'agit du sexe, de la destination, de la durée de la migration, du niveau d'éducation, de l'âge au départ, de l'acquisition ou non d'une autre nationalité et de l'année du départ. Certaines variables présentaient des valeurs manquantes. Lorsque tel était le cas, elles étaient rassemblées en une modalité à part afin de ne pas biaiser le modèle (pour des raisons de pertinence, les résultats de ces modalités ne seront pas présentés ici).

Le modèle peut être résumé par les formules suivantes (Schoumaker, 2008) :

$$\text{logit}(p_{it}) = \alpha_t + \beta_1 \cdot x_{1i} + \dots$$

$$\ln\left(\frac{p_{it}}{1-p_{it}}\right) = \alpha_t + \beta_1 \cdot x_{1i} + \dots$$

Cote
Fonction de durée
Variables explicatives

b) Les résultats

Plusieurs régressions ont été réalisées. D'une part, dans un premier modèle, toutes les variables sont comprises, quelle que soit la destination des migrants. Il importait d'effectuer cette régression pour estimer le rôle de la destination sur la probabilité de retour. D'autre part, deux modèles distincts, selon que la destination soit un pays du Nord ou l'Afrique, ont été réalisés. Vu que le profil des migrants de retour s'avérait différent selon l'une ou l'autre destination, il convenait d'étudier les déterminants du retour dans chacun des cas.

- Régression des déterminants du retour au Sénégal sans distinction de destination

La régression (Tableau 10) révèle que la destination est significative à un seuil de 1 % : les individus qui ont migré en Afrique présentent des probabilités beaucoup plus grandes de rentrer au Sénégal que ceux qui sont partis dans un pays du Nord. Cela vérifie donc bien

nos hypothèses et peut s'expliquer de plusieurs façons. Premièrement, la proximité des pays d'Afrique avec le Sénégal favorise les retours. Deuxièmement, la fermeture progressive des frontières des pays du Nord découragent les retours parce que les migrants qui y vivent n'ont pas l'assurance de pouvoir y revenir par la suite s'ils rentrent au Sénégal pour un certain temps. Troisièmement, il est possible que les logiques de migrations soient différentes selon la destination ; les migrations en Afrique correspondraient à un séjour à l'étranger pour réaliser un projet et seraient plus temporaires, tandis que les migrations vers un pays du Nord seraient davantage définitives, dans un but d'installation.

Ensuite, la régression fait apparaître que les personnes qui partent pour une période de deux à quatre ans ont de plus fortes chances de rentrer au Sénégal que celles qui restent à l'étranger pour une durée inférieure à deux ans. Par contre, si les migrants quittent le Sénégal pendant une période de cinq à dix ans, leur probabilité de rentrer est plus faible que ceux qui migrent pendant un an ou deux. Enfin, ce sont les Sénégalais qui s'absentent pendant une longue durée à l'étranger qui présentent les plus faibles probabilités de rentrer au pays. L'hypothèse que nous posions consistait à dire que plus le temps à l'étranger est long, plus la probabilité de rentrer est faible parce que le capital affectif et matériel du migrant dans son pays d'origine s'érode. Cela est donc vérifié pour les durées de plus de cinq ans à l'étranger.

Quant à l'âge au moment du départ, la régression nous montre aussi que les migrants sénégalais qui partent à l'étranger lorsqu'ils ont entre 16 et 25 ans sont plus susceptibles de rentrer que ceux qui partent en ayant moins de 16 ans. La probabilité de rentrer des Sénégalais âgés de 26 à 35 ans au moment du départ à l'étranger, par rapport aux moins de 16 ans, est encore plus forte, et, tout en restant positive, elle décroît lorsque les migrants quittent le Sénégal en ayant plus de 35 ans. Ces résultats sont tous significatifs à un seuil de 1 %. En bref, ceux qui partent à l'âge adulte rentrent plus que les plus jeunes. Cela confirme nos hypothèses.

L'analyse du moment du départ en migration montre que les migrants ne présentent pas de différence en termes de probabilité de retour selon qu'ils sont partis avant 1982 ou entre 1982 et 1991. Par contre, les migrants qui quittent le Sénégal durant les deux décennies suivantes effectuent moins de retours que ceux qui sont partis avant 1982. Cela vient confirmer nos hypothèses de la fermeture progressive des frontières depuis les années 1990, ce qui est un obstacle aux migrations internationales, y compris aux retours.

En outre, la régression logistique pour les variables de contrôle que nous avons introduites souligne que les migrants qui jouissent d'une double nationalité rentrent moins au Sénégal que ceux qui ne disposent que de la nationalité sénégalaise. Le fait d'obtenir la nationalité du pays d'accueil joue donc en défaveur du retour ; il est probable que ces migrants vivent dans de bonnes conditions dans les pays d'accueil et qu'ils n'aient pas d'incitants à retourner au Sénégal. La régression avance des résultats non significatifs pour le sexe et le niveau d'éducation. Les femmes sont autant de retour au Sénégal que les hommes. Il n'y a non plus aucune différence entre les individus instruits et moins instruits.

Tableau 10 : Régression logistique des déterminants du retour, toutes destinations confondues (N=6242). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).

Variables	Modalités	Rapports de cotes
Sexe	Hommes (réf.)	1
	Femmes	1,151
Destination	Pays du Nord (réf.)	1
	Pays d'Afrique	2,950***
Durée de la migration	Moins de 2 ans (réf.)	1
	Entre 2 et 4 ans	1,486**
	Entre 5 et 10 ans	0,701*
	Plus de 10 ans	0,314***
Niveau d'éducation	Aucune éducation, école coranique et alphabétisation (réf.)	1
	Niveau primaire	0,767
	Niveau secondaire et supérieur	0,984
Age au départ	Moins de 16 ans (réf.)	1
	Entre 16 et 25 ans	1,809***
	Entre 26 et 35 ans	2,643***
	Plus de 35 ans	2,460***
Nationalité(s)	Simple nationalité (réf.)	1
	Double nationalité	0,353***
Année du départ	Avant 1982 (réf.)	1
	Entre 1982 et 1991	0,868
	Entre 1992 et 2001	0,556***
	Après 2001	0,403***

***: $p < 0,01$; **: $p < 0,05$; *: $p < 0,10$

$N = 6242$ LR $\chi^2(15) = 185,65^{***}$ Log likelihood = -924,519 Pseudo R2 = 0,091

- *Régression des déterminants du retour au Sénégal avec distinction de destination*

Il est important de réaliser des régressions distinctes sur les déterminants du retour selon que les migrants soient partis dans un pays du Nord ou en Afrique (Tableau 11). Les hypothèses suggèrent des singularités qu'il convient de tester.

En ce qui concerne la durée, nous prédisions que les migrants reviendraient moins avec l'écoulement du temps. Cela se vérifie pour les migrations de plus de dix ans, qu'elles aient lieu dans un pays du Nord ou en Afrique. Lorsque la durée de la migration est très longue, le capital affectif et matériel des migrants dans leur pays d'origine s'érode, ce qui provoque de faibles probabilités de retours. Concernant les retours d'Afrique, les migrants dont la durée de migration est de deux à quatre ans rentrent autant que les migrants qui sont restés moins de deux ans à l'étranger (le résultat n'est pas significatif). Par contre, les individus qui partent entre cinq et dix ans reviennent moins que ceux qui effectuent des migrations d'une durée d'un an ou deux. Les migrants reviennent donc davantage lorsque la période dans un autre pays d'Afrique est courte. Cela ne se vérifie pas complètement pour les migrations dans un pays du Nord. Elles font l'objet de retours plus probables lorsqu'elles durent entre deux et quatre ans par rapport à une durée de moins de deux ans. Quant aux migrants partis dans un pays du Nord pour une durée de cinq à dix ans, ils reviennent autant que ceux dont la migration a duré un an ou deux. Cela peut s'expliquer par le fait que, comme les migrations vers un pays du Nord représentent un certain investissement, les migrants rentrent moins au cours des deux premières années.

Ensuite, pour les migrants d'un pays du Nord, l'âge au départ est tout à fait significatif ; par rapport aux migrants qui ont quitté le Sénégal avant l'âge de 16 ans, ceux qui avaient entre 16 et 25 ans, entre 26 et 35 ans ou plus de 35 ans reviennent davantage. Plus l'âge au moment du départ est élevé, plus la probabilité de rentrer augmente. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il est plus difficile à un âge avancé de s'adapter au contexte complètement différent que représentent les pays du Nord par rapport au Sénégal. En ce qui concerne les migrations qui ont lieu en Afrique, les résultats diffèrent, sans doute parce que la question de l'adaptation à des pays présentant des ressemblances importantes avec le Sénégal n'est pas aussi cruciale pour les individus quel que soit leur âge. Les migrants âgés entre 16 et 25 ans au moment du départ ne sont pas plus susceptibles de rentrer que les moins de 16 ans, et il en est de même pour les plus de 35 ans. Par contre, les migrants âgés entre 26 et 35 ans rentrent plus que ceux âgés de moins de 16 ans au moment du départ.

Les résultats de la régression à propos du moment du départ sont très significatifs pour les migrations dans les pays du Nord. En effet, en comparaison aux Sénégalais qui ont quitté le continent africain avant 1982, ceux qui sont partis pendant la décennie suivante sont moins rentrés. Les migrants partis entre 1992 et 2001 ont encore effectué moins de retours, et la

probabilité s'affaiblit encore pour les départs qui ont eu lieu depuis 2001. L'année du départ des migrants a donc une influence sur la probabilité du retour des pays du Nord. Un migrant de retour rencontré à Dakar avait déclaré que, avant les années 1980, les Sénégalais partaient pour l'Europe avec des ambitions spécifiques et revenaient s'installer avec le capital acquis au Sénégal, mais que, par la suite, les gens sont partis sans objectif précis et sont moins revenus. Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer les retours de moins en moins fréquents depuis les pays du Nord. Selon la première hypothèse, les conditions de vie qui y sont plus favorables pourraient contribuer à allonger les séjours dans ces pays. Une autre hypothèse est d'ordre politique et consiste à penser que les probabilités de retour de plus en plus faibles seraient liées au durcissement progressif des procédures migratoires au niveau européen. Dans les années 1990, les frontières ont commencé à se fermer, avec notamment la mise en œuvre des Accords de Schengen. Depuis le 11 septembre 2001, le lien entre flux migratoire et criminalité s'est renforcé en Occident, ce qui se traduit encore par une vague de durcissement de la politique d'immigration et d'asile. Les mesures prises affectent le nombre de retours dans les pays d'origine, comme il est possible de le constater pour les migrants sénégalais. En revanche, le moment du départ n'a aucun impact sur les probabilités de retour des individus qui ont migré en Afrique, où les résultats de la régression ne s'avèrent pas significatifs. La circulation des personnes en Afrique a effectivement été moins réglementée au cours du temps ; cela a pour effet que la survenance des retours au Sénégal n'est pas affectée par des mesures particulières.

Les variables de contrôle fournissent quelques résultats qu'il convient de remarquer. La régression ne montre pas de différence sur les probabilités de retour en termes de genre pour les migrants revenant d'un pays d'Afrique. Cependant, les femmes reviennent plus que les hommes d'un pays du Nord (résultat significatif au seuil de 10 %). Aucun résultat n'est significatif pour les niveaux d'éducation dans la régression, quelle que soit la destination. Cela signifie que les migrants plus instruits ne reviennent ni plus ni moins au Sénégal, qu'ils aient migré dans un pays du Nord ou en Afrique. Enfin, pour l'acquisition d'une autre nationalité, lorsque les migrants d'un pays du Nord ont acquis la nationalité du pays d'accueil, ils rentrent moins que les autres au Sénégal. En revanche, ce résultat n'est pas observé auprès des migrants partis en Afrique : dans ce cas, ceux qui ont obtenu une deuxième nationalité ne sont pas moins susceptibles de rentrer.

Tableau 11 : Régression logistique des déterminants du retour selon que la destination soit un pays du Nord (N=4237) ou l'Afrique (N=2005). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).

		<u>Destination = Pays du Nord</u>	<u>Destination = Afrique</u>
Variables	Modalités	Rapports de cotes	Rapports de cotes
Sexe	Hommes (réf.)	1	1
	Femmes	1,550*	1,070
Durée de la migration	Moins de 2 ans	1	1
	Entre 2 et 4 ans	1,923**	1,340
	Entre 5 et 10 ans	1,064	0,562**
	Plus de 10 ans	0,361***	0,325***
Niveau d'éducation	Aucune éducation, école coranique et alphabétisation (réf.)	1	1
	Niveau primaire	0,544	0,781
	Niveau secondaire et supérieur	0,782	0,944
Age au départ	Moins de 16 ans (réf.)	1	1
	Entre 16 et 25 ans	3,413***	1,466
	Entre 26 et 35 ans	5,408***	2,159***
	Plus de 35 ans	9,304***	1,336
Nationalité(s)	Simple nationalité (réf.)	1	1
	Double nationalité	0,319**	0,484
Année du départ	Avant 1982 (réf.)	1	1
	Entre 1982 et 1991	0,488**	1,144
	Entre 1992 et 2001	0,222***	0,926
	Après 2001	0,116***	0,858

*** : $p < 0,01$; ** : $p < 0,05$; * $p < 0,10$

Régression pays du Nord :

$N = 4237$ LR $\chi^2(14) = 86,08^{***}$ Log likelihood = -434,131 Pseudo R2 = 0,09

Régression Afrique :

$N = 2005$ LR $\chi^2(14) = 65,43^{***}$ Log likelihood = -472,33 Pseudo R2 = 0,065

B. Quelles sont les raisons du retour des Sénégalais ?

1. Rappel des résultats attendus

Il est attendu que les motifs des retours au Sénégal seraient de divers ordres, que l'on pourrait classer selon leur connotation positive ou négative. Les retours pour motifs familiaux ou professionnels seraient très importants. Par contre, les expulsions ne devraient concerner que de faibles effectifs. Enfin, il conviendrait de ne pas négliger les retours dictés par une tierce personne ou dûs à des circonstances externes.

2. Approches utilisées

Pour vérifier ces hypothèses, deux approches ont été utilisées : l'analyse des raisons du retour dans les entretiens qualitatifs ainsi que l'analyse de données quantitatives sur les motifs des retours disponibles dans l'enquête biographique de MAFE Sénégal.

En ce qui concerne l'approche quantitative, les motifs des retours ne faisaient pas l'objet d'une question particulière dans le questionnaire ménage (ce qui nous a empêché d'introduire une telle variable parmi les déterminants du retour). Par contre, le questionnaire biographique de l'enquête MAFE-Sénégal contient une question ouverte sur les raisons de chaque retour⁵. De cette façon, il a été demandé à tous les individus, pour tous les retours d'au moins un an qu'ils ont effectués au Sénégal, les raisons pour lesquelles ils étaient rentrés. Au total, 314 retours ont été recensés. Ils ont été effectués par 251 migrants ; en effet, certains individus sont rentrés plusieurs fois au Sénégal pendant plus d'un an. Les 251 migrants ont déclaré 355 motifs de retour. En effet, puisque la question sur la raison du retour est une question ouverte, les enquêtés pouvaient déclarer plusieurs raisons.

3. Résultats

Pour étudier les motifs des retours au Sénégal, à partir des entretiens qualitatifs, nous avons commencé par classer les retours d'« échec » au sens de la théorie néoclassique et les retours de « réussite » comme l'entend la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail. Nous avons aussi réalisé une classification sur base du facteur « push » ou « pull » des retours. Cependant, il est ressorti que les schémas binaires ne conduisaient pas à des résultats tout à fait satisfaisants. Néanmoins, l'idée qu'il y a aussi bien des retours positifs que négatifs a été retenue.

L'approche qui a alors été adoptée est la catégorisation des motifs des retours en différents registres, en veillant à distinguer les retours à connotation positive de ceux qui sont connotés négativement. Etant donné que le but est de quantifier les types de retour, l'analyse a été réalisée à partir des données de l'enquête biographique MAFE-Sénégal.

⁵ L'inclusion d'une variable sur les raisons du retour parmi les déterminants du retour dans la régression n'était pas possible non plus avec les données de l'enquête biographique parce que les individus enquêtés ne sont pas tous les mêmes dans les deux enquêtes.

Toutefois, comme nous le verrons, les entretiens qualitatifs se sont révélés précieux pour pouvoir classer par registres les motifs déclarés dans l'enquête quantitative. Les registres reprenant les grands types de raisons de retour contiennent pour la plupart des sous-registres qui distinguent les raisons négatives et les raisons positives⁶.

a) La classification des motifs

Premièrement, en ce qui concerne le registre des raisons familiales, il est possible de différencier trois types de raisons.

- Les motifs liés à une démarche de construction de la famille, vus comme positifs. Par exemple, Kouna, qui a passé de longues années en Italie, est rentré afin d'être présent et de vivre avec ses deux épouses et ses enfants. Il importait pour lui, après une si longue absence, de s'occuper des siens.
- Les motifs liés à la survenue d'un événement familial inattendu, ce qui est considéré comme négatif. Par exemple, Moustapha, qui vivait en Guinée-Bissau au moment où son père est décédé, a dû rentrer au Sénégal : *« Mon père est décédé, et en ce temps-là, il n'y avait personne. Mes frères étaient en Europe. C'était moi seul qui étais là, alors je suis revenu »*.
- Les motifs de retour en lien avec la décision d'un membre de la famille. C'est le cas de Saty, qui a dû revenir des Etats-Unis parce que son mari l'avait décidé : *« C'était la décision de mon mari que je reste ici. La maison était finie et il n'y avait personne dedans. Il fallait que j'y reste. C'est la décision de mon mari. Je ne peux pas faire autrement. Je dois faire comme il veut, quoi. »*

Deuxièmement, parmi les motifs professionnels, on peut distinguer deux types de raisons.

- Les raisons liées au manque de travail dans le pays d'accueil. C'est le cas d'Abdoulaye qui, après ses études en France, a fait des démarches pour pouvoir y travailler, mais en vain : *« J'avoue que j'ai cherché [de l'emploi]. J'ai déposé plusieurs demandes. Je pense que ce n'est pas loin d'une centaine de demandes visant des sociétés qui avaient des activités qui m'intéressaient. Mais disons que je n'ai jamais eu de réponse positive »*. Il est alors rentré au Sénégal.
- Les raisons en lien avec le souhait de travailler au Sénégal. Pape, par exemple, est revenu avec un but bien précis : *« Je suis revenu avec des ambitions de faire des affaires, de me faire un peu d'argent. Je suis revenu en tant qu'imprimeur »*.

⁶ Le tableau de codification se trouve en annexe 3.

En troisième lieu, les motifs ayant trait au bien-être des individus ont été repris sous deux angles différents.

- Les motifs en lien avec les conditions de vie difficiles dans le pays d'accueil, comme Bachir, qui est rentré au Sénégal parce qu'il ne se sentait pas bien dans le pays d'accueil : « *Je n'ai pas trop apprécié la vie en France. C'est pas facile d'être loin de son pays, d'être étranger, de vivre comme un immigré. J'habitais dans un foyer et c'était tout petit. Je restais toujours tout seul, en train de fumer des cigarettes* ».
- Les motifs liés à l'envie de vivre dans le pays d'origine. Bintou, par exemple, sentait le besoin de retourner vivre au Sénégal : « *Avant, je venais chaque année, mais là ça faisait longtemps, avec les grossesses, ça faisait deux ans ou trois ans. J'avais vraiment le mal du pays* ».

En quatrième lieu, il s'agit des raisons du retour liées aux études.

- Il y a les retours dans le but de faire des études. Saliou, par exemple, ne voyait pas l'utilité de continuer sa formation au Maroc alors qu'il pouvait étudier la même chose au Sénégal.
- Il y a aussi les retours à la fin des études à l'étranger. C'est le cas de Seydou, qui est rentré au Sénégal après les deux ans de formation au Cameroun.

Ensuite, les raisons administratives ont été prises en compte.

- Les retours peuvent être en lien avec des problèmes de papiers. Ainsi, par exemple, Yézidou a été expulsé d'Espagne : « *J'étais parti faire des achats, j'étais dans la rue, et comme je n'avais pas de papiers, ils m'ont ramassé. Ils m'ont rapatrié* ».
- Il se peut également que les retours soient liés à l'obtention de papiers facilitant les allées et venues entre pays d'origine et pays d'accueil.

Un autre registre regroupe les motifs de santé.

- Il est possible de revenir dans le pays d'origine à cause d'une maladie
- Il se peut également que des migrants reviennent après avoir été soignés dans un pays d'accueil.

Un registre reprenant tous les motifs d'investissement au Sénégal a été constitué.

Les raisons liées au cycle de vie sont les retours des personnes âgées et des retraités ; elles sont regroupées également dans un registre particulier.

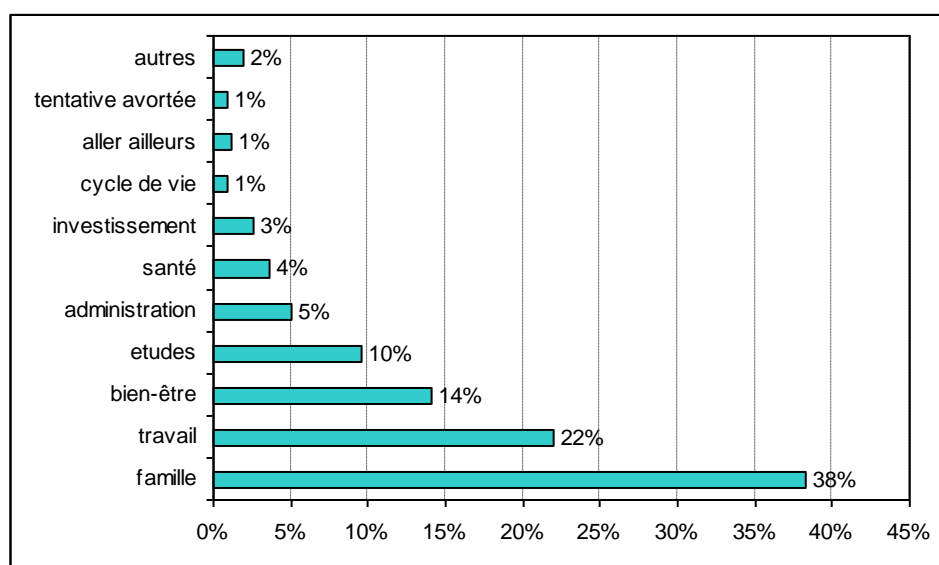
De plus, les retours effectués en vue de repartir ailleurs ont été regroupés dans un seul registre. C'est le cas de Malik, qui voulait aller en Europe après la Côte d'Ivoire : « *Après, je suis revenu au Sénégal mais je voulais partir en Europe, quoi* ».

Enfin, les retours en raison de tentatives sans succès parce que l'individu n'a pas réussi à atteindre la destination désirée font l'objet d'un dernier registre.

b) Les proportions des différents types de retour

La figure 13 montre les proportions des motifs de retours calculées à partir des réponses aux questions ouvertes dans l'enquête biographique. Ces proportions sont analysées et chaque type de motif est illustré par quelques réponses données dans les questionnaires biographiques quantitatifs.

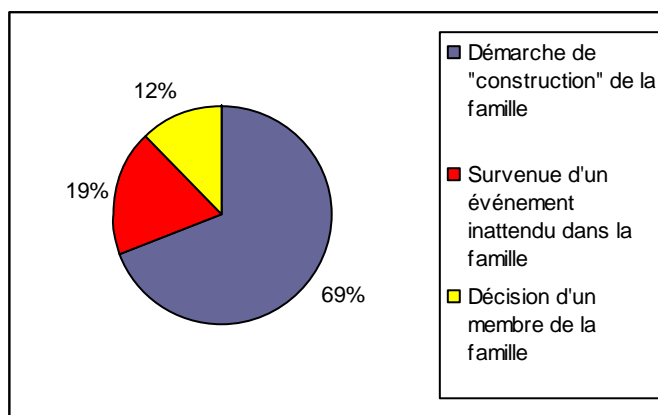
Figure 13 : Les motifs des retours au Sénégal (N=355). Source de données : Enquête biographique MAFE-Sénégal (2008).



Les retours liés à des raisons familiales sont les plus fréquents, loin devant tous les autres motifs. Ils constituent 38 % des motifs déclarés. La figure 14 montre que la première et principale catégorie des retours familiaux concerne les individus qui rentrent dans la logique positive de construction de la famille (69 %) : « *Je voulais me marier et fonder une famille* », « *Je voulais m'occuper de ma famille et arranger des choses* », « *Pour l'éducation de mes enfants* », « *Ma famille me manquait* », « *Pour rejoindre mon conjoint* »,... Un retour pour raison familiale sur cinq a une connotation négative ; il s'agit des retours ayant lieu en raison de la survenue d'un événement familial inattendu qui les rappelle au pays, tel un décès, la maladie d'un proche, un divorce ou de problèmes conjugaux : « *Je voulais rentrer après mon divorce* », « *J'avais des problèmes de cohabitation avec mes coépouses* ». Enfin, le retour peut être décidé par une tierce personne : « *C'était la décision de mon mari* », « *Mon père voulait que je rentre* ». Ce

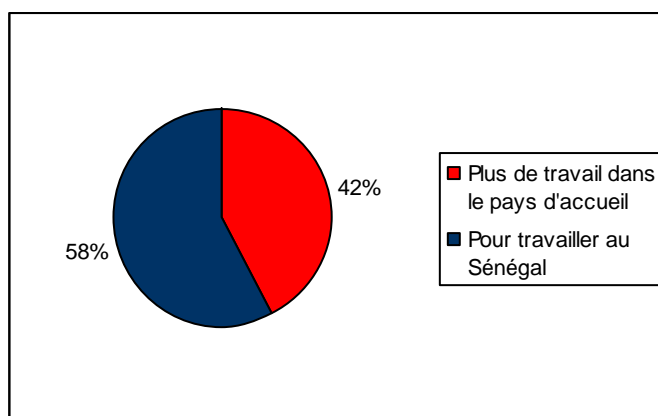
sous-registre comprend 12 % des motifs familiaux, et il ne nous appartient pas de dire si c'est positif ou négatif.

Figure 14 : Les retours au Sénégal pour raisons familiales (N=132). *Source de données : Enquête biographique MAFE-Sénégal (2008).*



Un migrant sur cinq revient au Sénégal pour une raison professionnelle. D'un côté, il y a ceux qui reviennent parce qu'ils n'ont pas ou plus de travail dans le pays d'accueil : « C'était la fin de mon contrat », « J'étais au chômage », « J'ai été licencié », « J'avais du mal à trouver un emploi », « Les affaires ne marchaient pas ». Quatre personnes de ce registre sur dix sont concernées par cet aspect négatif. De l'autre côté se trouvent ceux dont la raison du retour est liée au désir de travailler au Sénégal. Ceux-là sont près de six sur dix et reviennent dans le cadre d'une démarche positive pour chercher du travail, parce qu'ils ont une opportunité pour travailler, parce qu'ils ont un contrat, pour faire du commerce, pour travailler dans la restauration ou pour monter une affaire (Figure 15).

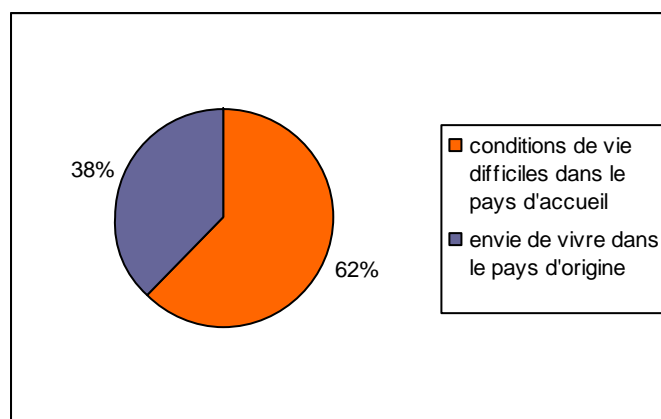
Figure 15 : Les retours au Sénégal pour raisons professionnelles (N=78). *Source de données : Enquête biographique MAFE-Sénégal (2008).*



La raison qui arrive en troisième position est celle liée au « bien-être » des individus. Il semble important, ici aussi, de distinguer les retours à connotation négative des retours à connotation attractive (Figure 16). Les premiers sont majoritaires. 62 % des retours de ce

registre reflètent le choix des migrants de rentrer à cause de difficultés dans le pays d'accueil : « *J'en avais marre du racisme* », « *Il y avait la guerre et l'instabilité en Côte d'Ivoire* »,... Quant aux seconds, moins nombreux (38 %), il s'agit des retours liés à la volonté de retourner vivre au Sénégal : « *C'est mon pays* », « *Je veux y passer le reste de ma vie* », « *Il y avait l'envie de retourner aux sources* » ou « *J'avais la nostalgie de mon pays natal* ».

Figure 16 : Les retours au Sénégal pour des raisons liées au bien-être (N=50). *Source de données : Enquête biographique MAFE-Sénégal (2008).*



Seuls 5 % des migrants de retour sont revenus au Sénégal pour raison administrative : « *J'ai été expulsé* », « *Mon titre de séjour était arrivé à expiration* », « *Je n'avais pas de papiers* », « *J'ai été rapatrié parce que j'avais commis un délit* ». Cette proportion est donc très faible, comme l'hypothèse le présumait. Toutes ces raisons administratives ont une connotation négative à l'exception d'une raison avancée par un individu qui souhaitait circuler entre pays d'origine et pays de destination et qui est rentré après avoir obtenu des papiers.

Sur les quelques migrants qui sont rentrés au Sénégal à cause de leur santé, pour certains, c'était parce qu'ils étaient malades et pour d'autres, à l'inverse, c'était parce qu'ils étaient guéris.

3 % des retours ont lieu pour des motifs d'investissements : « *Je suis rentré pour investir de l'argent* », « *Je voulais construire une maison* ».

Contrairement à la réputation selon laquelle les migrants qui reviennent s'installer dans leur pays d'origine sont des retraités, l'analyse dévoile que seul 1% rentre pour cette raison !

Enfin, sur le même pied (1%), on retrouve les retours de plus d'un an au Sénégal dont la décision avait trait à celle d'aller ailleurs, ainsi que les tentatives de rejoindre un pays qui n'ont pas abouti.

Dans ce chapitre, nous avons vu que certains facteurs ont une influence sur la probabilité des retours des migrants sénégalais. De cette façon, le profil des migrants de retour diffère selon qu'ils soient allés en Afrique ou dans un pays du Nord. Avant tout, ceux qui ont quitté le continent africain reviennent deux fois moins que ceux qui ont migré dans un autre pays d'Afrique. Les migrants de retour d'Afrique sont partis lorsqu'ils étaient de quatre ans plus jeunes que les migrants de retour d'un pays du Nord. L'âge au départ est un déterminant du retour pour les individus qui ont migré dans un pays du Nord. Plus ils sont partis à un âge avancé, moins ils ont tendance à rester dans le pays d'accueil. Cette observation n'est pas faite lorsque les individus vont en Afrique. Ensuite, une longue durée à l'étranger provoque la probabilité que les migrants soient moins de retour au Sénégal, quelle que soit la destination. En outre, les migrants qui vont dans un pays du Nord reviennent de moins en moins au fur et à mesure que le temps passe et que les mesures tendant à restreindre les flux migratoires se renforcent dans les pays d'accueil. Cette tendance n'est pas observable pour les retours d'Afrique où la circulation des personnes est moins limitée. En ce qui concerne les raisons qui sont à l'origine des retours, elles sont variées (motifs professionnels, familiaux, de santé, d'investissement,...) et sont connotées positivement ou négativement. Il est possible que les circonstances dans lesquelles les migrants rentrent au Sénégal aient un effet sur la façon dont le retour se passe. C'est en partie ce que nous allons étudier dans le prochain chapitre. En effet, après avoir étudié les migrations de retour en elles-mêmes, il convient de se pencher sur la réinsertion des migrants de retour au Sénégal.

Chapitre VI : La réinsertion des migrants de retour au Sénégal

Le retour au pays n'est pas toujours facile pour des individus qui ont vécu pendant plusieurs années à l'étranger. Ce chapitre vise à connaître les facteurs qui sont à l'origine d'une réinsertion difficile pour les migrants sénégalais de retour. Il a également comme objectif de savoir si la raison du retour au Sénégal a un impact sur le déroulement du retour et si les ressources qui ont été acquises à l'étranger s'avèrent utiles ou non pour se réinsérer dans le pays d'origine.

A. Quels sont les déterminants d'une réinsertion difficile pour les migrants de retour au Sénégal ?

1. Rappel des résultats attendus

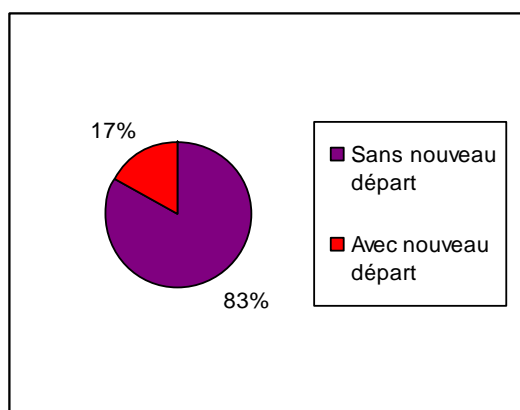
Nous partons du postulat selon lequel toute réinsertion qui s'avère difficile a tendance à favoriser un nouveau départ. A partir de là, nous résumons les hypothèses développées plus haut. Premièrement, il est attendu que les migrants revenus d'un pays du Nord éprouvent plus de difficultés à se réinsérer comparativement aux migrants de retour d'Afrique. Ensuite, les migrants qui seraient restés soit trop peu de temps, soit trop longtemps à l'étranger ne se réinséreraient pas aisément au Sénégal et éprouveraient l'envie de migrer à nouveau. On s'attend également à ce que les migrants les plus jeunes au moment du retour effectuent davantage une nouvelle migration par rapport à ceux qui sont rentrés au Sénégal à un âge plus avancé.

2. Statistiques descriptives

Sur tous les migrants sénégalais qui sont déjà rentrés au Sénégal, certains ont fait le choix de repartir vers l'étranger. L'enquête ménage permet de connaître la proportion de migrants qui ont effectué un premier retour d'au moins un an mais qui résident à l'étranger au moment de l'enquête. Ainsi, à travers la figure 17, on constate que 17 % des migrants de retour ne sont pas restés au Sénégal mais sont repartis vivre à l'étranger après un

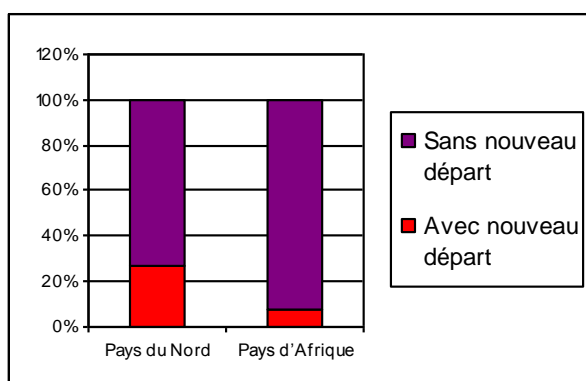
premier retour. Sur les 280 migrants qui ont effectué un retour au Sénégal, 48 ont migré à nouveau.⁷

Figure 17 : Migrants de retour au Sénégal selon qu'ils aient effectué un nouveau départ pour l'étranger ou non (N=280). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



Presque 30 % des premiers retours provenant d'Europe ont donné suite à un nouveau départ à l'étranger. Par contre, seulement 8 % des migrants revenus d'Afrique ont quitté le Sénégal à nouveau (Figure 18). Bien que d'autres interprétations soient possibles, ce résultat correspond aussi à l'hypothèse émise selon laquelle les migrants de retour d'un pays du Nord éprouvent plus de difficultés à se réinsérer au Sénégal, ce qui engendre un nouveau départ pour près d'un cinquième d'entre eux.

Figure 18 : Migrants de retour au Sénégal selon qu'ils soient repartis ou non à l'étranger et selon la destination de leur première migration (N=278). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).

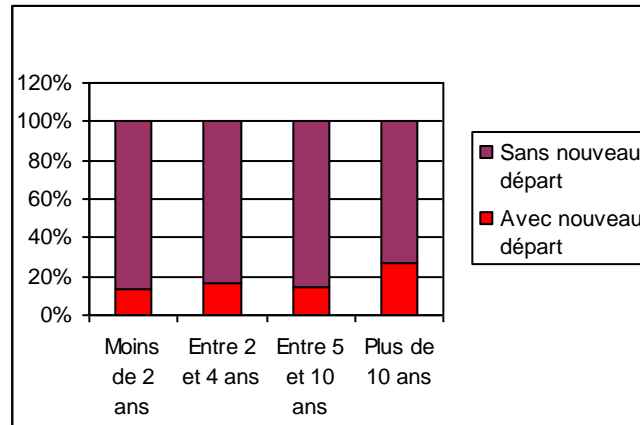


13 à 17 % des migrants qui quittent à nouveau le Sénégal sont allés à l'étranger pour une durée de 1 à 10 ans, mais 27 % de ceux qui sont partis pendant plus de 10 ans repartent vivre ailleurs (Figure 19). Ces derniers se sont sans doute adaptés à un tout autre contexte si bien qu'il leur est difficile de recommencer à vivre dans leur pays d'origine. En

⁷ Les analyses descriptives qui suivent n'ont pas toujours un nombre d'observations égal à 280 car nombreuses sont les variables qui présentent des valeurs manquantes.

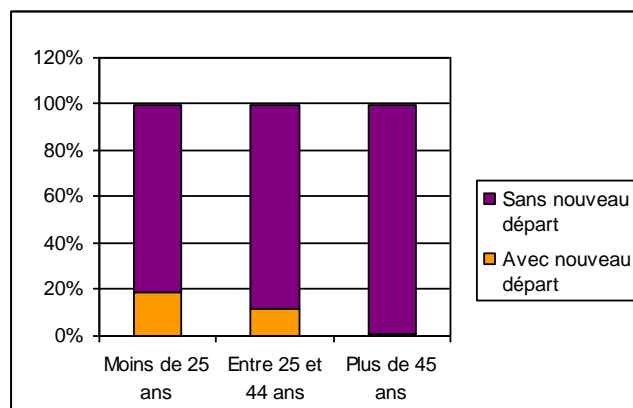
revanche, à l’opposé de ce que nous pensions, ceux qui seraient partis pendant une brève période ne repartent pas autant.

Figure 19 : Migrants de retour au Sénégal selon qu’ils soient repartis ou non à l’étranger et selon la durée de leur première migration (N=163). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



La figure 20 montre que plus les migrants sont âgés au moment du retour, plus ils restent au Sénégal. L’hypothèse que nous émettions se confirme ; un migrant âgé de moins de 25 ans lors du retour sur cinq effectue une nouvelle migration, ils sont 12 % entre 25 et 44 ans, et 1% seulement quand ils ont plus de 45 ans. Les migrants plus jeunes au moment du retour éprouvent plus de difficultés à se réinsérer et quittent à nouveau le Sénégal tant qu’ils sont jeunes pour tenter leur chance ailleurs.

Figure 20 : Migrants de retour au Sénégal selon qu’ils soient repartis ou non à l’étranger et selon l’âge au retour (N=249). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



Les analyses descriptives des autres variables (qui seront des variables de contrôle dans le prochain modèle) se trouvent dans le tableau 12. On peut y voir premièrement que les hommes repartent autant que les femmes. Les migrants de retour les moins instruits sont ceux qui repartent le moins (12 % de nouveaux départs), et la différence n’est pas grande avec les autres niveaux d’éducation. Enfin, 57 % des migrants qui jouissent d’une double nationalité sont repartis à l’étranger après avoir effectué un premier retour, tandis qu’un

peu plus d'un migrant sur dix n'ayant qu'une simple nationalité a quitté le Sénégal à nouveau. Il est possible que le fait d'avoir la nationalité du pays d'accueil permette de pouvoir y retourner sans difficultés.

Tableau 12 : Synthèses des analyses descriptives des migrants de retour repartis à l'étranger / absents du Sénégal en 2008 (avec les pondérations). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).

Variable	Modalités	Nombre d'observations	% de nouveaux départs
<i>Nouveau départ</i>		280	17 %
Sexe	Hommes	184	17 %
	Femmes	96	17 %
Destination	Pays du Nord	125	27 %
	Pays d'Afrique	153	8 %
Durée de la migration	Moins de 2 ans	69	13 %
	Entre 2 et 4 ans	93	17 %
	Entre 5 et 10 ans	55	14 %
	Plus de 10 ans	46	27 %
Niveau d'éducation	Aucune éducation, école coranique et alphabétisation	71	12 %
	Niveau primaire	60	17 %
	Niveau secondaire et supérieur	129	16 %
Age au retour	Moins de 25 ans	78	19 %
	Entre 25 et 44 ans	149	12 %
	Plus de 45 ans	22	1 %
Nationalité(s)	Simple nationalité	266	14 %
	Double nationalité	14	57 %

3. La régression de Poisson

a) Le modèle de Poisson

Nous souhaitons expliquer les déterminants du nouveau départ des migrants de retour pour l'étranger. Il aurait été adéquat d'étudier la probabilité d'un nouveau départ à partir d'un fichier personnes-périodes, qui aurait pris en compte la période entre le premier retour et le dernier départ des migrants quand il se présentait. Cependant, la mise en œuvre de ce modèle n'était pas réalisable du point de vue des données disponibles. D'une part, l'enquête ménage ne renseigne que sur les dates de la première migration (premier départ et premier retour) et de la dernière migration (dernier départ), et elle ne prend pas en considération les migrations intermédiaires. D'autre part, de nombreuses années (année de premier retour et année de dernier départ) étaient manquantes ou incohérentes, ce qui

rendait impossible leur utilisation. Nous nous sommes donc tournés vers le modèle de Poisson qui s'est présenté comme une alternative appropriée.

La régression de Poisson est adaptée à l'analyse de variables entières non négatives (données de comptage) telles que l'occurrence d'un nouveau départ des migrants de retour pour l'étranger pendant une période donnée, à savoir entre l'année du premier retour et 2008. Il s'agit d'un cas particulier du modèle linéaire généralisé, dans lequel la distribution conditionnelle de la variable dépendante suit une loi de Poisson et la fonction de lien est logarithmique.

Dans notre cas, la variable dépendante du modèle est dichotomique ; il s'agit de l'éventuel nouveau départ pour l'étranger des migrants de retour au cours de la période se situant entre le moment du retour et le moment de l'enquête. D'un point de vue pratique, la variable utilisée est celle de la présence ou non des individus au Sénégal en 2008. Les variables indépendantes sont : la destination de la migration antérieure, la durée de cette migration, le sexe de l'individu, son niveau d'éducation, son âge au moment du retour et son acquisition éventuelle d'une autre nationalité. L'interprétation des résultats s'effectue à partir des rapports de cotes des différentes modalités par rapport à la modalité de référence.

L'avantage de la régression de Poisson est qu'elle estime les effets des variables explicatives tout en contrôlant la durée d'exposition par l'intermédiaire d'un terme dit *offset* dans le modèle. Celui-ci est une variable indépendante dont le coefficient est fixé à l'unité, ce qui revient à supposer que le risque est proportionnel à la durée. La durée d'exposition se situe entre le moment du retour et le moment de l'enquête, en 2008. Il est effectivement important de prendre en compte le fait que la probabilité de repartir à l'étranger dépend de la durée depuis laquelle les migrants sont rentrés au Sénégal. Un migrant revenu depuis une dizaine d'années, par exemple, a plus de chance d'effectuer un nouveau départ que celui de retour depuis deux ans seulement.

b) Les résultats

La régression de Poisson (Tableau 13) fait apparaître que les migrants qui sont allés en Afrique lors de leur première migration effectuent moins de nouveaux départs que ceux qui sont revenus d'un pays du Nord. L'hypothèse que nous posions par rapport à la plus grande probabilité de nouveaux départs du Sénégal pour les migrants qui sont revenus d'un pays

du Nord par rapport aux autres est confirmée. Une explication possible est le contexte dans lequel le migrant a vécu lors de sa première migration : lorsque le migrant revient d'un pays du Nord, il doit se réadapter à un tout autre monde, à des habitudes de vie très différentes, ce qui ne s'avère pas toujours évident. Le décalage étant trop important, ces migrants font le choix de repartir à l'étranger. En revanche, les migrants de retour d'un pays africain se réadaptent plus facilement à leur pays d'origine parce que le contexte est semblable à celui dans lequel ils ont vécu pendant leur migration.

La durée de la migration se révèle significative seulement si elle a duré plus de 10 ans. Les migrants de retour qui ont passé plus de 10 ans à l'étranger sont effectivement plus susceptibles de repartir par rapport à ceux qui ont quitté le Sénégal pendant moins de deux ans. Une absence d'une si longue durée engendre une réinsertion difficile lors du retour et le souhait de repartir. Par contre, lorsque l'absence du pays d'origine est moins longue, aucune différence n'apparaît en terme de nouveau départ entre les individus qui ont migré entre 2 et 10 ans et ceux qui ne se sont absentes du Sénégal moins de deux ans.

L'âge au moment du retour n'a aucun impact sur les probabilités d'un nouveau départ, contrairement à ce que nous attendions.

Les variables de contrôles montrent que les hommes n'ont pas tendance à repartir plus à l'étranger que les femmes, et que les migrants de retour moins qualifiés quittent autant le Sénégal une nouvelle fois que les plus qualifiés. Quant à l'acquisition d'une autre nationalité, aucune différence n'apparaît en termes de nouveaux départs, que les individus aient une double nationalité ou non. Il ne faut pas omettre que la variable d'un nouveau départ est mise en œuvre par l'absence (ou la présence) du migrant au Sénégal en 2008, au moment de l'enquête. Il est probable que les individus qui jouissent d'une double nationalité fassent régulièrement des allers et retours entre le Sénégal et le pays d'accueil, et le fait qu'ils soient absents ou présents du Sénégal en 2008 est tout à fait aléatoire.

Tableau 13 : Régression de Poisson des déterminants d'un nouveau départ à l'étranger des migrants de retour (N=250). Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).

Variables	Modalités	Rapports de cotes
<i>Constante</i>		-4,768
Sexe	Hommes (réf.)	0
	Femmes	1,016
Destination	Pays du Nord (réf.)	0
	Pays d'Afrique	0,389***
Durée de la migration	Moins de 2 ans (réf.)	0
	Entre 2 et 4 ans	2,238
	Entre 5 et 10 ans	2,178
	Plus de 10 ans	4,228**
Niveau d'éducation	Aucune éducation, école coranique et alphabétisation (réf.)	0
	Niveau primaire	1,259
	Niveau secondaire et supérieur	1,140
Age au retour	Moins de 25 ans (réf.)	0
	Entre 25 et 44 ans	0,671
	Plus de 45 ans	0,186
Nationalité(s)	Simple nationalité (réf.)	0
	Double nationalité	1.968

***: $p < 0,01$; **: $p < 0,05$; * $p < 0,10$
 $N = 250$ LR $\chi^2(15) = 26,39^{**}$ Log likelihood = -154,163 Pseudo R2 = 0,079

B. Quel est l'impact de l'organisation du retour sur la réinsertion des migrants au Sénégal ?

1. Rappel des résultats attendus

D'une part, on a émis l'hypothèse selon laquelle les motifs du retour seraient des facteurs de la réinsertion au Sénégal. Lorsque la raison du retour a une connotation négative, le retour serait mal vécu, ce qui engendrerait l'envie d'un nouveau départ pour les individus. A l'inverse, si la raison du retour est positive, les conditions dans lesquelles se passerait ce retour seraient meilleures et les individus n'envisageraient pas de quitter le Sénégal à nouveau.

D'autre part, on s'attend à ce que le capital humain, le capital social et le capital financier mobilisés à l'étranger par les migrants sénégalais soient utiles à la réinsertion dans le pays d'origine.

2. Les motifs des retours comme facteurs potentiels de la réinsertion

Dans les entretiens qualitatifs, le sujet de la raison du retour a été abordé avec les migrants de retours rencontrés, ainsi que la question de l'envie de repartir ou non à l'étranger. Ces éléments sont utiles pour savoir si les retours à connotation positive engendrent le désir de rester au Sénégal ou si, au contraire, les retours négatifs conduisent au souhait d'un nouveau départ.

a) Des motifs à connotation positive

Il apparaît que les migrants qui reviennent pour des raisons positives n'éprouvent pas l'envie d'effectuer un nouveau départ. Souvent, ils sont revenus avec des projets spécifiques et avec l'objectif de s'installer définitivement au Sénégal.

Kouna, 50 ans, a vécu 33 ans en dehors du Sénégal : en Mauritanie, en Côte d'Ivoire et en Italie. Dans ce dernier pays, il est resté vingt ans pendant lesquels il faisait des allers et retours pour des raisons professionnelles (des affaires) et familiales (il avait deux femmes et des enfants à Dakar). En 2004, il est revenu s'installer au Sénégal.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
<i>« Je suis revenu pour travailler. Moi, je crois qu'on doit aussi prendre la responsabilité de travailler dans nos pays. Puis il y a mon père qui me disait très souvent de revenir. Et j'ai mes deux femmes et mes enfants qui sont ici. (...) Au début, quand je suis revenu, j'ai essayé de faire le commerce ici. J'avais acheté cette maison avec le magasin. C'était pour vendre les habits que je faisais venir d'Europe. (...) Mais j'ai vu qu'il y avait trop d'habillements à Dakar. On ne vendait pas bien. Alors, j'ai pensé, comme je faisais aussi la restauration en Europe, j'ai eu l'idée de commencé ça ici aussi. J'ai décidé de faire un restaurant. Cela fait un an que j'ai créé mon activité ici. »</i>	<i>« Non, j'ai l'intention de rester ici et de travailler. Il y en a qui me disent que je pense trop à travailler. »</i>

Amidou, 26 ans, est parti en France où il a travaillé et étudié pendant trois années. En 2007, il a décidé d'arrêter ses études pour tenter de devenir opérateur économique pour des

entreprises entre la France et le Sénégal, mais l'expérience n'a pas été concluante. C'est sur un coup de tête qu'il est rentré peu après.

<p>Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?</p>	<p>A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?</p>
<p><i>« Le motif de mon retour, je peux dire que ce sont mes ambitions professionnelles. Tu sais, un jour, je me promenais dans la rue, et paf, je tombe sur un panneau publicitaire avec des motifs africains et avec un enfant atteint du Sida ou quoi, et il était écrit : « Aidez-nous à sauvez cet enfant ». Je t'assure que ça m'a écorché. Personnellement, ça m'a écorché pas dans la mesure où le geste était noble, mais dans la mesure où je me disais que, de chez moi, - excuse-moi le terme- il n'y a que de la merde qui est montrée. Mais moi, j'étais parti récemment, et je savais qu'il y avait des choses à faire. Ça a commencé à trotter dans ma tête pendant quelques jours. Ça me trottait dans l'esprit. (...) Et là, j'ai fait carrément une rétrospective sur ma vie depuis que j'étais en France, sur le retard que j'ai eu, le recul que j'ai eu... J'étais un élève assez brillant, et j'étais devenu moyen parce que je n'arrivais pas à étudier ; je pensais à manger avant d'étudier, ou payer mes factures au lieu d'apprendre mes leçons ; Je voyais comment je dégringolais au niveau de mes performances, par rapport à mes objectifs et à mes ambitions. Et là, sur un coup de tête, tac, je me suis dit : je rentre.»</i></p>	<p><i>« Repartir ? Non. Je veux rester parce qu'à terme j'ai des objectifs personnels. Je compte créer mon entreprise d'ici quelques temps. Et je suis en train de mettre les choses en place. Petit à petit, certes, l'oiseau fait son nid. Comme objectif de ma vie, je me suis fixé de créer une très grande entreprise en partant de zéro. Je veux rester au Sénégal car ici je me suis retrouvé. Je m'identifie par rapport à cette société, par rapport à ses défis. Même si je ne suis pas toujours fier de ce qui s'y passe et de ce qui s'y fait, je suis un pur Sénégalais de souche. En France, je pourrais faire quelque chose, mais je resterais toujours un étranger. Même si j'obtiens la nationalité, je serais toujours un étranger. Je serais un black, toujours. Et les blacks sont des étrangers. (...) Donc, moi, je préfère être considéré chez moi, être respecté chez moi que d'aller ailleurs. Je peux faire des études ailleurs, mais des études sans respect, ça ne sert à rien. »</i></p>

Ces deux migrants sont revenus pour des raisons incontestablement positives et ne souhaitent pas repartir.⁸ On peut parfois avoir tendance à qualifier a priori certains motifs de retour de négatifs parce qu'ils n'ont pas de lien direct avec la réalisation de projets dans le pays d'origine. En fait, cette façon de faire n'est pas correcte. Tous les retours positifs ne sont pas liés à la réalisation concrète d'un quelconque projet au Sénégal. Les migrants peuvent retourner au Sénégal parce qu'ils pensent y retirer des bénéfices, que ce soit du point de vue familial ou du point de vue professionnel, mais aussi parce qu'ils préfèrent vivre au Sénégal par rapport au pays d'accueil. Ainsi, certains migrants de retour ont vécu une expérience difficile à l'étranger, et même si les circonstances du retour sont difficiles,

⁸ Voir aussi le cas de Pape en annexe 4.

le retour est pour eux positif. D'ailleurs, ils ne désirent pas quitter à nouveau le pays, et cela est synonyme de bonne réinsertion dans le pays d'origine.

Aïssatou, 29 ans, est partie en Mauritanie pour aller vivre auprès de son mari auquel elle avait été forcée de se marier et qu'elle n'avait jamais vu auparavant. C'est à contrecœur qu'elle est partie vivre là-bas. Pendant quatre années, les frustrations et les disputes conjugales ont fait partie de son quotidien. Elle est revenue en 2006, après s'être échappée de la maison familiale de son mari.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
« Je ne me suis jamais entendue avec mon mari. Le temps passait et on se disputait de plus en plus. Un jour, il est revenu tard, il a frappé à la porte, et je lui ai dit que je n'ouvrirai pas. Il a cassé la porte et on a commencé à se bagarrer comme ça. (...) On ne s'est plus parlé pendant trois mois. Je ne dormais plus dans la chambre. (...) Ca continuait. On a fait une réunion de famille pour que ça se finisse, mais ça ne se finissait pas. J'ai vu que ça n'allait pas aller. J'ai coupé les relations, mais on était dans la même maison. Je ne supportais pas la vie que j'avais là-bas. Un jour, j'ai réalisé que c'était le moment où je pouvais m'enfuir avec mon fils. Un beau matin, j'avais gardé 15000 en argent mauritanien (c'est 6000 ou 7000 francs CFA), j'ai mis mon enfant au dos et j'ai dit que j'allais au marché acheter des trucs pour mon enfant. J'ai pris la pirogue et j'ai fait trois jours de chemin pour rejoindre Dakar. »	« Je suis heureuse d'être de retour au Sénégal, même si ma famille n'accepte pas que j'aie fui mon mari. Je suis contente. Je suis près de ma famille, même s'ils ne sont pas contents de moi, moi je suis contente de les voir. Maintenant, je travaille et j'espère que bientôt je pourrai faire du commerce. Je suis en train de garder de l'argent de côté chaque mois. Si j'ai une somme, je voudrais commencer un commerce de cosmétique. »

Khar, 42 ans, a vécu en Italie pendant huit longues années. Au départ, elle n'avait pas de papiers et elle travaillait dans les usines. Par la suite, elle a été régularisée. Elle a alors exercé en tant que médiatrice culturelle. Elle est revenue au Sénégal en 2007.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
« Mon retour, ça a été un retour osé et forcé. Le divorce est arrivé, il est arrivé comme ça, on ne s'attend pas au divorce. Il n'y avait pas d'autre solution. (...) Avec un enfant à charge, je ne voulais pas rester en Italie. Je privilégiais mon enfant sur toute autre chose. Les circonstances se sont présentées. Je ne voyais pas autre	« Je suis dans l'optique de rester, de me baser ici. Pour l'expérience que je compte acquérir, pour ma famille, pour la vie que j'aime ici. Je sais qu'on peut apprendre beaucoup de choses avec ENDA, et moi, j'aime apprendre et découvrir. »

<p><i>chose. (...) Je ne voulais plus souffrir en Europe et je ne voulais pas faire ressentir à mon enfant la souffrance que j'avais ressentie en Europe. Je voulais qu'il soit à l'aise parce que, l'immigration, ce n'est vraiment pas facile, parce que je suis une femme, d'abord. En tant que femme, ce n'est pas une chose facile. Je suis une femme battante aussi, une femme qui n'accepte pas tout. L'immigration, c'était difficile et je ne voulais pas que mon enfant connaisse tout ce que j'ai connu. Je voulais lui garantir un bien-être. Et on ne se sent bien que chez soi. »</i></p>	
---	--

Pour ces migrantes, le retour était une certaine libération et un grand soulagement. Bien que le retour ait eu lieu dans des circonstances difficiles, des migrants le considèrent donc comme positif et ils ne souhaitent par ailleurs pas migrer à nouveau.⁹

Certains migrants de retour sont également rentrés pour des raisons à connotation positive mais pensent aujourd'hui à repartir éventuellement. Ils songent à un potentiel nouveau départ pour en retirer des bénéfices, soit sur le plan familial, soit sur le plan professionnel, mais rien de concret ou de certain ne ressort de leur discours.

Seydou, 35 ans, est fonctionnaire au Ministère des Finances. Il a été faire un maîtrise au Cameroun pendant deux années, après quoi il est revenu au Sénégal. C'était en 2007.

<p>Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?</p>	<p>A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?</p>
<p><i>« Je suis rentré après les deux années d'études au Cameroun. J'avais eu une bourse pendant deux ans et je devais retourner travailler. C'était prévu comme ça. »</i></p>	<p><i>« Pourquoi pas ? Je ne pense pas que je vais repartir, mais si j'ai la possibilité de faire une thèse, que je trouve une bourse pour entretenir ma famille, pourquoi pas, (...) mais il faut que je garde mon salaire pour pouvoir avoir les ressources pour entretenir ma famille. La finalité, même si je réussis à aller faire ma thèse, c'est avoir un mieux-être pour ma famille. Moi, j'aurai une satisfaction personnelle, mais les retombées pour la famille comptent beaucoup. »</i></p>

Ismaël, 36 ans, a accompagné sa mère commerçante aux quatre coins de l'Afrique pendant toute son enfance et son adolescence. Il a étudié le marketing notamment en France où il a

⁹ Voir aussi le cas de Bachir en annexe 4.

également travaillé quelques années. A la veille de l'an 2000, il a décidé de rentrer au Sénégal.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
<p><i>« En 1999, j'ai voulu rentrer au Sénégal pour le changement de millénaire. (...) J'étais prêt dans ma tête. Je voulais trouver un job. Mon idée était de faire dans l'événementiel, et de monter ma propre boîte. Ça cogitait depuis longtemps dans ma tête. J'avais l'expérience de plusieurs stages que j'avais faits en France dans le secteur de l'événementiel, du marketing et de la communication. C'était un secteur qui n'était pas fort développé au Sénégal. Avec un ami sénégalais, on voulait mettre sur pied un festival interculturel à Dakar. »</i></p>	<p><i>« Actuellement, non. J'ai un boulot stable et qui me plaît. Mais je réalise que mes voyages sont ma richesse, et je voudrais faire vivre à mes enfants ce que j'ai eu la chance de vivre. »</i></p>

Même en cas de retour à connotation positive, des migrants peuvent donc vouloir repartir. Ce souhait reflète certains aspects de l'étranger qu'ils regrettent ou certains objectifs qu'ils souhaiteraient atteindre ailleurs, mais leur désir ne prendra pas la forme de réalité dans la plupart des cas. Bien souvent, les déclarations ne font pas l'objet d'une obsession de nouveau départ et ils ne passent pas des paroles aux actes, si bien que l'on ne peut pas qualifier leur réinsertion de difficile.¹⁰

b) Des motifs à connotation négative

A présent, il s'agit de s'attacher au cas contraire. Est-il vrai que les migrants rentrés dans des circonstances défavorables ou pour des raisons à connotation négative n'arrivent pas à se réinsérer dans le pays d'origine, et qu'ils souhaitent donc repartir à tout prix à l'étranger ?

Des Sénégalais qui sont partis en pirogue pour tenter leur chance en Espagne mais qui ont été expulsés ont été rencontrés. Revenus trop tôt d'Espagne, tout ce qu'ils souhaitent est de repartir à l'étranger afin de pouvoir subvenir aux besoins de leur famille¹¹.

Alioune, 39 ans, est resté quatre mois en Espagne avant de revenir au Sénégal.

¹⁰ Voir également les cas de Bintou, Abdoulaye et Saliou en annexe 4.

¹¹ Voir les cas de Yézidou et de Babacar en annexe 4.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
« <i>Un jour, quand j'étais en Espagne, je suis sorti, et comme je n'avais pas de papiers, ils m'ont ramassé dans la rue, et ils m'ont rapatrié.</i> »	« <i>Je veux retourner en Europe, dans n'importe quel pays d'Europe, parce qu'il y a l'argent. Ma famille préférerait même que je retourne aujourd'hui. (...) Dieu est grand. (...) Si je gagne beaucoup d'argent, quand je reviendrai au Sénégal, je construirai une maison, je mettrai ma famille dedans, j'achèterai une grande pirogue et je serai mareyeur (ce sont les gens qui sont sur la plage, qui mettent le poisson dans les cartons frigorifiques et qui vont les apporter dans les villages lointains). (...) Je voudrais partir encore deux ans. (...) Mais si mon avenir continue à être comme maintenant, je peux prendre un couteau et couper ma tête.</i> »

A côté des retours forcés à cause des expulsions, il y a les retours qui ont été contraints par les circonstances dans le pays d'accueil¹². Badara, 45 ans, a vécu une vingtaine d'années en Côte d'Ivoire où il avait sa famille et une échoppe au marché. Il est revenu au Sénégal lors de la crise, en 2005. Il souhaite repartir dès que possible car c'est là-bas qu'il a fait sa vie.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
« <i>Je suis revenu parce qu'il y avait la guerre en Côte d'Ivoire. Les conditions de vie qui se dégradait de jour en jour m'ont poussé à revenir au Sénégal en février 2005. (...) Les conditions de vie étaient devenues difficile, il n'y avait pas de travail. On n'arrivait pas à trouver les moyens nécessaires pour survivre, à savoir payer la location, l'électricité, les soins de santé... Ce qu'on avait ne suffisait pas. Alors j'ai jugé bon de rentrer au pays, quoi.</i>	« <i>Je suis là en attendant que la situation se rétablisse. Mais je compte retourner en Côte d'Ivoire. Je connais la Côte d'Ivoire mieux que le Sénégal.</i> »

A côté des migrants qui se disent certains de repartir un jour, pour de nombreux autres, tout dépendra des opportunités qui se présenteront à eux.

Mohamed, 30 ans, a vécu au Gabon où il a travaillé pendant quatre années. Au début, tout allait bien : il travaillait dans un restaurant et menait une vie agréable. Une mésentente est survenue entre lui et un de ses collègues, et il a quitté cet emploi. Il a ensuite vécu de petits emplois moins bien rémunérés avant de rentrer au Sénégal en 2006. Aujourd'hui, il dit

¹² Voir le cas de Malik en annexe 4.

qu'il repartira au Gabon s'il ne dispose pas des moyens pour voir sa condition s'améliorer au Sénégal.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
<p>« Je suis revenu en 2006 pour remettre de l'ordre dans ma tête, mais depuis je suis là. D'abord, je regrettais de ne pas être resté au restaurant, parce que je n'y ai fait que deux ans, et si j'étais resté, je sais que je serais devenu un bon cuisinier. (...) Deuxièmement, après, je chômais. Je ne gagnais pas beaucoup d'argent, tout juste de quoi vivre. Je ne savais pas quoi faire. (...) Un jour, j'en ai eu marre de tout, je voulais rentrer chez moi, j'avais la nostalgie du pays. Et puis, moi, j'ai un défaut : je ne suis pas patient. Je n'avais pas le moral là-bas. Moi, je n'aime pas l'injustice. Il y avait des petits Gabonais qui t'insultaient : 'Vous, vous fuyez la misère, vous venez chez nous...'. (...) J'ai appelé ma sœur et elle m'a envoyé l'argent pour le billet d'avion. Et je suis rentré comme ça. »</p>	<p>« Je ne sais pas ; il y a en fait deux possibilités. Tout dépend du projet. Je n'ai pas le choix, parce qu'ici au Sénégal il n'y a pas de travail. (...) J'ai un projet au Sénégal. Je veux ouvrir un restaurant. Si j'ai le financement, si j'ai un petit cinq millions, je sais que ça va marcher : fast-food, vendre de la glace, des pâtisseries, de la dibiterie. Sinon, je retourne au Gabon. Mais si j'ai mon financement, jamais je ne quitterai le Sénégal. Pour le financement, je suis en train de voir. Je vais voir les parents, comme par exemple ma sœur. J'ai aussi un terrain. Je ne sais pas si je dois l'hypothéquer. Si je n'ai pas le financement, je repars, c'est sûr, parce au Sénégal ma situation est devenue pire par rapport à quand j'étais au Gabon. (...) En deux mois, je peux partir au Gabon. Maintenant, j'ai des connaissances là-bas. J'étais avec des gens qui peuvent m'aider, me prêter de l'argent. Il y a parfois des gens qui m'appellent et me font des propositions. »</p>

Des migrants sont revenus suite à la fin du contrat sur base duquel ils avaient quitté le Sénégal.¹³ Jocelyne, 37 ans, a travaillé comme domestique à New-York pour une famille de diplomates onusiens : elle s'occupait des enfants, de la cuisine et du ménage. Elle bénéficiait d'un bon salaire, ce qui lui a permis d'acheter un terrain à Dakar, mais son contrat prévoyait une durée déterminée de trois ans.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
<p>« Mon contrat était fini. Je voulais rester, mais je me suis dit qu'il fallait que je revienne au Sénégal parce qu'il fallait respecter le contrat que j'avais fait avec la dame. Parce que si j'étais restée, je n'aurais pas eu de papiers et j'aurais eu des problèmes après. »</p>	<p>« J'aimerais repartir ! Vraiment. Parce que je ne peux pas construire sur mon terrain parce que je n'ai plus d'argent. Et ma famille, je ne peux plus les aider comme avant, quoi. (...) Je cherche un autre contrat pour repartir, et même si c'est un contrat d'un an, je veux repartir pour construire mon terrain. Mais j'aime bien la vie ici. Je voudrai revenir. (...) Je ne sais pas si ce sera possible de trouver un autre contrat. »</p>

¹³ Voir le cas d'Ousmane en annexe 4.

Enfin, lorsque la décision du retour n'a été prise par lui-même, le migrant de retour peut vouloir repartir, bien qu'un nouveau départ ne s'avère pas possible dans la réalité s'il est toujours soumis à la décision de quelqu'un d'autre. C'est le cas de Saty, 31 ans, qui a quitté le Sénégal pour les Etats-Unis après son mariage, pour suivre son mari pendant deux ans. Elle est revenue en 2001. Aujourd'hui, elle vend des lustres que son mari importe au Sénégal.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
<i>« C'était la décision de mon mari que je reste ici. La maison était finie et il n'y avait personne dedans. Il fallait que j'y reste. J'aurais voulu repartir avec lui, mais c'est sa décision. Je ne peux pas faire autrement. Je dois faire comme il veut, quoi. »</i>	<i>« Je veux repartir. (...) Ma famille aussi veut que je reparte. (...) Je veux travailler là-bas et gagner beaucoup d'argent, mais je dois rester ici parce que c'est la décision de mon mari. »</i>

Ces cas, reflétant la connotation négative des retours, démontrent que les individus concernés souhaitent repartir à l'étranger surtout si leurs ambitions (familiales, professionnelles, et économiques) sont limitées s'ils restent au Sénégal. Lorsque le retour est inattendu ou qu'il a lieu dans des circonstances difficiles, la réinsertion est difficile, et la volonté d'un nouveau départ se renforce au jour le jour.

Il ressort de ces analyses que les motifs des retours peuvent être très variés. Selon qu'ils soient positifs ou négatifs, les raisons du retour semblent bien avoir un impact sur la réinsertion.

3. L'utilité des ressources mobilisées par les migrants pour leur réinsertion à leur retour

Pendant leur migration, les individus ont mobilisé du capital humain, du capital financier et du capital social. Il est attendu que ces ressources soient utiles pour leur réinsertion dans le pays d'origine. L'analyse va mettre en parallèle ce que les migrants de retour rencontrés à Dakar déclarent qu'ils ont acquis dans le pays d'accueil et qu'ils estiment utile ou non. Après avoir analysé chaque capital, nous pourrions tirer des conclusions.

a) Le capital humain

Le capital humain que les migrants acquièrent à l'étranger peut avoir la forme de connaissances apprises dans le cadre des études, d'expériences professionnelles ainsi que de valeurs ou d'habitudes auxquelles ils ont adhéré ou non.

- *Les études*

Les migrants qui sont allés à l'étranger pour faire des études entendent travailler dans leur domaine à leur retour et mettre en œuvre les compétences acquises.

Abdoulaye est parti en France pour faire une maîtrise universitaire en marketing. Aujourd'hui, de retour depuis quelques mois au Sénégal, il est en train de mettre sur pied sa propre entreprise de publicité. Selon lui, sa migration a été très utile sur le plan professionnel : « *Ma formation m'a permis de maîtriser davantage les études de marché* ».

Seydou est fonctionnaire de l'Etat ; il a passé deux années à Yaoundé afin d'obtenir un diplôme en démographie. A son retour, il a intégré le ministère des finances en tant que démographe comme il le souhaitait, mais il regrette de ne pas exploiter davantage ses compétences : « *Là où je travaille, je dirais qu'actuellement j'utilise 30 à 40 % de mes capacités, de mes compétences. Malheureusement, on ne fait pas de collecte de données ni d'analyses. C'est une structure plus consommatrice de statistiques produites par d'autres structures, alors que moi j'ai été formé pour produire et pour analyser des statistiques.* »

Quant à Bachir, il est parti à Paris après avoir fait une maîtrise en environnement à l'université de Dakar. Il est revenu après six ans au Sénégal, et sa réinsertion ne s'est pas avérée facile. Pendant sa migration, à côté des études, il a multiplié les petits boulots pour pouvoir subvenir à ses besoins si bien qu'il n'était pas des plus assidus aux cours. Cependant, comme il le dit : « *J'ai quand même eu un diplôme en développement et un autre en informatique et j'ai appris des choses* ». De retour au Sénégal, il lui a fallu quatre années pour trouver un travail. « *Finally, j'ai été recruté à la fonction publique sur base de mon niveau de maîtrise. C'est comme si je n'avais pas progressé entre avant et après les six ans en France. C'est comme si je n'avais pas évolué* ». Le cas de Bachir montre que toute migration n'engendre pas automatiquement une ascension

professionnelle, malgré les diplômes obtenus, le temps passé à l'étranger, et la durée de recherche d'un emploi après le retour.

- *Des expériences professionnelles*

Les individus qui ont acquis un savoir-faire particulier à l'étranger souhaitent mettre celui-ci à profit lors de leur retour. Si certains y arrivent, pour d'autres, cela ne se passe pas toujours comme ils l'auraient souhaité, et tous ne parviennent pas à voir leur statut social ou leurs conditions de vie s'élever.

Pape est resté une vingtaine d'années en Europe, où il a d'abord suivi une formation en imprimerie. Ensuite, comme il le dit : « *Puis j'ai acquis le sens des affaires ! En ayant des contacts avec les fournisseurs, ça vient tout seul. C'est une grande école, l'Europe* ». A son retour, il décide de se lancer dans les affaires dans le monde de l'imprimerie. Il était sûr que ça allait marcher : « *Oui, parce que j'avais un plus, j'avais cette formation en Europe qui a fait de nous des gens bien avertis. (...) Et surtout, j'avais une idée des besoins au Sénégal, je connaissais l'offre et la demande, c'était facile...* ». Son expérience lui a été profitable au retour.

Kouna a également réussi à mettre en œuvre au Sénégal les compétences qu'il a acquises à l'étranger. En Italie, il a travaillé dans un restaurant. Il a commencé par la plonge, puis a été aide cuisinier avant de devenir « coco », chef cuisinier comme on dit là-bas. « *J'ai appris aussi un petit peu à gérer le restaurant. (...) Et je fais du commerce d'objets d'art, en plus.* » Kouna est revenu avec l'idée, d'abord, de monter un commerce : « *J'avais acheté cette maison avec le magasin. C'était pour vendre les habits... Mais c'était très difficile, ça ne marchait pas bien. Alors, comme je faisais aussi la restauration en Europe, j'ai eu l'idée de faire un restaurant ici. (...) Maintenant, je dois avoir 18 personnes qui travaillent avec moi (...) On fait 200 couverts chaque jour* ». Le restaurant de Kouna semble être une réussite, mais il dit être confronté à certaines difficultés : « *Maintenant, avec le prix des aliments, c'est pas facile... C'est cher quand même. (...) Et puis le personnel, il a trop la tête ailleurs, ici. Ils ne sont pas assez concentrés dans le travail* ».

Bara, qui a vécu de nombreuses années dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, a capitalisé une grande expérience dans le domaine de la restauration : « *J'ai fait mes études secondaires à Abidjan, puis je me suis inscrit dans une école hôtelière là-bas, et après 3*

années de scolarité, j'ai commencé à travailler dans des hôtels d'Abidjan. Quand je suis allé au Burkina, j'ai été embauché comme chef de cuisine dans un des plus grands restaurants de l'époque, le Zaka. C'était en plus un restaurant avec une scène et des spectacles. (...) Tous les touristes passaient là. C'était un passage obligé. Je suis resté là pendant trois années, un peu moins de quatre années. Puis j'avais un ami français avec qui j'avais gardé le contact, et il m'a dit 'Bara, on va ouvrir un restaurant à Bamako'. Ils avaient racheté un grand hôtel à Bamako, l'hôtel de l'Amitié, et il m'a proposé d'être chef cuisinier avec un grand chef cuisinier français, Pascal. C'est comme ça que j'ai fait le Sofitel, à Bamako. » Aujourd'hui, de retour à Dakar, Bara se rend compte de ses acquis : « Il n'y a jamais de voyages qui ne soient pas bénéfiques, même si ce n'est pas financièrement. (...) Je pense que j'ai capitalisé assez d'expériences dans la cuisine. Je n'ai pas de craintes à ce niveau là. (...) Au Mali, j'ai travaillé avec le grand chef français Pascal. Avec lui, j'ai appris beaucoup de choses que je fais dans mon métier, là ». En outre, il a le regret de ne pas pouvoir mettre en œuvre toutes ses compétences : « Là où je suis, je fais moins que ce que je vaudrais en réalité. Je suis chef de cuisine du restaurant Le Viking. C'est situé sur l'avenue Georges Pompidou. C'est un restaurant beaucoup fréquenté par les Européens. Les gens qui viennent, ils veulent manger une cuisine classique ou des snacks : on fait des paninis, des hamburgers, des trucs qui ne sont pas difficiles. Ce n'est pas de la grande gastronomie. » Bara regrette même de ne pas être rentré plus tôt au Sénégal : « Quand je suis rentré, j'ai vu que beaucoup de choses avaient changé. Beaucoup. J'ai même regretté... En 1990, j'avais un peu travaillé dans le plus grand hôtel du Sénégal, le Méridien Président (...) J'avais eu le privilège d'être embauché dans les premiers employés du Méridien. Pendant mon absence, les amis ont gravi des échelons, à tel point qu'il y en a un qui est devenu le directeur de l'hôtel Méridien. Il avait fait la restauration comme moi. Eux, ils ont eu la patience de rester. Et quand moi j'arrive, ils ont gagné une longueur... ». Si Bara en avait les moyens, il mettrait sur pied un grand restaurant gastronomique dans le centre de Dakar. Il y pense sérieusement, mais pour ce faire, il lui faudrait un associé qui dispose du capital financier.

Nombreux sont les migrants de retour, comme Bara, qui souhaiteraient se mettre à leur propre compte pour exercer les compétences qu'ils ont acquises pendant leur migration, mais qui n'en ont pas les moyens. Le cas de Moustapha en est aussi un exemple. Il a appris l'électricité lorsqu'il était en Guinée-Bissau. Il a eu l'occasion de travailler pour le compte de quelqu'un d'autre à son retour : « Un mois après mon retour, un copain m'a dit d'aller voir quelqu'un pour un travail. La personne m'a dit : 'Allons faire un test'. Il m'a emmené

quelque part où il y avait un court-circuit. Je devais trouver la panne. J'ai pris mes gants, mes outils, et j'ai travaillé. Les gens pensaient que je n'y arriverais pas, mais il y a un Libanais qui était là et qui disait : « Laissez-le ». Et j'ai réussi. Alors le Libanais m'a engagé et j'ai travaillé pour lui. Mais j'ai vu qu'il m'exploitait. Il ne me payait pas bien, il m'engueulait chaque fois. C'était un salaud de Libanais. Tous les gens que j'ai croisés là-bas se sont enfuis ». Aujourd'hui, Moustapha aimerait continuer à travailler dans l'électricité à son compte, mais malheureusement, il n'a pas le capital financier adéquat pour investir dans cette activité. Comme il ne trouve aucun autre emploi, il est pêcheur pour avoir de quoi subvenir aux besoins de sa famille.

Au Gabon, Mohamed a travaillé pendant deux ans dans un restaurant français où son cousin était chef cuisinier : *« J'ai fait la plonge un an, puis j'ai été aide à la grillade, je faisais le froid, les salades, toutes les entrées.... Je sais faire aussi tous les plats chauds. On permute, quoi. Le grand frère voulait que je sois polyvalent. C'était un grand restaurant »*. En 2006, il est rentré dans sa ville natale dans le nord du Sénégal, à Podor, et il a aidé un frère qui montait un restaurant là-bas : *« Je l'ai aidé comme j'avais l'expérience du restaurant au Gabon. Mais là-bas, c'est comme une commune rurale et les gens n'ont pas l'habitude d'aller au restaurant. Il n'y a que les étrangers qui venaient manger là-bas. Podor, c'est dans le Foutah. Les gens ne venaient que de temps en temps. Le grand frère me payait 15 000 CFA. Parfois, on préparait et les gens ne venaient pas. Alors j'ai dit au grand frère de me laisser aller à Dakar pour aller voir s'il n'y avait rien pour moi là-bas »*. Trouver un travail dans le domaine de la restauration n'est pas facile pour Mohamed : *« J'ai posé ma candidature dans beaucoup de restaurants, mais comme je n'ai pas de diplôme, on ne me prend pas. Le Sénégal, c'est comme la France : l'expérience ne compte pas, il faut des diplômes. Pourtant je sais faire la grillade, je sais faire la cuisine, mais ça n'a pas marché parce que les gens disent qu'il n'y a pas de diplômes. Ils préfèrent prendre des gens qui ont une formation »*. S'il avait le capital adéquat, Mohamed ouvrirait un fast-food dans la région de Dakar. Il est sûr que l'investissement porterait ses fruits. Mais pour le moment, il exerce la fonction de vigile, très mal rémunérée.

Jocelyne a travaillé pendant trois ans à New York en tant que domestique pour une famille africaine dont les parents travaillaient à l'ONU. Elle dit avoir appris certaines choses utiles : *« J'ai appris des choses en travaillant là-bas. Oui, les pâtisseries, j'ai appris ça là-bas. Quand j'étais au Sénégal, je ne pouvais pas faire ça. Je ne savais pas. Quand je suis allée là-bas, la femme m'a appris à faire les flans, les crêpes, les pizzas, ... Tout ça, je sais*

le faire maintenant. J'en fais pour le monsieur chez qui je travaille maintenant. Je fais beaucoup de crêpes : des crêpes salées, des crêpes sucrées, tout ça ! Tout le monde en mange ! ». Cependant, son expérience ne lui donne pas un meilleur statut que celui qu'elle avait avant son départ. Elle dit regretter le salaire dont elle bénéficiait à New York.

Khar est revenue d'Italie avec la connaissance de la langue italienne, qui a été utile dans la recherche d'un emploi à son retour : *« J'ai été autodidacte en Italien. Je parlais bien l'italien disons après un an. J'avais tout le temps mon dictionnaire avec moi. Et je me disais qu'avec la langue, l'italien, que j'avais assimilé, je pourrais trouver quelque chose quand je reviendrais au Sénégal. Et d'ailleurs ça s'est démontré : j'ai travaillé avec des Italiens dans le domaine du transport quand je suis revenue »*.

Enfin, certaines compétences apprises à l'étranger se révèlent tout à fait inutiles au retour. C'est d'abord le cas de Saty : elle parle couramment anglais puisqu'elle a passé deux années aux Etats-Unis, mais depuis qu'elle est revenue au Sénégal, elle s'occupe de ses trois enfants et tient un magasin de lustres dans sa maison. Elle ne met plus jamais en pratique son anglais. L'expérience de Yézidou, qui faisait la cueillette des fraises en Espagne, ne lui est pas non plus directement utile au Sénégal, où il est redevenu pêcheur. Quant à Ousmane, son expérience professionnelle au Cap Vert n'est pas transposable au contexte sénégalais non plus : *« J'ai appris une façon de pêcher le requin, une manière pour que le requin ne te morde pas »*. Au Cap Vert, il était dans la pêche industrielle, mais au Sénégal, il pêche de façon traditionnelle. Dès lors, il ne peut pas mettre en œuvre les compétences acquises : *« Dans la pêche artisanale, on ne peut pas pêcher le requin. Pour pêcher les gros requins, il faut aller en haute mer. On n'a pas les moyens avec la pêche artisanale. Ce n'est pas possible »*.

- *Des valeurs et des habitudes*

A l'étranger, les migrants découvrent une toute autre façon de vivre et des valeurs différentes de celles dans lesquelles ils ont grandi. Tous les migrants de retour rencontrés disent que leur expérience en dehors du Sénégal a été bénéfique. Les valeurs et les habitudes de vie d'ailleurs peuvent avoir un impact sur la réinsertion dans le pays d'origine. Cet impact varie selon les individus et les expériences vécues.

Les années que Khar a passées en Italie n'ont pas été faciles : « *Quotidiennement, c'était difficile en Italie. (...) Je suis une intellectuelle, et quand je suis arrivée en Italie, j'ai fréquenté des citoyens sénégalais qui n'étaient pas du même cercle que moi. C'était difficile. (...) En quelque sorte, je me sentais jetée dans une jungle. L'éducation que j'ai eue, c'était une éducation rigide, je ne connaissais pas cette promiscuité avec les gens, je ne connaissais franchement pas et c'était très dur. L'insertion au niveau de l'Italie, ce n'était pas facile non plus. En quittant le Sénégal, je travaillais comme assistante de direction et, arrivée en Italie, j'ai travaillé dans les usines. 8 heures par jour dans les usines ! Ce n'était pas facile* ». Cependant, elle dit en être revenue grandie : « *J'ai gagné une expérience en vivant en Italie. Auparavant, je n'étais jamais sortie du cocon familial, et quand on ne sort pas du cocon familial, on ne sait pas ce que c'est la vie. (...) Il faut souffrir pour savoir ce que c'est la vie. (...) Il faut affronter la vie, côtoyer la vie, confronter les difficultés. J'ai gagné beaucoup de choses parce que ça m'a forgée. Maintenant, je peux m'adapter à tout. Travailler dans une usine, je ne l'avais jamais imaginé. Mais je l'ai fait, avec fierté même. Des expériences pareilles, ça peut toujours servir.* »

Babacar, qui a vécu pendant un an en Espagne avant de se faire refouler, dit avoir retenu quelque chose de la vie dans ce pays : « *J'ai appris que l'éducation en Europe n'est pas bonne. Là-bas, on n'éduque pas bien les enfants. Là-bas, les enfants ont plus de droits que les adultes. Ici, c'est impossible, c'est l'adulte qui a plus de droits que l'enfant. C'est mieux en Afrique. Je ne veux jamais faire aller mes enfants là-bas* ». En vivant en Europe, Babacar a pris conscience de l'existence de mentalités différentes auxquelles il n'a pas adhéré. Cela joue peut-être sur le fait d'apprécier encore plus sa propre culture au retour, en se sentant véritablement chez lui.

Amidou dit que les quatre années en France l'ont transformé et lui ont fait acquérir de nombreuses qualités : « *Il y a des habitudes et des valeurs que j'ai acquises là-bas. Primo, être à l'heure aux rendez-vous, je l'ai appris de là-bas. Je suis ponctuel maintenant. Deuxièmement, la rigueur et l'assurance. J'ai appris à m'imposer devant les gens. Moi, la France, ça m'a permis de me libérer. Et ça m'a permis aujourd'hui de me mettre en face de hauts responsables de ce pays, de m'imposer aux gens, de tenir un discours rationnel, de ne pas avoir peur, et de dire ce que je pense. Je suis très rigoureux par rapport au travail, par rapport à ma tenue vestimentaire, par rapport à l'apparence que je dégage. (...) Aujourd'hui, si je suis aussi extrêmement rigoureux dans mon travail,*

c'est grâce à la France. Parce qu'ici on a une culture de laxisme qui est vraiment déplorable. Moi, à mes compatriotes, je leur dis : aucune rigueur, aucune conscience professionnelle. Pas tous, mais la plupart. Quand on voit l'état du pays, on peut comprendre que ça vient de ça, c'est normal, mais derrière, franchement, côté rigueur, côté travail, ça ne va pas. (...) Puis, il y a aussi l'ouverture d'esprit. Je suis plus tolérant par rapport à certaines choses. Il y a des choses que je laisse filer, qui ne me choquent plus ». Aujourd'hui, Amidou dit être revenu définitivement au Sénégal. Il veut monter sa propre entreprise et dit être prêt à devenir quelqu'un : « Moi je suis quelqu'un de très ambitieux. Honnêtement, demain j'ai envie de faire partie de l'élite de ce pays, de faire partie des gens qui tirent ce pays vers l'avant ». Son expérience en Europe l'a poussé dans ce sens : « Je sais que techniquement le pays va couler si on continue de diriger comme ça. Il va falloir vraiment que les gens fassent quelque chose. C'est déjà un changement au niveau des mentalités. Il faut changer les valeurs du travail, savoir qu'il faut gagner son pain à la sueur de son front, des choses comme ça, arrêter de se couillonner, arrêter de se tirer dessus, de magouiller à gauche et à droite. D'être plus axé travail, performance, et résultats. Pour moi, pour l'avoir vécu, je sais que le travail paie. La persévérance, la croyance en ses idées, ça paie ».

La migration de Mohamed au Gabon lui a procuré une certaine ouverture : « Au Gabon, j'ai découvert autre chose, d'autres cultures, je me suis ouvert. Avant, j'étais plus fermé. J'étais catégorique sur certaines choses. Maintenant je suis plus ouvert et compréhensif. Actuellement, où je suis, je m'adapte à tout. Je suis mieux, quoi. Si je n'étais pas parti au Gabon, je serais un enfant gâté. Avant, je ne faisais rien ». Il est donc conscient que sa migration lui a beaucoup apporté sur le plan personnel. Le retour au Sénégal ne s'avère pas toujours évident car il a acquis des habitudes d'un cadre de vie différent : « Les façons de penser au Gabon et au Sénégal sont diamétralement opposées. Il a fallu que je me réadapte au Sénégal parce que, au Gabon, tu peux discuter de tout, mais ici il y a des sujets tabous. Il m'arrive de parler de certaines choses puis de me rendre compte que je suis au Sénégal. Ici, les gens disent qu'il y a la religion... (...) Moi, j'ai envie de vivre, de dire ce que je pense tranquillement, mais ici c'est un peu difficile de dire ce que tu penses. C'est pourquoi, au Gabon, j'étais bien. »

Bintou, elle aussi, a appris beaucoup en étant en Allemagne, notamment au niveau du travail et de la culture : « Là-bas, ils ont une autre façon de s'organiser, de voir les choses, de s'arranger. (...) C'est toujours un plus. Moi, j'aime bien comment les Allemands

travaillent, comment ils s'organisent. J'ai beaucoup appris avec les Allemands et je ne le regrette pas ». Depuis son retour, Bintou travaille dans une ONG allemande établie au Sénégal, et elle avoue que ce serait difficile pour elle de travailler dans un autre cadre que le cadre allemand.

Abdoulaye n'est rentré que depuis six mois au moment de l'entretien. Il raconte ses démarches auprès des administrations pour créer son entreprise : *« En France, dans les administrations, ça m'a permis de voir qu'il y a des gens qui fournissent du travail et qui le font correctement. Ce sont des choses qui sont vraiment importantes (...) Au Sénégal, les gens qui travaillent se soucient peu du rapport qu'ils ont avec les usagers du service public. Avec ce que j'ai remarqué en France, je suis devenu plus exigeant : c'est le revers de la médaille. (...) Sur le plan professionnel, étant donné que j'ai monté une petite entreprise, disons que je suis très exigeant vis-à-vis du service que je fournis. J'ai vu ce que ça peut rapporter. Mais est-ce que cette exigence est valorisée ici ? Est-ce que ça a du sens pour les gens avec qui on peut avoir des relations d'affaires ? J'avoue que je suis un peu perplexe aujourd'hui. Ici, les rapports doivent toujours être personnalisés, il faut être copain-copain avec tout le monde, même dans les rapports professionnels, dans nos rapports avec les administrations. Les relations d'homme à homme, j'avoue que ça m'énerve beaucoup. Ca me déçoit* ». Abdoulaye condamne le manque d'éthique dans le travail au Sénégal. Il est devenu plus exigeant depuis son retour et sa réinsertion ne se passe pas sans obstacle... *« Je suis devenu beaucoup plus exigeant compte tenu du fait que j'ai vu en Europe des gens qui respectent les valeurs sans même les avoir. Pour donner un exemple, la culture sénégalaise et la culture musulmane veulent que les gens soient accueillants et respectueux vis-à-vis de leur prochain. J'avoue que j'ai trouvé des gens beaucoup plus accueillants et beaucoup plus respectueux de leur prochain en Europe où on dit que les gens ne sont pas très religieux. (...) Donc, j'ai vu l'application de ces valeurs en Europe. Alors que ça devait être le contraire. »*

b) Le capital financier

Le capital financier avec lequel les migrants de retour reviennent, sous forme d'économies, est utilisé de différentes façons : pour soutenir la famille restée au pays, pour investir dans une activité professionnelle, pour investir dans l'immobilier ou pour se conformer aux usages et entretenir la cohésion familiale.

- *Pour subvenir aux besoins de la famille*

Yézidou, qui a été expulsé d'Espagne, raconte : « *Je suis revenu avec quelques sous et j'ai construit un bâtiment pour moi, ma femme et mes enfants. (...) C'est seulement deux pièces, mais on habite dedans. (...) J'ai aussi aidé mes parents avec les dépenses quotidiennes. Et même depuis que je suis revenu, c'est moi qui m'occupe des dépenses quotidiennes de la famille. Mais en travaillant ici, je ne gagne rien et c'est difficile* ». Yézidou est donc un soutien pour sa famille. C'est sur lui que reposent toutes les dépenses, ce qui explique la volonté de sa famille qu'il migre à nouveau afin qu'il transfère des fonds et qu'ils puissent vivre plus aisément à son retour.

Bara explique que ce qu'il a gagné pendant toutes les années qu'il a faites en dehors du Sénégal a été utilisé à son retour pour vivre avant de trouver un emploi et pour aider la famille : « *Dans un premier temps, j'ai trouvé une situation familiale assez délicate ici. Déjà, premièrement, le décès du frère qui était ici le soutien local pour la famille. Donc il fallait tout de suite le remplacer. Deuxièmement, il fallait vivre en attendant un autre emploi* ». Il insiste sur le fait que, son père étant à la retraite, c'est maintenant sur lui que reposent toutes les charges : « *Le problème, surtout, ici, c'est la famille. Mon père, après combien d'années d'exercices, il prend sa retraite mais il n'a pas de retraite car il ne cotisait pas. Il était dans l'informel. Il ne cotisait pas. Ce sont ses fils qui doivent l'aider. Il vit dans une maison comme ça, deux épouses, des gosses et tout. Déjeuner et dîner tous les jours. Il faut payer les factures d'eau et d'électricité. Les problèmes de maladies aussi. Lui, il se dit : 'J'ai des gosses qui travaillent maintenant', et quand il a besoin, il nous appelle et nous demande de lui donner ça. C'est ce poids qui pèse. C'est que nos parents sont comme ça.* »

Malik, lui, à son retour de Côte d'Ivoire, souhaitait aller en Europe afin de pouvoir épargner davantage et de soutenir sa famille : « *J'avais un projet de voyager en Europe. Quand je suis revenu, j'ai fait les papiers pour aller en Europe. C'est à ça qu'a servi l'argent que j'avais gagné en Côte d'Ivoire. Il faut avoir une carte de commerçant, une carte import-export, avoir un sigle de commerce. Si tu connais quelqu'un à l'étranger, il faut qu'il te donne une invitation. Et tout ça. Il faut que tu payes l'ambassade. (...) J'ai donné tout mon argent à un ami pour qu'il m'aide à faire tout ça, mais le gars, il m'a niqué ça : 1 250 000 CFA. Il a disparu, il est parti, mais je ne sais pas où. Personne n'a plus de nouvelles depuis 2000. Je ne sais pas s'il vit ou s'il est mort* ». Depuis son retour de

Côte d'Ivoire, Malik est donc resté au Sénégal, sans le capital financier qu'il avait mis de côté... Sa famille, et surtout son épouse, le poussent à partir en Europe.

Mohamed ne se voit pas confronté à une grande pression familiale parce qu'il n'est pas soutien de famille. Lorsqu'il est revenu du Gabon, il n'avait presque pas d'économies. C'est sa sœur qui lui a financé le billet d'avion : « *Je suis revenu avec presque rien, mais moi je ne suis pas soutien de famille. J'ai des grand-frères et une sœur qui aident beaucoup la famille. (...) Moi, on ne m'a jamais mis la pression. Ma famille ne s'attendait pas à ce que j'aie des millions en allant au Gabon. Si j'avais des millions, tant mieux. Sinon, tant pis. Tout le monde était content que je revienne. (...) A Podor, on a fait un bon repas pour mon retour avec mes amis, on a passé la journée... Mes 150 000 étaient presque finis après* ».

- *Pour investir dans une activité professionnelle*

Avec l'argent qu'il a épargné en Espagne, Babacar a investi dans une pirogue : « *La pirogue, c'est pour moi et pour mon petit frère. Mes amis aussi utilisent la pirogue. S'il y a du poisson, ils me donnent de l'argent. S'il n'y a rien, ils ne me donnent rien. (...) La difficulté, c'est le moteur qui tombe en panne. On a un vieux moteur, on n'a pas les moyens d'acheter un neuf, ce sont des occasions et ça tombe en panne.* »

Ousmane, issu d'une famille de pêcheurs, a aussi investi à son échelle dans le domaine de la pêche avec l'argent qu'il avait gagné : « *J'ai aidé mon grand frère quand je suis rentré ici parce qu'il n'avait plus de filet pour travailler dans la pêche artisanale. (...) Après, j'ai réparé le moteur du bateau de pêche.* » Si ces investissements sont nécessaires, ils ont toujours lieu dans un cadre de survie, mais ils ne contribuent pas à faire évoluer professionnellement le migrant de retour.

Quant à Astou, le peu d'argent qu'elle a gagné lui a permis d'ouvrir à nouveau l'atelier de coiffure qu'elle tenait avant son départ. Elle fait part du fait qu'au niveau du travail, ça ne se passe pas si bien que ça pour elle : « *Ce n'est pas comme avant parce que certaines clientes ont trouvé d'autres coiffeuses... Il fallait recommencer un peu à zéro, quoi* ». La période à l'étranger n'est pas seulement synonyme de gains dans le pays d'accueil, elle peut également être synonyme de pertes dans le pays d'origine. Dans ce dernier cas, la réinsertion est moins facile à vivre.

Amidou, qui n'est pas confronté à des questions de survie car sa famille est plutôt aisée, a utilisé ses économies (500 000 CFA) pour poursuivre ses études à Dakar : « *Quand je suis rentré, je l'ai utilisé pour financer mes études en management* ».

Pape dit avoir bien gagné sa vie en France : « *A l'époque, quand on avait le sens des affaires, c'était très facile, quoi. Je suis rentré avec un capital pour avoir un petit quelque chose pour les affaires. J'ai investi mon capital dans les affaires pour le matériel d'imprimerie, le papier à imprimer et tout ça* ». Les investissements de Pape ont porté leurs fruits. Aujourd'hui, depuis six ans, il est dans l'immobilier : « *Vous savez, quand on est dans le monde des affaires, ce sont des opportunités et puis voilà. Pour être dans l'immobilier, il ne faut pas être une grosse tête. Il suffit de repérer les bons coins, de faire de bons plans, de bien construire et c'est tout* ».

Abdoulaye remarque que les quatre années qu'il a passées en France ne lui ont pas vraiment permis d'épargner : « *J'ai acheté du matériel avant de venir pour monter mon entreprise : des ordinateurs, des imprimantes* ». Il emprunte aussi les économies personnelles de son épouse. A ce propos, il souligne l'importance du capital financier pour la réinsertion : « *Je pense que si je n'avais pas les économies de mon épouse, le retour au Sénégal se serait passé dans des conditions beaucoup plus difficiles* ».

- *Pour investir dans l'immobilier*

Jocelyne jouissait d'un bon salaire quand elle travaillait aux Etats-Unis. Elle a pu mettre de l'argent de côté. « *J'avais pu épargner, mais aujourd'hui c'est fini. A mon retour, j'ai acheté un terrain à Dakar. Je n'ai pas pu construire quelque chose dessus parce que je n'ai plus d'argent* ». Elle souhaite partir à nouveau afin d'avoir les moyens de construire sa maison. Actuellement, elle ne profite pas des économies de sa migration.

Avec l'argent qu'il avait épargné en Italie, Kouna avait acheté avant de revenir deux terrains dans la banlieue de Dakar : « *Quand je les avais achetés, ce n'était pas cher, après c'est devenu cher... Quand je suis revenu, j'ai revendu ces deux terrains chacun à 25 millions pour pouvoir acheter ici (une maison avec un commerce dans le centre de Dakar). Ca faisait 50 millions* ». Kouna a mis sur pied un restaurant grâce aux investissements qu'il

a réalisés avec l'argent de sa migration. Au contraire de Jocelyne, il a pu conduire son projet jusqu'au bout.

- *Pour se conformer aux usages et entretenir la cohésion familiale*

Seydou explique qu'il a fait construire avec l'argent qu'il avait mis de côté au Cameroun, mais qu'il a veillé à se conformer aux traditions : « *Dès que je suis rentré, j'ai eu un projet de construction à la maison, à Richard Toll, à 100 km de Saint-Louis. J'ai fait construire un appartement dans la maison familiale. J'avais la possibilité de construire une maison à part, mais chez nous, la famille est sacrée. Il ne fallait pas que les gens pensent que, comme je suis sorti et que j'ai les moyens, j'allais les devancer. J'ai donc construit dans la famille deux chambres, une véranda, ... Ca m'a coûté quelque chose comme 4 millions !* ».

Les visites et les dons d'argent à la famille sont une obligation pour les migrants de retour, comme l'explique Bara : « *Il faut aller dire bonjour à la famille élargie, et Dieu sait qu'elle est grande. Parce que tout parent que tu ne vas pas visiter va t'en vouloir. Ca c'est clair. Il faut faire un calendrier et noter : aller voir la tante telle, la grand-mère telle, ... Ca m'a pris deux ou trois mois, en même temps que la recherche du travail. (...) En plus, il ne faut pas y aller avec les mains vides ! Il faut y aller avec quelque chose. Si c'est une tante ou une grand-mère, il faut y aller avec un billet de 5000 ou acheter un présent... Mais le plus souvent ils préfèrent l'argent. Alors, vous multipliez par le nombre de parents... Et parfois, c'est mieux de ne pas y aller plutôt que d'y aller sans donner quelque chose. Mais quand ils apprennent que le fils de l'oncle est rentré de voyage, ils attendent déjà un présent.* »

c) Le capital social

Le capital social peut également revêtir plusieurs formes ; il peut s'agir de liens sociaux entretenus alors que le migrant est à l'étranger à travers les contacts téléphoniques avec la famille et les amis ainsi que les séjours temporaires au Sénégal, mais aussi d'autres relations nées ou maintenues pendant la migration.

- *Les contacts téléphoniques avec la famille et les amis*

A la question des liens gardés ou non avec la famille pendant la migration, presque tous les migrants de retour rencontrés ont répondu qu'ils avaient gardé des liens étroits avec leur famille durant leur absence par le biais du téléphone. De plus, nombreux étaient ceux qui ajoutaient directement qu'ils envoyaient régulièrement de l'argent à leur famille restée au pays. Les transferts d'argent sont donc également la marque de l'entretien des relations au-delà des frontières. Jocelyne est un exemple : elle envoyait beaucoup d'argent à sa famille pendant les trois ans qu'elle a passés aux Etats-Unis. Cela ne contribue pas réellement à la réinsertion lors du retour : « *Comme je leur envoyais de l'argent souvent, ils m'avaient demandé que je reste là-bas continuellement, quoi !* ». Aujourd'hui, sa famille espère encore qu'elle repartira. De tels cas sont nombreux. Yézidou est issu d'une famille de pêcheurs, et il a également téléphoné très régulièrement pendant son absence. Cela ne joue toutefois pas non plus en faveur de sa réinsertion : « *Quand je suis revenu, ma famille était vraiment découragée. C'était la désolation, la tristesse et tout. C'était mieux quand j'étais là-bas parce que pouvais leur envoyer de l'argent. (...) Ma famille préfèrerait même que je reparte aujourd'hui* ». Il convient néanmoins de souligner que si les migrants avaient téléphoné trop rarement à leur famille ou que s'ils n'avaient effectué aucun transfert d'argent alors que leur famille était dans le besoin, leur réinsertion aurait été encore plus difficile à leur retour.

Lorsque la famille est plus aisée, le problème ne se pose plus. Saliou, poussé par ses parents qui avaient certains moyens pour qu'il aille étudier au Maroc, était impatient de rentrer vivre au Sénégal. Il n'a pas rompu les liens avec son entourage resté au pays. Au contraire, il dit que toutes ses économies passaient dans le téléphone : « *Je passais énormément de temps au téléphone. Moi, même en restant là-bas, je suis resté collé à Dakar. Même en restant là-bas, c'est comme si j'étais à Dakar. Souvent mes amis me disaient : 'Mais toi, à 10 000km, tu as plus d'informations que nous' !* ». Il n'a pas éprouvé de difficultés pour se réinsérer à son retour : « *C'était pas trop difficile pour moi. Je n'ai pas été trop coupé de Dakar avec tous les coups de téléphone que j'avais donnés. Je me suis bien remis au rythme* ».

- *Les séjours temporaires au Sénégal*

Les vacances des migrants dans le pays d'origine permettent aux migrants de revoir la famille, les amis et l'évolution du pays, bien que tous ne puissent pas se le permettre. Ceux qui reviennent très souvent éprouvent moins de difficultés au retour.

Pape, par exemple, revenait chaque année en vacances au pays. Il n'a pas vécu de rupture lors de son retour : « *Était-ce réellement un retour ? Parce que je revenais chaque an ici. C'est comme quelqu'un qui serait en voyage et qui rentrerait chez lui, hein ! Je revenais souvent en vacances. C'est vrai que je n'ai pas eu de problèmes* ».

Bintou tient un discours semblable quand la question des liens gardés avec la famille durant son absence lui est posée : « *Ma famille, pendant mon absence, il n'y avait pas de liens entre elle et moi : je suis dans la famille (rires) ! Si on dit lien, ça veut dire qu'il y a un trait qui relie les deux, mais si tu es dedans, ça fait partie de toi. (...) Quand je suis rentrée, ils étaient contents. (...) Je rentrais souvent au Sénégal pour des vacances. Je venais chaque année. Même parfois deux fois par an* ».

Pendant qu'il était en Italie, les deux épouses et les enfants de Kouna sont restés au Sénégal. « *Je revenais souvent pour voir ma famille. Je revenais chaque année. (...) J'ai toujours gardé beaucoup les liens.* » C'est pour ses enfants que Kouna a travaillé de longues années en Italie. Il n'a jamais voulu y emmener sa famille. « *Moi, j'ai beaucoup souffert et je ne veux pas qu'ils vivent ce que j'ai fait. (...) Je veux les aider, puis je veux qu'ils gagnent par le travail. S'ils veulent continuer les études, qu'ils les continuent. Ceux qui veulent venir travailler avec moi, ils le peuvent. Quand mes enfants voudront reprendre le restaurant, ils le pourront. (...) Moi, j'essaie d'être un bon exemple, d'être un bon papa* ». Kouna est à présent de retour définitivement au Sénégal ; il veut rester auprès de sa famille.

Les migrants de retour sont parfois revenus temporairement dans le cadre professionnel, et ce séjour peut leur avoir été utile lors du retour. C'est le cas de Bintou, qui a mené ses recherches au Sénégal au début de son doctorat, dans l'ONG allemande dans laquelle elle travaille à présent : « *Après la maîtrise, j'ai fait un doctorat. Au début, je suis rentrée au Sénégal pendant 18 mois. Je suis venue au GEEP, le Groupe pour l'Enseignement et l'Éducation de la Population, qui travaille sur les questions de santé de la reproduction à*

l'école. C'est une ONG allemande qui est établie ici à Dakar. Je suis venue ici pendant 18 mois pour avoir des compétences, des expériences de terrain, et pour faire les recherches pour mon doctorat. (...) Mon doctorat, c'était sur l'influence du niveau d'éducation de la jeune fille sur la planification familiale. Après, je suis retournée en Allemagne pour continuer mon doctorat. (...) Moi, je pensais toujours revenir au Sénégal et trouver un travail à partir de l'Allemagne. Comme il y a beaucoup d'ONG allemandes qui sont là et qui cherchent des gens qui ont la culture africaine, je me disais que ce serait facile. Un jour, en Allemagne, j'ai vu une annonce et j'ai postulé. Je suis satisfaite parce que je travaille aujourd'hui au GEEP, une ONG allemande que je connais bien, j'ai un cadre de travail qui est bien. J'ai des gens qui sont compétents (...). Ce sont des gens que je connais bien parce que j'ai travaillé 18 mois avec eux il y a 6 ans, j'ai sillonné le Sénégal avec eux. Au niveau professionnel, je pense que c'est une bonne expérience pour moi ».

Le séjour temporaire peut également avoir été l'objet d'une prospection dans le cadre professionnel avant le retour. Abdoulaye, par exemple, explique qu'il a gardé des contacts avec son ancien employeur pendant qu'il était en France et qu'il est revenu au Sénégal pour un court séjour afin de préparer son retour : *« En France, j'ai repris contact avec mon ancien employeur qui devait me confier la direction d'une de ses sociétés de publicité. (...) Avant de rentrer définitivement en août, je suis rentré au mois de juin 2008 pour convenir du contrat avec lui »*. Le retour d'Abdoulaye avait été bien préparé du point de vue professionnel, le contrat avait été conclu de façon régulière, mais l'employeur en question n'a pas tenu ses engagements : *« Avec mon employeur, au début, ça se passait bien, mais les semaines passaient et ça se passait moins bien. Après deux mois, je suis parti parce que mon employeur ne respectait pas les termes du contrat »*. Par conséquent, Abdoulaye ne vit pas paisiblement son retour au Sénégal. La corruption dans la justice sénégalaise l'empêche même d'intenter un procès : *« Voilà des choses qui m'énervent et qu'on ne verrait peut-être pas en Europe, en France. Parce qu'avec les Preud'hommes, c'est le genre de décision qui serait respectées immédiatement, avec des pénalités que toute entreprise éviterait de payer »*. Il qualifie son retour de « fatigant » et d'« éprouvant ».

- *Les autres relations nées ou maintenues pendant la migration*

Certains liens gardés avec le pays peuvent aider à la réinsertion. Bara explique : *« Comme j'avais des nouvelles du pays, je savais qu'il y avait toujours des opportunités dans le domaine touristique qui se développait. Je savais que je n'aurai pas de difficultés à trouver*

du travail ». Grâce aux liens gardés avec les amis, Amidou savait quel était le profil recherché par les entreprises au Sénégal : « *Je leur demandais : ‘Quelles sont les boites qui recrutent actuellement ?’, ‘Comment ça se passe ?’. Ils me disaient dès qu’ils voyaient des annonces sortir dans le journal que la plupart voulait des bacs+4. (...) Là, c’était un peu chaud, et je me suis dit : si je ne trouve pas du travail, je créerai mon propre travail.* »

Les contacts que les migrants gardent avec le pays peuvent influencer les conditions de leur retour. C’est ainsi, par exemple, que Jocelyne trouve du travail par le biais d’une cousine au retour. Cependant, les migrants de retour n’ont pas toujours envie, par fierté, de faire appel à leurs relations. Amidou, étant issu d’un certain milieu, avec une mère députée et un beau-père ministre, dispose d’importants réseaux sociaux : « *Avant de rentrer, disons que je connaissais des gens qui étaient bien placés, mais je suis quelqu’un de fier. Je ne suis pas du genre à aller quémander ou aller demander qu’on me pistonne. (...) C’est pas les sous qui m’intéressent. C’est plus quelque chose de personnel. Je suis quelqu’un qui fonctionne comme ça. C’est vrai que des coups de pouce, ça ne peut pas ne pas exister, c’est vrai, mais moi je préfère les minimiser. Je préfère compter sur mon mérite, sur ce que je peux faire, et sur mes valeurs propres, quoi. C’est pour ça que vous me voyez en train de me bagarrer pour cette petite boîte !* ».

Les contacts dont disposent les migrants ne sont pas toujours des contacts fiables. Les Sénégalais avec qui Amidou avait fait quelques affaires avant son retour définitif n’avaient pas respecté leurs engagements. Amidou n’a pas compté sur eux lors de son retour : « *Même les gens des affaires, je les ai zappés. Moi, je déteste quand quelqu’un ne tient pas ses paroles, alors je les ai zappés* ».

D’autres types de relations nées pendant la migration peuvent avoir un impact sur la réinsertion, même celles qui sont le plus inattendues. Par exemple, en France, Abdoulaye a rencontré une jeune Française avec qui il s’est marié. Il est revenu s’installer avec elle et leur enfant à Dakar : « *Mon épouse, elle, elle préfère rester au Sénégal. Ca, c’est la vérité et ça me motive à rester. C’est paradoxal parce que c’est une Française qui veut rester au Sénégal et un Sénégalais qui veut retourner en France et retrouver une vie paisible !* ».

d) Conclusion sur l'utilité des ressources mobilisées

De par leur utilité, le capital humain et le capital financier jouent un rôle déterminant dans la réinsertion des migrants de retour au Sénégal. Le capital social est quant à lui un facteur moins crucial, mais il intervient toutefois dans le plus ou moins bon déroulement du retour.

Le capital humain reprend les études, l'expérience professionnelle et les valeurs acquises à l'étranger. Les migrants sont souvent satisfaits d'avoir suivi une formation à l'étranger car ils peuvent en retirer de nombreuses compétences. Cependant, il arrive qu'ils ne puissent pas les mettre à profit lors du retour au Sénégal, soit parce que leur fonction ne les requiert pas, soit parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi à leur retour, malgré les diplômes obtenus.

Les expériences professionnelles se révèlent très utiles pour la réinsertion lorsque le domaine d'activité dans lequel le migrant exerçait à l'étranger est le même que celui dans lequel il se trouve au Sénégal. Pour être utiles, il importe que les compétences acquises soient transposables au contexte sénégalais. Les expériences sont importantes, mais si le cadre dans lequel les compétences sont mises en œuvre ne convient pas, la réinsertion du migrant s'avère difficile. Une bonne réinsertion et l'utilité d'une compétence acquise nécessitent la volonté du migrant d'exploiter cette dernière. Par exemple, la connaissance d'une langue étrangère est utile au retour si le migrant souhaite et a la possibilité de la mettre en pratique dans le cadre professionnel, par exemple. Toutes les expériences vécues par les migrants à l'étranger, aussi fructueuses qu'elles soient lors du retour, ne leur procurent pas un meilleur statut dans le pays d'origine. En fait, l'expérience professionnelle ne suffit pas toujours pour une bonne réinsertion lors du retour ; revenir avec un capital financier est nécessaire, spécialement pour les individus qui ont l'ambition de se mettre à leur compte.

L'expérience à l'étranger est bénéfique à tout migrant ; la plupart déclarent être revenus grandis. Cela leur a permis de sortir du cocon familial, de vivre dans un milieu différent et d'affronter la vie. La migration forge, elle est utile pour la vie et notamment pour faire face aux difficultés qui peuvent se présenter lors du retour. Les migrants les plus instruits disent avoir intégré la rigueur et la ponctualité dans leurs habitudes grâce au séjour en dehors du Sénégal. D'autres sont revenus avec plus d'assurance et avec une plus grande ouverture. En outre, certains se rendent compte encore plus des aspects positifs au Sénégal en vivant loin de chez eux, ce qui peut favoriser l'envie de ne plus quitter le pays d'origine par la

suite. Si tous ces aspects semblent utiles à la réinsertion, ils peuvent aussi provoquer l'effet inverse. En effet, certains migrants de retour expriment des difficultés à travailler dans le cadre sénégalais, où il y a du laisser-aller, de la corruption, et où l'obtention de services doit toujours passer par des relations. A l'étranger, les migrants ont adopté, parfois sans s'en rendre compte, des habitudes qui sont difficilement compatibles avec le contexte du Sénégal, et lorsque les événements au Sénégal les dépassent, ils éprouvent le besoin de repartir.

Le capital financier avec lequel les migrants de retour reviennent est utilisé de différentes façons : pour soutenir la famille restée au pays, pour investir dans une activité professionnelle, pour investir dans l'immobilier ou pour se conformer aux usages et entretenir la cohésion familiale. Les économies sont nécessaires pour que les migrants de retour soient acceptés par les leurs lors de leur retour, mais il n'est pas toujours utile pour se réinsérer durablement au Sénégal, surtout lorsque la famille est pauvre. C'est particulièrement le cas pour les individus qui sont des soutiens de famille. La pression familiale est si forte au Sénégal que les familles poussent souvent les membres qui en ont les capacités à migrer pour subvenir à leurs besoins. De plus, certains investissements réalisés par des migrants de retour en appellent d'autres (par exemple, l'achat d'un bateau engendre des frais pour l'achat d'un bon moteur), et les migrants ne sont pas toujours en mesure de pouvoir y faire face. Cela provoque souvent le souhait d'un nouveau départ. Par contre, les migrants plus aisés se réinsèrent bien et voient leur statut s'élever grâce aux bénéfices des investissements qu'ils ont pu faire à leur retour. Quel que soit le milieu dont sont issus les migrants, tous doivent aller saluer la famille élargie à leur retour et faire des dons d'argent. Il s'agit d'une coutume nécessaire pour se réinsérer dans la famille.

Pendant la migration, des liens étroits sont conservés entre les migrants et leur famille restée au Sénégal, le plus souvent par téléphone. Les transferts d'argent contribuent à entretenir ces liens. Ces relations sont nécessaires pour la réinsertion lors du retour, mais elles ne sont pas suffisantes ; encore faut-il avoir du capital financier et humain. Les migrants qui reviennent régulièrement pour des vacances au Sénégal éprouvent moins de difficultés lorsqu'ils reviennent pour y vivre. Les prospections en vue de se réinsérer plus facilement sont utiles, mais il faut encore que les personnes de contacts soient honnêtes et fiables. Tous les liens entretenus ne sont donc pas indispensables. Par ailleurs, certains migrants de retour ne veulent pas faire appel à leurs relations pour évoluer dans le pays

d'origine après le retour ; ceux-là comptent arriver à leurs fins grâce à leur mérite uniquement.

Conclusion générale

Au terme de ce mémoire, nous avons une meilleure connaissance des migrations de retour au Sénégal et de la réinsertion des migrants sénégalais dans leur pays d'origine.

A partir de la revue de la littérature qui a apporté des éclairages intéressants sur le sujet, nous avons émis des hypothèses pour répondre aux questions de recherche que nous nous posions. Cette recherche s'avère originale non seulement parce que les migrations de retour en Afrique font l'objet de relativement peu d'études, mais aussi parce que les données utilisées sont de nature quantitative et qualitative.

Les données quantitatives de l'enquête ménage et de l'enquête biographique du projet MAFE-Sénégal ont permis la réalisation de statistiques sur les déterminants du retour des Sénégalais, sur les raisons du retour, ainsi que sur les facteurs à l'origine des réinsertions difficiles au Sénégal. En outre, ces données ont permis de connaître la proportion des migrants de retour au Sénégal et celle des individus qui effectuent un nouveau départ à l'étranger après leur retour. Les données qualitatives sont complémentaires. Elles ont été collectées à travers des entretiens semi-directifs avec une vingtaine de migrants de retour à Dakar, et ont permis de comprendre le vécu et les projets de vie des migrants à leur retour dans le pays d'origine. Ainsi, l'approche qualitative a apporté des éclairages sur le lien entre la raison du retour et le souhait de repartir à l'étranger ainsi que sur l'organisation du retour et la réinsertion en elle-même.

Les résultats principaux de la recherche montrent que la moitié des Sénégalais qui ont migré ont effectué un retour, mais que les migrants de retour d'Afrique reviennent deux fois plus que ceux qui ont migré dans un pays du Nord. Les premiers sont plus jeunes que les seconds au moment du départ. Une grande différence entre ces deux types de migrants de retour apparaît lorsqu'on analyse le moment auquel ils ont migré. En effet, le renforcement des mesures visant à restreindre les flux migratoires dans les pays du Nord a une incidence sur le retour des migrants ; plus le temps passe et moins les individus quittent les pays du Nord pour revenir au Sénégal. Par contre, cette tendance n'est pas observée pour les retours d'Afrique où la circulation des personnes est moins limitée. L'âge au départ, ensuite, est un déterminant du retour pour les individus qui ont migré dans un pays du Nord : plus ils sont partis à un âge avancé, moins ils ont tendance à rester dans

le pays d'accueil. Il est possible que les migrants plus jeunes s'adaptent mieux au pays d'accueil et y envisagent une installation, alors que les plus âgés, eux, éprouvent davantage le besoin de vivre dans leur pays d'origine. Une longue durée à l'étranger provoque la probabilité que les migrants, quelle que soit leur destination, soient moins de retour au Sénégal.

En ce qui concerne les raisons à l'origine des retours, elles sont très variées. Les motifs familiaux et professionnels sont les plus fréquents, tandis que la proportion d'expulsions est très faible. Les raisons du retour ont un impact sur la réinsertion. L'approche qualitative a permis de voir que les migrants qui reviennent pour des raisons positives, avec des projets spécifiques et l'objectif de s'installer définitivement au Sénégal n'éprouvent pas l'envie d'effectuer un nouveau départ. Cependant, tous les retours positifs ne sont pas liés à la réalisation concrète d'un quelconque projet, et certains migrants de retour songent à un potentiel nouveau départ pour en retirer des bénéfices, soit sur le plan familial, soit sur le plan professionnel, mais rien de concret ou de certain ne ressort de leur discours. Parmi les migrants qui sont rentrés pour dans des circonstances défavorables, nombreux sont ceux qui ne parviennent pas à se réinsérer et qui souhaitent à tout prix repartir à l'étranger. Cela se constate d'autant plus lorsque les individus sont des soutiens de famille et lorsque leurs ambitions sont réellement limitées s'ils restent au Sénégal.

Dans la réalité, un migrant de retour sur cinq effectue un nouveau départ pour l'étranger. Les individus qui éprouvent le plus de difficultés lors du retour au Sénégal sont ceux qui ont vécu dans un pays du Nord ; un peu moins d'un tiers d'entre eux a migré une nouvelle fois après le premier retour. Il apparaît aussi que les individus qui sont restés longtemps à l'étranger sont plus susceptibles de repartir par rapport à ceux qui ont migré pendant une brève période. Une longue absence doit en effet engendrer une réinsertion difficile dans le pays d'origine parce que le capital matériel et affectif des individus s'est érodé. Sous un autre angle, plus positif, une longue absence peut aussi refléter une intégration réussie dans le pays d'accueil, où les migrants ont accumulé un certain capital.

Les ressources que les migrants de retour ont mobilisées à l'étranger peuvent être utiles à leur réinsertion au Sénégal, surtout s'il s'agit du capital humain ou du capital financier. Les individus font usage des compétences qu'ils ont acquises seulement si le contexte sénégalais le permet et lorsqu'ils en ont la volonté, la capacité et l'opportunité. Tous ne trouvent pas facilement du travail au retour, et encore moins un emploi qui correspond à

leurs compétences. Nombreux sont ceux qui ne jouissent pas d'un meilleur statut professionnel grâce à leurs nouvelles compétences. Quoi qu'il en soit, l'expérience à l'étranger est bénéfique à tout migrant ; elle leur a permis de sortir du cocon familial, de vivre dans un milieu différent et d'affronter la vie. De cette façon, la migration est utile, notamment pour faire face aux difficultés qui peuvent se présenter lors du retour. Cependant, l'adoption de certaines valeurs à l'étranger provoque parfois l'effet inverse : certains migrants de retour souhaitent repartir parce qu'ils éprouvent de trop grandes difficultés à travailler dans le cadre sénégalais où le manque de rigueur et la corruption sont usuels. Outre le capital humain, le capital financier est souvent nécessaire au bon déroulement du retour. Il permet aux migrants qui en ont les moyens d'investir dans des activités spécifiques et de voir leur statut s'élever grâce aux bénéfices de leurs investissements. Pour les individus issus d'un milieu défavorisé, les économies de la migration sont consacrées à soutenir la famille au Sénégal. Cela n'assure en rien leur retour définitif car le capital financier accumulé est rarement suffisant pour satisfaire tous les besoins et la pression familiale provoque souvent le nouveau départ des migrants. L'accumulation et l'entretien du capital social est moins crucial pour la réinsertion. Les liens entre le migrant et sa famille sont entretenus par téléphone et vont de soi. Souvent, ils sont renforcés par le biais de transferts d'argent, mais cela n'a pas nécessairement d'impact sur la réinsertion. Par contre, les migrants qui reviennent régulièrement pour des vacances au Sénégal éprouvent moins de difficultés lorsqu'ils sont de retour pour y vivre. Les prospections en vue de se réinsérer plus facilement sont utiles à la condition que les personnes de contacts soient honnêtes et fiables. Par ailleurs, certains migrants de retour veulent évoluer grâce à leur mérite et non avec l'aide de relations. Le capital social ne joue pas un rôle crucial dans le bon déroulement de la réinsertion.

Les résultats de cette recherche présentent quelques limites qu'il convient de souligner. Au niveau qualitatif, la vingtaine de personnes rencontrées à Dakar n'est pas représentative de la population des migrants de retour au Sénégal. Cependant, leurs déclarations révèlent des informations intéressantes, en particulier sur le vécu de la réinsertion et sur les projets de vie après le retour. Le cadre de ce mémoire ne permettait pas d'aller au-delà des analyses réalisées, mais il serait intéressant d'étudier l'impact à la fois de la raison du retour et des ressources mobilisées sur la réinsertion de chaque migrant de retour. Un autre intérêt est celui qui consiste à approfondir l'aspect familial, économique et professionnel de la réinsertion. En ce qui concerne l'approche quantitative, les analyses ont été en majorité réalisées à partir de l'enquête ménage MAFE-Sénégal (à l'exception des raisons du retour

analysées grâce à l'enquête biographique). Cette enquête comprend certes des variables intéressantes, mais l'éventail est assez restreint et l'effectif de migrants de retour dont on connaît les années de départ et de retour n'est pas très élevé. De plus, les renseignements dont on dispose ne concernent que la première migration et le premier retour des migrants. Avec l'enquête biographique MAFE-Sénégal, qui permet de relier les différentes trajectoires des individus (migratoires, familiales, professionnelles,...), le retour et le devenir des migrants de retour pourraient être étudiés plus en détail en tenant compte de la dimension longitudinale. De cette façon, la circulation des migrants pourra également être mise en évidence. Les données de l'enquête biographique n'étaient pas disponibles au moment où ce mémoire a été réalisé, mais il serait néanmoins intéressant d'exploiter ces données dans des recherches futures.

En conclusion, ce mémoire donne une première approche du phénomène des migrations de retour au Sénégal. Il ouvre des perspectives et apporte des éclairages intéressants qu'il conviendrait de développer de façon plus approfondie ultérieurement.

Bibliographie

Ammassari S., 2004, "From Nation-Building to Entrepreneurship: The Impact of Elite Return Migrants in Côte d'Ivoire and Ghana", *Population, Space and Place*, n° 10, p. 133-154.

Ammassari S., 2005, "L'effet du retour des travailleurs migrants sur le développement", *Coopération Sud*, PNUD, New York, p. 91-115.

Anarfi J. K., Jagare S., 2005, "Towards the sustainable return of west african transnational migrants: what are the options ?", World Bank conference, New Frontiers of Social Policy, Development in a Globalizing World, 20 p.

Arif G. M., Irfan M., 1997, "Return Migration and Occupational Change: The case of Pakistani Migrants Returned from the Middle East", *The Pakistan Development Review*, vol. 36, n°1, p. 1-37.

Athukorala P., 1990, "International Migration and the Reintegration of Return Migrants: The Experience of Sri Lanka", *International Migration Review*, vol. 24, n° 2, Special Issue: Labor Recruiting Organizations in the Developing World, p. 323-346.

Beauchemin C., Schoumaker B., Henry S., 2007, "Côte d'Ivoire-Burkina Faso (1970-2000) : une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour", in: *Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives*, AIDELF, Paris, Presses universitaires de France, p. 157-177.

Bijwaard G. E., 2005, "Migration Dynamics of Immigrants: Who Leaves, Who Returns and How Quick?", Technical report, Econometric Institute, Erasmus University Rotterdam, 38 p.

Black R., Ammassari S., 2001, "Harnessing the Potential of Migration and Return to Promote Development", *IOM Migration Research Series*, n° 6, 59 p.

Bocquier P., 1998, "L'immigration ouest-africaine en Europe: une dimension politique sans rapport avec son importance démographique", *La Chronique du CEPED*, n° 30, 1998, p. 1-3.

Black R., King R., Lichtfield J., Ammassari S., Tiemoko R., 2003, "Transnational Migration, Return and Development in West Africa", Final Research Report, University of Sussex, Brighton, 17 p.

Borjas G. J., Bratsberg, B., 1996, "Who leaves? The Outmigration of the Foreign-Born", *Review of Economics and Statistics*, vol. 78, n° 1, p. 165-176.

Carling J., 2004, "Emigration, Return and Development in Cape Verde: The impact of closing Borders", *Population, Space and Place*, n° 10, p. 113-132.

Cassarino J.-P., 2004, "Theorising Return Migration: the Conceptual Approach to Return Migrants Revisited", *International Journal on Multicultural Societies*, Vol. 6, n° 2, p. 255.

Cassarino J.-P., 2008, "Conditions of Modern Return Migrants", *International Journal on Multicultural Societies*, vol. 10, n° 2, p. 95-105.

- Cassarino J.-P., 2008 b, Return Migrants to the Maghreb Countries, Reintegration and development challenges, General Report 2008, Florence: European University Institute, 178 p.
- De Vreyer P., Gubert F., Robilliard A.-S., 2008, "Return Migrants in Western Africa : Characteristics and Labour Market Performance", *Mimeo*, DIAL, 31 p.
- Dumont, J.-C., Spielvogel G., 2008, "Les migrations de retour : un nouveau regard", *in* : OCDE, *Perspectives des migrations internationales*, SOPEMI 2008, OCDE, Paris, p. 181-246.
- Dustmann C., 2003, "Return Migration, Wage Differentials, and the Optimal Migration Duration". *European Economic Review*, vol. 47, n° 2, p. 353-369.
- Dustmann C., Weiss Y., 2007, "Return Migration: Theory and Empirical Evidence from the UK". *British Journal of Industrial Relations*, vol. 45, n° 2, p. 236-256.
- Gaillard A.-M., 1994, "Migration return. A bibliographical overview", CMS Occasional Paper n° 12, Center for Migration Studies, Staten Island, New York, 153 p.
- Ghosh B., 1999, "The promise and pitfalls of return migration", Conference Report - International Migration, Development and Integration, Ministry for Foreign Affairs, Stockholm, p 189-205.
- Gmelch G., 1980, "Return Migration", *Annual Review of Anthropology*, n° 9, p. 135-159.
- Gmelch G., 1986, "The readjustment of return migrants in Western Ireland", *in*: Return migration and regional economic problems, dir. par R. KING, London: Croom Helm, 143 p.
- Ilahi N., 1999, "Return Migration and Occupational Choice", *Review of Development Economics*, vol. 3, n° 2, p. 170-186.
- Jensen P., Petersen P.J., 2007, "To Stay or Not To Stay? Out-Migration of Immigrants from Denmark", *International Migration*, vol. 45, p. 87-113.
- Kabbanji L., Ouedraogo A., Piché V., 2005, "Politiques migratoires et intégration régionale en Afrique de l'Ouest", XXVème Congrès International de la Population, 18-23 Juillet 2005, Tour, 22 p.
- King R., 1986, "Return migration and regional economic development: an overview", *in*: Return migration and regional economic problems, dir. par R. King, London: Croom Helm, p. 1-37.
- King R., 2000, "Generalizations from the History of Return Migration", *in*: Return Migration: Journey of hope or Despair?, dir. par B. Ghosh, Geneva, IOM : UNO, p. 7-55.
- Massey D. S., Alarcon R., Durand J., Gonzalez H., 1987, Return to Aztlan: The Social Process of International Migration from Western Mexico, Berkeley and Los Angeles: University of California Press.

- Massey D. S., Arango J., Hugo G., Kouaouci A., Pellegrino A., Taylor J. E., 1993, "Theories of international migration: a review and appraisal", *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3, p. 431-466
- Massey D. S., Espinosa K. E., 1997, "What's Driving Mexico-U.S. Migration? A Theoretical, Empirical, and Policy Analysis", *The American Journal of Sociology*, vol. 102, n°4, p. 939-999.
- Massey D. S., Constant A., 2002, "Return Migration by German Guestworkers: Neoclassical versus New Economic Theories", *International Migration*, vol. 40, n° 4, p. 5-38.
- McCormick B., Wahba J., 2001, "Overseas Work Experience, Savings and Entrepreneurship Amongst Return Migrants to LDCs", *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 48, n° 2, p. 164-178.
- McCormick B., Wahba J., 2003, "Return International Migration and Geographical Inequality: The Case of Egypt", *Journal of African Economies*, vol. 12, n° 4, p. 500-532.
- McKenzie D. J., 2006, "A Profile of the World's Young Developing Country Migrants", IZA Discussion Paper, n° 2 948, Bonn : Institute for the Study of Labour.
- Mesnard A., 2004, "Temporary Migration and Capital Market Imperfections", *Oxford Economic Papers*, n°56, p. 242-262.
- Mezger C., 2008, "Who comes back? The case of Senegalese returning to Dakar", Chaire Quetelet, 3-5 December 2008, Louvain-la-Neuve, Belgium, 29 p.
- Nekby L., 2006, "Emigration of Immigrants, Return vs. Onward Migration: Evidence from Sweden", *Journal of Population Economics*, vol. 19, p. 197-226.
- Rallu J.-L., 2003, "L'étude des migrations de retour", in: Démographie : analyse et synthèse. Volume IV : Les déterminants de la migration, dir. par J. V. Graziella Caselli, Guillaume Wunsch, Paris, INED, p. 199.
- Reyes, B.I. (2004), "Changes in Trip Duration for Mexican Immigrants to the United States", *Population Research and Policy Review*, vol. 23, p. 235-257.
- Robin N., Lalou R., Ndiaye M., 2000, Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux, Rapport national Sénégal, 174 p.
- Rogers R., 1984, "Return migration in comparative perspective" in: The politics of Return. International Return Migration in Europe, dir. par D. Kubat, Center of Migration Studies, Roma New-York, p. 277-99.
- Sayeh M., 2009, "Le contrôle des personnes aux frontières extérieures de l'Union européenne", mémoire de master en droit, promoteur : J.-Y. Carlier, Université catholique de Louvain, 85 p.
- Schoumaker B., 2008, « Analyse biographique », Support power point du cours d'analyse quantitatives en sciences sociales II, Université catholique de Louvain.

Stark O., Bloom D. E., 1985, "The New Economics of Labor Migration", *American Economic Review*, vol. 75, p. 173-178.

Stark O., 1991, "The migration of labor", Cambridge : Basil Blackwell, 406 p.

Tall S. M., 2002, "L'émigration sénégalaise d'hier à demain » *in* : La société sénégalaise entre le local et le global, dir. par M. C. Diop, Paris : Karthala, p. 549-578.

Todaro M. P., 1969, "A model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries", *American Economic Review*, vol. 59, p. 138-148.

Whaba J., Zenou Y., 2008, "Out of Sight, Out of Mind: Migration, Entrepreneurship, and Social Capital, Conference 'Migration et Développement', 26-28 juin, Lille, 29 p.

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien des entretiens qualitatifs réalisés à Dakar

- *Ma présentation*
- *Brève exposition du thème de l'entretien et de ma recherche*
- *Remerciements*

INTRODUCTION GENERALE

Pouvez-vous vous présenter et me parler de votre vie, des séjours que vous avez faits en dehors du Sénégal ?

- Où êtes-vous parti ?
- Quel était la raison de votre départ ?
- Quel âge aviez-vous ?
- Combien de temps êtes-vous resté à l'étranger ?
- Quand êtes-vous rentré ?
- Quel est votre nationalité ?
- Famille :
 - Quelle était la profession de vos parents ?
 - Quelle place occupiez-vous dans la fratrie ?
 - Vos frères et sœurs ont-ils migré aussi ?

MIGRATION

→ A présent, nous allons parler plus en détail du séjour que vous avez fait à l'étranger.

Comment avez-vous pris la décision de partir du Sénégal ? Quelles sont les démarches que vous avez faites ? Pour combien de temps partiez-vous au départ ? Là-bas, étiez-vous dans l'optique de rentrer au Sénégal ou de rester définitivement à l'étranger ?

Qu'avez-vous fait dans le pays où vous avez migré ? Appréciez-vous la vie dans ce pays ? Etiez-vous seul là-bas ou aviez-vous de la famille avec vous ?

Aviez-vous préparé votre retour ? Si oui, de quelle façon ?

1. Pour quelles raisons êtes-vous revenu vivre au Sénégal ?
2. Capital social
 - Etes-vous parfois revenu au Sénégal pour des courts séjours, pour des vacances,... ? Si oui : Avez-vous prospecté, pris des contacts ou des informations en vue d'un éventuel retour définitif, en particulier sur le plan professionnel ?
 - Quand vous étiez à l'étranger, vous gardiez contact avec des personnes qui pourraient vous aider à trouver un emploi au Sénégal plus tard ? Vous collaboriez peut-être déjà avec quelqu'un avec qui vous comptiez travailler ?
 - Quels liens avez-vous gardé avec la famille ? Que pensait-elle du fait que vous rentriez ?
3. Capital humain
 - Avez-vous acquis des expériences, des connaissances à l'étranger ? Etes-vous revenu avec des compétences spécifiques utiles sur le plan professionnel ?
 - Pensez-vous que vous êtes revenu avec des valeurs en plus de ce séjour à l'étranger ? Qu'est-ce que la migration vous a appris ? Est-ce utile professionnellement ?
4. Capital financier

Quand vous êtes rentré, aviez-vous mis de l'argent de côté ? Avez-vous pu épargner à l'étranger ?

Si oui : à quelles fins cet argent a-t-il été utilisé ? Etait-ce ce que vous projetiez ?

Quand vous n'étiez pas au Sénégal, avez-vous régulièrement envoyé de l'argent au pays ? Avez-vous financé certaines choses ? A quoi a servi l'argent envoyé ?

VECU DU RETOUR

- Racontez-moi comment s'est passé votre retour au pays.
- Avez-vous retrouvé du travail facilement ? Avez-vous travaillé dans le secteur désiré ? Comment avez-vous fait pour trouver du travail ? On vous a aidé ?
- Après combien de temps avez-vous recommencé à travailler ?
- Quelles sont vos impressions à propos de ce travail ? Avez-vous été confronté à certaines déceptions ?
- Etes-vous confronté à certains problèmes ou difficultés ici ?
- Actuellement, êtes-vous dans l'optique de rester au Sénégal ou de repartir ? Pourquoi (famille, vie professionnelle, façon de vivre,...) ?
- Connaissez-vous des gens qui sont déçus ou contents de leur retour ? Vous pouvez m'en parler ?
- Est-ce difficile de trouver un bon travail quand on revient au Sénégal ?

BILAN

- Quel bilan faites-vous de votre retour ?
- La migration a-t-elle été bénéfique pour vous ?
- Dans la vie professionnelle, quels sont les points positifs et les points négatifs au Sénégal ? Et à l'étranger ?
- Avez-vous gardé des contacts avec des gens avec qui vous travailliez à l'étranger ? Avez-vous laissé des économies à l'étranger ?
- Comme vous avez vécu en dehors du Sénégal, est-ce que vous vous sentez différent des autres Sénégalais ? En quoi ?
- Comment voyez-vous l'avenir ? Où voudriez-vous que vos enfants fassent leur vie ? Que voulez-vous pour eux ?

Annexe 2 : Synthèse de l'échantillon des migrants de retour rencontrés à Dakar (N=23)

<u>Prénom</u>	<u>Sexe</u>	<u>Continent</u>	<u>Pays</u>	<u>Cause de la migration</u>	<u>Cause du retour</u>	<u>Durée de la migration</u>	<u>Année du retour</u>	<u>Niveau d'éducation</u>	<u>Activité actuelle</u>
Amidou	M	Europe	France	Travail + études	Ambitions professionnelles	4 ans	2007	+	Directeur commercial d'une petite entreprise
Abdoulaye	M	Europe	France	Etudes : master en marketing	Pour travailler et monter son entreprise	4 ans	2008	+	Création de son entreprise de publicité
Ousmane	M	Afrique	Cap Vert	Travail sur un bateau de pêche espagnol	Fin du contrat	3 mois	2006	-	Pêcheur
Aïssatou	F	Afrique	Mauritanie	Mariage	Fuite mariage forcé	4 ans	2006	-	Femme de ménage
Malik	M	Afrique	Côte d'Ivoire	Commerce	Décès mère + instabilité politique	5 ans	2000	-	Coursier dans une petite entreprise
Seydou	M	Afrique	Cameroun	Etudes	Fin des études	2 ans	2007	+	Fonctionnaire au Ministère des Finances

Saliou	M	Afrique	Maroc	Etudes	Envie de revenir	2 ans	2007 +	Etudiant + à la recherche d'un emploi en tant qu'ingénieur
Mohamed	M	Afrique	Gabon	Travail	Vie difficile, envie de revenir	3 ans	2007 -	Vigile
Alioune	M	Afrique + Europe	Mauritanie, Espagne	Travail, la vie était dure	Plus de travail - Expulsion	4 mois	2007 -	Pêcheur
Babacar	M	Europe	Espagne	Travail, la vie était dure	Expulsion	1 an	2007 -	Pêcheur
Badara	M	Afrique	Côte d'Ivoire	Commerce	Crise	20 ans	2005 -	Surveillant dans un collège
Bintou	F	Europe	Allemagne	Etudes + travail	Enfants, trouvé un emploi	15 ans	2004 +	Responsable genre dans une ONG
Jocelyne	F	Amérique	USA	Travail	Fin du contrat	3 ans	2001 -	Domestique
Moustapha	M	Afrique	Guinée Bissau	Travail	Décès du père	4 ans	1996 -	Pêcheur
Yézidou	M	Europe	Espagne	Travail, la vie était dure	Expulsion	2 mois	2007 -	Pêcheur

Khar	F	Europe	Italie	Etudes + travail	Divorce	8 ans	2007 +	Assistante de direction + cherche emploi dans une ONG
Ismaël	M	Afrique + Europe	Gabon, Côte d'Ivoire, Maroc, Egypte,... + France	Accompagner sa mère, études, travail	monter un projet	26 ans	1999 +	Responsable ressources humaines dans grosse entreprise
Pape	M	Europe	France	Etudes + travail	Travail	22 ans	1997 +	dans l'immobilier
Astou	F	Europe	Italie	Travail	Son mari la réclame, peu de travail, problèmes avec la femme de son oncle	3 mois	2005 -	Coiffeuse
Saty	F	Amérique	USA	Mariage	Son mari a décidé, éducation des enfants	2 ans	2001 +	Vend des lustres
Kouna	M	Afrique + Europe	Mauritanie Côte d'Ivoire, Italie	Travail	Volonté, travail, famille	33 ans	2004 -	Restaurateur

Bara	M	Afrique	Côte d'Ivoire, Gabon, Burkina, Mali	Travail	Décès frère	26 ans	2008 +	Chef cuisinier dans restaurant chic
Bachir	M	Europe	France	Etudes + travail	Dépression, difficultés financières	6 ans	2002 +	Fonctionnaire

**Annexe 3 : Codification de la variable « motif du retour »
de l'enquête biographique MAFE-Sénégal**

0 Autres

- 1 Je ne supportais pas le climat
- 2 Il y avait eu encore des événements semblables même si c'était moins grave
- 3 C'est au moment où les autorités maures ont décidé de nous recenser
- 4 Magal de Touba
- 5 Vacances
- 6 Pour changer ma situation
- 7 Pour servir mon pays

100 Famille

Réseaux, raisons familiales

- 110 Autre
- 111 Mariage, fonder une famille
- 112 Obligation familiale, s'occuper de la famille, arranger des choses, les surveiller
- 113 Education des enfants
- 114 La famille me manquait, ma place est dans mon foyer, être protégé par ma famille, me rapprocher de la famille
- 115 Visite
- 116 Rejoindre conjoint
- 117 Rejoindre un parent
- 118 Accompagner conjoint
- 119 Accompagner un parent

Survenue d'un événement familial

- 120 Autre
- 121 Décès du conjoint
- 122 Décès d'un parent
- 123 Maladie conjoint
- 124 Maladie parent
- 125 Divorce, mésentente conjugale
- 126 Problème de cohabitation avec les coépouses

Décision d'un membre de la famille

- 130 Décision d'une tierce personne
- 131 Décision du conjoint
- 132 Décision d'un des parents

200 Travail

Plus de travail dans le pays d'accueil

- 210 Autre
- 211 Fin du contrat ou de la mission
- 212 Chômage, pas de travail, pas d'opportunité, difficulté pour trouver un emploi
- 213 Emploi perdu, licenciement
- 214 Les affaires ne marchaient pas

Pour travailler au Sénégal

- 220 Autre
- 221 Chercher du travail
- 222 Commencer une activité, opportunité pour travailler
- 223 Engagé sur contrat ou pour une mission
- 224 Monter une affaire ou gérer ses affaires
- 225 Faire du commerce
- 226 Travailler dans la restauration
- 227 Développer sa spécialité, travailler à partir de son expérience, assez d'expérience acquise

228 Travailler dans les champs avec son père

300 Etudes

- 301 Fin de la formation à l'étranger
- 302 Fin du stage à l'étranger
- 303 Continuer les études au Sénégal

400 Bien-être

Conditions de vie difficiles dans le pays d'accueil

- 410 Autre
- 411 Difficultés financières, gagnait peu, on gagne plus au Sénégal
- 412 Chute devise monétaire
- 413 Racisme, xénophobie
- 414 Instabilité, insécurité, guerre

Souhait du retour

- 420 Autre
- 421 C'est mon pays
- 422 Envie de retourner aux sources, nostalgie du pays natal
- 423 Volonté d'y passer le reste de sa vie
- 424 Se reposer

500 Administration

Problèmes relatifs aux papiers

- 510 Autre
- 511 Expulsion
- 512 Titre de séjour arrivé à expiration, pas de papiers
- 513 Délit commis et rapatriement

Des papiers permettant d'aller et venir

- 514 On m'a donné les papiers

600 Santé

Maladie

- 601 Retour car malade

Guérison

- 602 Retour car guéri

700 Investissement

- 701 Investir de l'argent
- 702 Construire ou acheter une maison

800 Cycle de vie

- 801 Retraite
- 802 Je suis devenu vieux

900 En vue d'aller ailleurs

1000 Tentative avortée

**Annexe 4 : Autres exemples de motifs de retours
comme facteurs potentiels de la réinsertion**

a) Des motifs à connotation positive

Pape, 54 ans, a fait ses études en France et y est resté pour travailler jusqu'en 1997.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
<i>« Je me disais que j'avais une formation, j'avais de l'argent j'avais une tête, je me disais que j'avais une grosse tête et que je pourrais quand même décrocher quelque chose ici. J'avais déjà une avancée technologique sur ce qui se faisait ici. En principe, je pouvais faire quelque chose. (...) Je suis revenu en tant qu'imprimeur. Dans un premier temps, j'importais du matériel d'imprimerie. J'avais idée des besoins en Afrique, et j'avais idée aussi des possibilités en Europe. Alors... »</i>	<i>« Actuellement, je suis dans l'optique de rester ! Parce que je me sens bien ici. C'est ça. »</i>

Bachir, 38 ans, a quitté le Sénégal pendant six années pour poursuivre ses études. A côté, il enchaînait des petits jobs pour survenir à ses besoins. La vie qu'il menait en France n'était pas facile. Il est rentré en 2002 au Sénégal.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
<i>« Bon, ça devenait trop difficile pour moi, la France. Je commençais à ne plus aller bien financièrement et aussi... J'avais des petits problèmes. Je n'étais pas bien, du point de vue... Psychologiquement. Je ne voulais pas rester à tout prix comme des Sénégalais que je connaissais et qui se mariaient à des Françaises pour rester en France, puis qui voulaient s'en séparer ensuite. Je n'ai pas été éduqué comme ça. (...) Si je suis rentré, c'était par besoin. Ca n'allait plus en France, je n'allais pas bien, et quand j'ai commencé à avoir des problèmes d'argent, je me suis dit qu'il fallait que je mette un terme à cette situation. (...) J'ai été voir une association qui m'a payé le billet d'avion pour rentrer. J'ai renoncé à mon titre de séjour. »</i>	<i>« Repartir ? Non, ça ne me dit rien. Non. Je suis bien au Sénégal. J'ai mon emploi et ma famille ici. »</i>

Bintou, 40 ans, est aussi partie dans le cadre des études en Allemagne. Après avoir obtenu sa maîtrise en sociologie et pédagogie, elle a réalisé une thèse de doctorat, puis

elle a travaillé là-bas. Elle s'est mariée et a eu deux enfants. Elle est rentrée depuis 2004 au Sénégal.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
« J'ai rencontré en 1991 un Malien, un étudiant là-bas et on s'est marié. On a eu Ismaël, puis Elias en 2003, mais moi je craquais. Il y avait les enfants, le travail, et c'était très difficile en Europe de combiner les deux. Et en même temps, si mon mari seul travaillait, il ne pouvait pas nous nourrir. Pour moi, comme j'avais un doctorat, je ne pouvais pas travailler à mi temps, parce qu'il y avait les enfants, parfois ils sont malades, et puis tu dois faire ceci, il fallait régler la maison.... C'était trop compliqué. J'ai commencé à vouloir rentrer au Sénégal. Et par hasard, sur le net, j'ai déposé pour un job au Sénégal. Je l'ai eu, et depuis 2004 je suis là. »	« C'est une bonne question. Je ne sais pas encore. Je ne sais pas. Je travaille, j'ai mon contrat jusqu'en 2010, mais je ne sais pas. Je ne peux pas rester sans boulot. Si j'ai du travail qui me convient ici, je reste, si j'ai du travail ailleurs, je pars ailleurs, parce que dans ce monde là, il faut être mobile. »

Abdoulaye, 33 ans, est allé en France pour poursuivre ses études en marketing. Il a entamé un doctorat, sans financement, en effectuant des petits jobs pour avoir de quoi vivre. Il est rentré en 2008, quelques mois avant l'entretien.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
« Le motif du retour, c'était travailler avec une entreprise sénégalaise et monter un projet en parallèle. Ca s'est passé très vite. J'ai repris contact avec mon ancien employeur qui devait me confier la direction d'une de ses sociétés de publicité. C'est ça qui a le plus motivé mon retour. J'avais également mon projet mais qui n'était pas encore finalisé. (...) Avant de rentrer, j'avoue que j'avais cherché un emploi en France, que j'avais déposé pas loin d'une centaine de demandes auprès de sociétés qui avaient des activités qui m'intéressaient. J'ai envoyé cent demandes et aucune réponse positive. Pour pouvoir rester, il fallait trouver des moyens de survie. Voilà. Mais ça ne pouvait pas continuer parce que je sentais que j'étais en train de perdre mon temps avec les petits jobs. J'étais en train de désapprendre. Tout ce que j'avais	« Il y a des jours où j'ai envie de repartir, parce que toutes les formalités 'sénégalaises' entre guillemets pour monter sa propre entreprise sont très éprouvantes. Mais en même temps, je me dis qu'il y a beaucoup de choses à faire ici : il faut garder le courage et l'énergie. (...) Je prendrai le temps qu'il faut, mais ce ne sera pas éternel. J'avoue que si ça perdure encore, si dans six mois il n'y a pas un vrai retour sur investissement, je crois que j'étudierai une autre option : soit trouver un autre emploi au Sénégal, soit carrément retourner en France. »

<i>appris, tout ce que j'avais acquis, tout ça était en train de partir. C'est pour ça que c'est une des raisons qui m'a motivé à revenir au pays. »</i>	
--	--

Saliou est un jeune étudiant qui a fait deux années à l'université au Maroc. Ses parents l'avaient vivement encouragé à partir étudier au Maroc, mais lui n'était pas si enthousiaste à l'idée de quitter son pays d'origine, le Sénégal. Il est revenu en 2007 au Sénégal dans le but de poursuivre ses études et de trouver un emploi.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
<i>« Dans ma tête, c'était clair que j'étais au Maroc pour deux ans. C'est d'ailleurs ce qui m'a forcé à rester concentré, parce que je ne voulais pas rester plus de deux années. Il fallait réussir du premier coup ! Il y avait une possibilité de rester cinq ans, mais pour moi c'étaient deux ans. Mon pays me manquait. Et je me dis souvent : moi je suis Sénégalais, ma place est au Sénégal ! C'est ce que j'ai l'habitude de me dire. »</i>	<i>« Là, je pense repartir. Je ne suis pas décidé, mais je suis en train de faire le tour des universités françaises sur internet pour essayer de voir pour m'inscrire. Je suis en train de penser à me spécialiser. Je pense plus en plus à me spécialiser dans le domaine solaire. Je pense vraiment pousser dans ce domaine comme, en plus, ce n'est pas trop exploité ici. Mais je pense que je n'aimerais pas faire plus de dix mois hors du Sénégal. »</i>

b) Des motifs à connotation négative

Yézidou, 40 ans, a travaillé pendant deux mois en Espagne.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
<i>« J'ai été pris par la police. C'était un jour, j'étais parti faire des achats, j'étais dans la rue, et comme je n'avais pas de papiers, ils m'ont ramassé. Ils m'ont rapatrié. »</i>	<i>« N'importe où que j'aille, l'essentiel, c'est de travailler. Je préfère retourner en Europe pour pouvoir travailler. (...) Je suis prêt à repartir avec les gens qui prennent la pirogue, je suis pêcheur, conducteur de pirogue, je connais très bien le chemin. Avec la boussole, le GPS, les machines et tout ça, je connais. Je connais bien la mer, je suis d'une famille de pêcheurs. (...) Maintenant, je veux repartir parce qu'il n'a rien ici. Mais je n'ai pas l'argent maintenant pour payer le voyage. S'j'avais l'argent, je ne resterais pas chez moi, je repartirais. (...) En Espagne, des fois, je gagnais 800 euros par mois. C'est pour ça que je veux repartir. »</i>

Babacar, 29 ans, a été refoulé d'Espagne après y avoir travaillé un an.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
<i>« On m'a refoulé. Je vendais des articles et on m'a pris. On m'a renvoyé directement à Dakar avec des autres Sénégalais qu'on refoulait aussi. »</i>	<i>« Maintenant, je veux repartir, pour aider les parents. Je n'ai pas d'argent pour payer le billet et payer le visa. Si j'ai l'argent aujourd'hui, je pars demain. Mon grand frère est là-bas et il peut me trouver un contrat dans une usine. Il va me trouver un contrat mais il dit que ça coûte très cher. »</i>

Malik, 34 ans, est aussi un migrant de retour de Côte d'Ivoire, où il exerçait en tant que commerçant. Il vit au Sénégal depuis 2000.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
<i>« De un, il y avait le décès de ma mère. Je voulais venir faire les condoléances à ma famille. De deux, le pays là-bas n'était pas en sécurité. Avec le coup d'Etat, ce n'était pas sécurisant de rester. L'agriculture était aussi un peu en panne. Il avait la crise. Le prix du cacao était très cher. Il y avait des problèmes avec les Burkinabés. Il y avait des problèmes d'ethnies. (...) J'étais à Ganoa, la ville natale du président Bagbo. C'était chaud, là-bas. A ce moment-là, ça n'allait pas parce que le pays avait des crises, et puis... Ce n'était pas sécurisant de rester. Souvent il y avait des attaques dans le marché. Après le coup d'Etat, le pays n'était pas sûr. C'était le clan des militaires qui avait le pouvoir. (...) Alors, je suis revenu au Sénégal, mais je voulais partir en Europe, quoi. Je savais que je ne voulais pas retourner en Côte d'Ivoire. »</i>	<i>« Si j'ai la possibilité de partir en Europe, je pars. Pas en Afrique ; en Europe, il y a plus de sécurité. (...) Je cherche des opportunités pour partir, mais il faut des moyens. (...) Je veux repartir pour faire vivre ma famille, pour avoir un toit. Quand tu pars, tu as 80 % de chances de construire une maison et de soutenir ta famille. Mais quand tu restes ici, c'est la galère. »</i>

Ousmane, 30 ans, n'a quitté le Sénégal que pendant trois mois, après avoir trouvé un contrat en tant que matelot sur un navire de pêche espagnol. C'est ainsi qu'il a été au Cap Vert pour pêcher requins et gros poissons. C'était en 2006. Depuis, il est redevenu pêcheur traditionnel.

Pour quelle(s) raisons êtes-vous revenu au Sénégal ?	A présent, êtes-vous dans l'optique de repartir à l'étranger ?
<i>« C'était la fin de mon contrat. (...) Je devais normalement repartir après, mais</i>	<i>« Je veux repartir, mais le bateau a pris d'autres matelots. Ce sont des contrats.</i>

<i>j'étais malade. J'avais des maux de ventre, et je n'ai pas pu repartir avec le bateau. »</i>	<i>Alors le bateau a fait des contrats avec des autres matelots. (...) Je veux bien aussi partir en Europe. Mon grand frère, quand il revient ici, il a de l'argent. Alors je veux partir aussi, pour aider ma famille, mes parents. La pêche artisanale, ça ne marche pas. »</i>
---	---